

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXV—No 41 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 30 JANVIER 1948 PRIX: CINQ SOUS

M. St-Laurent pose une condition à son acceptation

OTTAWA — Le très hon. Louis Saint-Laurent, ministre des Affaires extérieures, a donné l'avertissement que si sa candidature éventuelle au poste de chef du parti libéral, en remplacement du très hon. Mackenzie King, donne lieu à des frictions de race ou de religion au sein du parti libéral, il retirera immédiatement cette candidature.

"S'il y a possibilité apparente de querelles raciales ou religieuses, a dit le ministre à Ottawa, je ne veux pas à aucun prix être la cause d'un pareil état de choses."

M. Saint-Laurent, qui revient d'une tournée oratoire à Winnipeg, a rappelé qu'il est prêt à accepter le poste de chef, s'il lui est offert au prochain congrès national des libéraux. "Je ne crois pas, a-t-il dit, qu'on puisse refuser de faire ce que le parti croit conforme à son meilleur intérêt et au plus grand intérêt de la nation."

Quand on lui demanda s'il avait des raisons de croire à la possibilité de divisions au sein du parti, aux points de vue racial et religieux, à propos de sa candidature, le ministre répondit: "Non, mais je crois que l'unité nationale est de primordiale importance et que l'unité dans le parti libéral est d'une extrême importance pour l'unité nationale".

M. Saint-Laurent a ajouté que sa candidature signifiera sa bonne volonté de servir, s'il est appelé, plutôt que son désir de s'élever au plus haut poste. "Je ne crois pas, a-t-il ajouté, qu'aucun des candidats à la succession du premier ministre puisse être inspiré par des sentiments d'égoïsme. Je suis convaincu que tous s'efforceront de travailler dans le meilleur intérêt du parti et de la nation".

Grand nombre de pèlerins à Lourdes

LOURDES — On évalue à Lourdes à 1,500,000 le nombre de pèlerins qui se sont rendus dans la basilique en 1947.

D'autre part, 276 trains spéciaux ont transporté à la gare de Lourdes 800,173 voyageurs.

On estime que Lourdes recevra au cours de cette année plus de deux millions de pèlerins.





Le très Honorable Louis St-Laurent fut l'objet d'une réception enthousiaste samedi dernier de la part des Canadiens français du Manitoba. Plus de 400 convives prirent part au banquet qui fut donné en son honneur à l'hôtel Fort Garry, et qui avait été organisé par le capitaine Fernand Viau, député de St-Boniface au Fédéral. LL. EE. NN. SS. G. C. Murray, C.Ss.R., archevêque coadjuteur de Winnipeg, et G. Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, assistaient tous deux au banquet.

L'hon. St-Laurent a prononcé un discours sur l'unité nationale. Le diner, qui était donné sous les auspices du Cercle de la Pensée Française, était présidé par M. le Dr J.-J. Trudel. M. Fernand Viau, député de St-Boniface, présenta l'orateur, et M. Thomas Beaubien, avocat, lui offrit les remerciements de ses compatriotes. On remarquait à la table d'honneur, M. et Mme L. St-Laurent, M. le Dr et Mme Trudel, M. et Mme F. Viau, M. et Mme T. Beaubien, l'hon. et Mme J. A. Glen, l'hon. et Mme S. Marcoux, M. et Mme E. Préfontaine.

Québec possède son drapeau distinctif

La province de Québec possède maintenant son drapeau distinctif.

MONTREAL — "L'adoption d'un drapeau, c'est depuis 1867, la plus solennelle affirmation du fait français au Canada. La province de Québec avait plus ou moins l'air d'un Etat neutre au point de vue national. Le drapeau affirme d'une façon décisive son caractère canadien-français.

C'est ce qu'a déclaré le chanoine Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'université de Montréal au cours d'une conférence de presse, organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste, au Monument National.

Le président de la Société St-Jean-Baptiste, M. Arthur Tremblay, a également fait une déclaration en marge de l'arrêté ministériel, décrétant le fleurdelisé drapeau officiel de la province de Québec. "Une campagne de 15 ans de propagande vient de prendre fin, a dit le président, avec la proclamation par le gouvernement de la province de Québec du fleurdelisé, drapeau officiel de la province de Québec."

"Le premier artisan est sans contredit M. le chanoine Lionel Groulx, notre historien national, qui un jour, le proposa après en avoir fait l'historique.

"La proposition fit son chemin. L'agence Duvernay, pendant dix ans, en fit la propagande à travers toute la province de Québec et même parmi nos groupements français du Canada et aussi chez nos amis les Franco-Américains. L'Action nationale fit largement sa part pour la diffusion et l'adoption du fleurdelisé. J'offre mes remerciements sincères à toutes ces sociétés et groupements qui se sont unis autour du fleurdelisé.

"Un drapeau, c'est un signe de ralliement, un drapeau indique la souveraineté d'un peuple.

"Messieurs, je salue le drapeau officiel du Québec comme président général de nos associations nationales. Je remercie tous les collaborateurs et j'exprime au premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis et à son gouvernement notre reconnaissance et notre gratitude."

"Il faut s'intéresser à la vie publique" Pie XII

"S'abstenir de prendre part à un vote par paresse ou par négligence est une faute grave."

BORDEAUX — Au cours de son récent voyage à Rome, Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux, a reçu du Souverain Pontife deux recommandations qu'il vient de transmettre à ses diocésains. "Après nous avoir parlé des angoisses que laisse la situation agitée du monde actuel, a-t-il dit, alors qu'une opposition souvent violente se manifeste sous toutes les latitudes entre les deux grandes forces que représentent le christianisme, d'une part, et le matérialisme, d'autre part, le Souverain Pontife a insisté sur le devoir civique incombant à tout chrétien. Nul ne doit se désintéresser de la vie publique et ne voir que ses petits intérêts personnels. Tout le monde, hommes et femmes, dès l'instant qu'ils sont appelés à exprimer leur avis sur une question, doivent voter."

Et Mgr Feltin cite les paroles du pape: "S'abstenir de prendre part à un vote par négligence ou par paresse est une faute grave. Je l'ai déjà déclaré deux fois solennellement à Rome, car sous toute question politique se cache une question religieuse qui, si elle est mal réglée, peut mettre le christianisme en péril."

Et Mgr Feltin a poursuivi: "Nous espérons que tous les fidèles s'en souviendront au moment opportun, en faisant toujours le choix du candidat le plus estimé et le plus apte à défendre le christianisme sur la scène politique contre les agissements sous toutes ses formes du matérialisme athée."

La seconde recommandation du pape porte sur la question sociale. "C'est dans la mesure où les catholiques connaîtront mieux la doctrine de l'Eglise pour la répandre et pour la vivre, qu'ils pourront, dans le désarroi actuel, tenir leur place et jouer un rôle efficace dans le relèvement national et mondial si désiré."

M. J.-L. Lessard 1er sous-ministre canadien-français

OTTAWA — Le premier ministre, M. Mackenzie King, a annoncé que les nominations suivantes avaient été approuvées et seront mises en vigueur le 1er février.

Sous-ministre du revenu national, division de l'impôt, M. V.-W.-T. Scully, actuellement sous-ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements; sous-ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, le capitaine C.-P. Edwards, actuellement sous-ministre des Transports; sous-ministre des Transports, **M. Jean Claude Lessard**, actuellement chef de la division des Statistiques de l'organisation internationale de l'aviation civile.

Le premier sous-ministre de langue française dans toute l'administration fédérale, M. Lessard, est né à Granby en 1904. Il a fait ses études à l'Université de Montréal, à l'Université Harvard et à la "School of Business Administration."

Il fut commis aux recherches de la commission du port de Montréal, en 1928 et membre du bureau économique des chemins de fer nationaux de 1929 à 1939, alors qu'il devint économiste au service de la commission des Transports.

Déception pour les Franco-Albertains

OTTAWA — Les Franco-Albertains ont éprouvé encore une déception lorsque le bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada a annoncé les décisions qu'il avait prises au cours de sa récente réunion dans la capitale fédérale. La requête de "Radio-Edmonton Limitée" pour établir un poste de langue française n'a pas été refusée, mais elle n'a pas non plus été accordée. Le bureau des gouverneurs a ajourné sa décision afin de pouvoir étudier de nouveau la question.

L'affaire paraissait dans le sac vendredi soir. L'audience tenue dans l'après-midi avait laissé une impression encourageante. La rumeur disait même que six des huit gouverneurs étaient favorables à la requête des Franco-Albertains. Le vent a apparemment tourné au cours de la nuit, et les gouverneurs n'auraient pas réussi à en venir à une décision au cours de la séance de samedi matin.

La cause de la Radio-Ouest française n'est pas perdue, loin de là. L'ajournement de la décision n'en constitue pas moins un fâcheux contretemps. Le bureau des gouverneurs de Radio-Canada ne tiendra sa prochaine réunion qu'au mois de mars. Les Franco-Albertains vont finir par obtenir leur poste, si l'on en croit ce qui se dit dans les milieux parlementaires.

Assemblée annuelle de Radio-Saint-Boniface

L'assemblée annuelle de Radio-Saint-Boniface qui fut tenue mercredi a été couronnée de succès. Une foule nombreuse y assista et porta un intérêt marqué aux divers rapports qui y furent présentés.

Les rapports annuels furent lus par MM. le Dr H. Guyot, P. Frossais, R. Couture, L.-E. Leprohon, R. Dussault et M. l'abbé Antoine d'Eschambault.

Nous publierons dans le numéro de la semaine prochaine le rapport de M. le président, le Dr H. Guyot.

Ont été élus actionnaires:

District No 1: Roland Couture, Dr H. Guyot, Omer Pelletier, Dr Paul L'Heureux, Céleste Muller, Joseph Van Belleghem, Henri Boisselle (St-Boniface), Dr P.-E. LaFlèche et Gérard Léveillé (Sacré-Coeur), Gabriel Cloutier (St-Norbert), et le Major J.-C. Lavoie (St-Boniface).

District No 2: Jean Sorin (Aubigny), Joseph Dupuis (Letellier), Signard Beaudouin (Ste-Agathe), Flavien Baril (St-Adolphe) et Edmond St-Amant (St-Jean-Baptiste).

District No 3: Alphée Kirouack et Joseph Balcaen (La Broquerie), J.-A. Dansereau (Lorette), Joseph Charrière (Ste-Anne) et A.-J. Beaudry (Vassar).

District No 4: David Guichon (Ile-de-Chênes), A.-E. Turenne et Ovila Péloquin (St-Pierre), Noël Allary (Ste-Elisabeth), Cyrille Hébert (St-Malo).

District No 5: Octave Gaboury, (Marypolis), Alfred Hamelin (St-Eustache), Gilles d'Heilly (Haywood), Joseph Deroche (N.-D. de Lourdes) et C.-E. Champagne (Somerset).

District No 6: Nap. Dumont (St-Laurent) et Joseph Tremblay (St-Lazare).

District No 7: Mgr A. Benoit, RR. PP. A Lemoine, O.M.I., L. Mailhot, S.J., MM. les abbés U. Forest, A. d'Eschambault, Léon Roy, Lucien Senez, J.-A.-D. McDougall et J.-M. Mireault.

Le Dr O.-R.-A. Leroux promu au poste de directeur-adjoint

OTTAWA — L'hon. Paul Martin, ministre de la santé nationale et du bien-être social, annonce la promotion du Dr O.-R.-A. Leroux, surintendant régional des services de santé des Indiens pour la province de Québec, au poste de directeur adjoint des mêmes services.

Le Dr Leroux continuera d'exercer ses fonctions de surintendant régional, mais il assumera de nouvelles responsabilités en ce qui concerne à la fois l'administration et les services de traitement. Il est entré dans les services de santé des Indiens en qualité de médecin fonctionnaire à l'hôpital indien de Miller Bay, près de Prince-Rupert, C.-B., en février 1947, après avoir servi douze ans dans le service de santé de l'armée royale aux Indes, en Birmanie et aux Antilles. Il vint à Ottawa quatre mois plus tard en quailté de surintendant régional de Québec.

Le Dr Leroux est diplômé de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Montréal.

Protestations des évêques tchèques

PRAQUE — Les évêques de Tchécoslovaquie viennent d'adresser au gouvernement un 4e memorandum pour protester contre la loi d'étatisation de l'enseignement en préparation, dite loi de l'école unique.

Après avoir souligné que les précédents memoranda sont restés sans réponse, les évêques demandent de ne pas détruire par cette loi la liberté de conscience et la liberté de religion, garanties par la constitution toujours en vigueur et de ne pas priver l'Etat de Tchécoslovaquie de sa bonne réputation de nation démocratique.

Missionnaires au Japon

CITE DU VATICAN — Depuis la fin de la guerre, 326 missionnaires catholiques ont obtenu l'autorisation d'entrer au Japon de la part du commandement des forces d'occupation. 232 d'entre eux sont déjà arrivés au Japon.

OTTAWA — Le ministère des Postes que dirige l'hon. Ernest Bertrand, a terminé l'exercice financier 1946-1947 avec un surplus de $8,773,574. Il a encaissé, au cours des douze mois de la dernière année, plus de $72,000,000, et dépensé plus de $64,000,000.

SHERBROOKE — Un violent incendie a à peu près rasé mercredi le presbytère de la paroisse St-Patrice de Magog. Il a été impossible de sauver quoi que ce fut du contenu du presbytère, où se trouvaient de beaux meubles, des objets d'art et des livres de grand prix appartenant au curé de la paroisse, Mgr Léon Bouhier.

Lettre de Paris

Rentrée tumultueuse au Parlement français

Par Maurice HERR

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

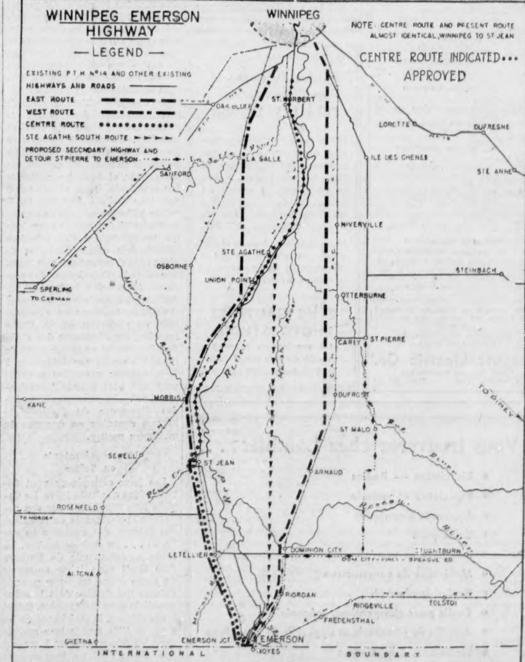
Le deuxième mardi de janvier — tradition héritée de la IIIe République—marque l'ouverture constitutionnelle de la session ordinaire du Parlement français. Naguère, la séance de rentrée empruntait à l'Académie cette atmosphère ouatée et sans passion qui baigne, sous la coupole du quai Conti, les discussions littéraires et grammaticales des vénérables immortels. Le doyen d'âge des députés s'installait au fauteuil présidentiel, prononçait un discours d'une haute tenue morale et politique, aux termes mesurés et aux angles soigneusement arrondis. Il distribuait, à droite et à gauche, à la majorité et à l'opposition, des conseils familiers, que sa vieille expérience parlementaire l'autorisait à donner. Puis, encore sous le charme d'une éloquence de bon aloi, l'Assemblée procédait dans le calme à l'élection de son bureau. Après quoi commençait le véritable travail parlementaire.

La rapide évolution observée ces dernières années dans les moeurs politiques et parlementaires françaises a changé tout cela. En 1948, le parlement est rentré comme il était parti, c'est-à-dire sous le signe du désordre, du tumulte et de la passion. La conjoncture politique, et aussi le fait que le doyen d'âge M. Cachin appartient au parti communiste sont à l'origine des vifs incidents qui, trois jours durant, ont eu pour théâtre le Palais-Bourbon, enlevant au Parlement le peu de prestige qu'il lui restait.

Il est vrai que par delà l'élection du bureau se jouait

(Suite page)

Du côté ouest de la rivière



La nouvelle route principale qui doit être construite de Winnipeg à Emerson, au coût de 4 millions et demi de dollars, sera située du côté ouest de la rivière Rouge. Cette route, qui est indiquée sur la carte ci-dessus par une ligne pointillée (Centre Route), aura une double voie, et sera utilisable en tout temps de l'année. Elle suit l'ancien chemin no 14, de Winnipeg au sud de Morris; de là, elle suivra le côté ouest du chemin de fer. Le choix que vient de faire le gouvernement suscitera une très vive controverse. **"La Liberté et le Patriote"** invite donc ses lecteurs à lui faire connaître par écrit leurs opinions à ce sujet. Nous publierons toutes les lettres que l'on voudra nous adresser relativement à cette question.

A l'ouverture du Garage Park



Samedi dernier avait lieu à St-Boniface l'ouverture du garage Park, dont le propriétaire est M. Marcel Choiselat. On remarque sur cette photo, de gauche à droite, M. H. R. Hinds, surintendant des ventes pour la Imperial Oil, M. Marcel Choiselat, M. J. O. Pickell, chef des Relations publiques pour la Imperial Oil, et son Honneur le Maire MacLean qui coupe le ruban. (Ann.)

Chronique de CKSB

A la demande générale nous inaugurerons à C K S B, mardi prochain le 3 février, de 8 h. à 8 h. 30, une nouvelle émission qui sera intitulée: "Nos Cowboys Canadiens". Durant cette demi-heure, les fervents de Paul Brunelle et Willie Lamothe pourront s'en donner à coeur joie. Il y a longtemps que les requêtes nous arrivent de tous les coins de la province pour un programme de ce genre, et notre discothèque nous permet maintenant de vous présenter une émission mettant en vedette ces deux populaires interprètes de chansons de cowboys.

• • •

Depuis quelques jours, vous avez entendu à CKSB des réclames invitant tous les violoneux (old time fiddlers) à nous envoyer leurs noms pour un concours qui commencera le jeudi 19 février et qui se continuera aussi longtemps qu'il y aura des concurrents. Ceux qui désirent y prendre part doivent préparer deux morceaux: une valse et un "reel" et ils ont droit à un accompagnateur, soit au piano, guitare, accordéon ou banjo. Seuls les amateurs seront éligibles à prendre part à ce concours, c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas payés pour jouer. Nous aurons trois juges choisis parmi les meilleurs de la province et qui jugeront d'après les mérites du violoniste. On donnera un numéro aux concurrents et c'est de cette façon qu'ils seront jugés. Personne ne saura le nom et l'adresse de celui qui participera au concours. A la fin de la série, nous aurons un grand concours final et le gagnant se verra décerner le trophée de CKSB et un magnifique prix en argent. Il y aura aussi un deuxième et un troisième prix. Ce concours sera annuel.

Pour faciliter l'entrée au concours, vous trouverez au bas de cet article notre formule de demande que vous n'aurez qu'à remplir et qu'à nous faire parvenir. Nous savons que ce concours sera très populaire chez nos radiophiles et aussi, nous espérons que les concurrents seront nombreux. Donc, ne tardez pas. Ecrivez-nous dès aujourd'hui.

• • •

CONCOURS DE VIOLONEUX

C K S B

Je désire prendre part à votre concours.

Nom:

Adresse:

Concours oratoire pour les jeunes

Le club Kiwanis de Winnipeg et le service d'extension du département d'Agriculture du Manitoba lancent une campagne pour la conservation des ressources naturelles du pays telles que le sol, les forêts, les animaux et les poissons. Le besoin de plus amples connaissances en ce domaine a donné naissance au projet qui sera réalisé à travers la province par des concours oratoires. Le concours est ouvert à tous les membres des "Boys and Girls' Clubs" du Manitoba. Les concurrents devront remplir les conditions suivantes: (1) être membre d'un club organisé; (2) présenter leur travail à l'une des assemblées de leur club local; (3) traiter de la question de la conservation des ressources naturelles; (4) faire parvenir leurs noms au bureau d'extension au plus tard le 30 septembre 1948; (5) limiter leur discours à 10 minutes de temps.

La province sera divisée en districts où se tiendront les concours préliminaires, les gagnants prendront ensuite part aux semi-finals, dans les centres désignés. Les finals se tiendront à une assemblée du club Kiwanis, à Winnipeg, vers le milieu de décembre.

Les points seront accordés de la manière suivante: matière, 40 points; plan du discours, 10; présentation et tenue, 10; expression, 25; vocabulaire et élocution, 10; appréciation de l'auditoire, 5.

Des prix seront offerts aux gagnants des districts et des concours finals.



par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

En dépit de la neige et du froid, les enthousiastes du football songent toujours à leur sport favori. L'admission quasi certaine du club Vancouver dans la ligue senior de l'Ouest donnera à notre circuit majeur une importance qui le placera sur un pied d'égalité avec les autres ligues du pays qui comptent au moins quatre clubs. On ignore encore si des changements seront apportés à la constitution du groupe senior de l'Ouest, mais il ne fait aucun doute qu'un club de la Colombie-Britannique, renforcé de cinq joueurs américains, devrait connaître des succès non seulement financiers mais sportiques. Vancouver a déjà eu des représentants dans la ligue de l'Ouest et tout porte les directeurs à croire que l'admission de cette équipe renforcera le calibre du jeu en permettant aux autres clubs de s'attaquer à une équipe affichant un nouveau genre d'offensive et de défensive.

Une petite note qui est passée presque inaperçue dans les nouvelles, mais qui aura son influence sur l'avenir du football canadien, est celle qui veut que les directeurs de la ligue de l'Ouest aient demandé aux dirigeants du football amateur canadien de ne reconnaitre comme résidents que les joueurs américains ayant élu domicile au Canada durant quatre ans.

Contre les Alouettes

Cette motion a, sans aucun doute, été inspirée par une déclaration de M. Léo Dandurand, grand sportif de l'Est du pays, qui avait demandé à l'Union interprovinciale de l'Est de décréter que les joueurs américans qui habitaient le Canada depuis deux ans soient considérés comme des canadiens. On sait que M. Dandurand a été le grand responsable de la renaissance du football à Montréal et que son club des Alouettes, sans avoir remporté de championnat, a tout de même été considéré comme un des plus puissants de l'Est du pays. On prétend que cette motion de M. Dandurand, qui a été battue par les directeurs de l'Union interprovinciale et indirectement par ceux de la ligue senior de l'Ouest, aurait été inspirée par la visite de M. Branch Rickey, propriétaire des Dodgers de Brooklyn au baseball et au football.

Les Alouettes de Montréal comptent déjà cinq joueurs américains qui habitent le Canada depuis deux ans et après entente avec le club de Brooklyn il y a lieu de croire que ce nombre aurait doublé en peu de temps. Si l'Union canadienne de football acceptait la proposition, il y aurait lieu d'entretenir des craintes sérieuses pour l'avenir du football canadien. On verrait en un très court espace de temps des clubs composés uniquement de joueurs américains, et de là à accepter le jeu américain, il n'y aurait qu'un pas, trop facile à franchir. Or il existe à l'heure actuelle une grande majorité de sportifs canadiens qui ne voient pas d'un très bon oeil de tels changements, et ils n'ont probablement pas tort, puisque depuis l'admission de plusieurs Américains, le football canadien est difficile à égaler quand il s'agit de trouver un jeu susceptible de plaire au public. Chose certaine, les directeurs des clubs de l'Est comme ceux des clubs de l'Ouest ne sont pas intéressés à faire évoluer notre jeu national vers une plus grande "américanisation". La contreproposition des directeurs du football de l'Ouest canadien en demeure la meilleure preuve.

Nos représentants en Suisse

Les jeux olympiques vont débuter dans quelques jours. Le Canada sera représenté par des patineurs et patineuses de fantaisie, des skieurs, des coureurs en patin et . . . un club de hockey. La tenue sensationnelle de Barbara Ann Scott nous laisse entrevoir un autre grand triomphe pour le Canada qui domine déjà la scène mondiale dans cette sphère. Quant à nos skieurs, la malchance ne les a pas quittés depuis leur arrivée dans les Alpes, et il est à espérer que Dame Fortune leur sourira lors de la tenue des grands concours. La perte de Pierre Jalbert semble avoir diminué de beaucoup les chances de succès des Canadiens, mais avec un instructeur comme Emile Allais, il ne faudrait pas se surprendre de voir les nôtres figurer avec avantage.

Quant au hockey, la situation n'est pas des plus roses. Le club assemblé par l'Aviation canadienne et renforcé par la suite par quelques inconnus de l'Est, sera-t-il capable de doter le Canada d'un championnat qui ne devrait même pas être mis en doute? La chose semble peu probable car les aviateurs civils ne semblent guère plus puissants que nos meilleurs clubs intermédiaires. Les sportifs canadiens sont résignés d'avance à un grand désappointement, mais plusieurs se demandent comment il se fait que le pays n'ait pu envoyer là-bas un club plus représentatif de la puissance du Canada au hockey.

Les premiers et les plus grands responsables de ce fiasco sont les directeurs du comité olympique canadien qui ont été trop heureux et trop empressés de confier à d'autres le soin d'organiser une équipe vraiment représentative de ce qu'est le hockey senior au pays. Après avoir perdu la lutte dans le comité des règlements etc., s'être fait lamentablement roulé sur la question des "amateurs", on n'a même pas été capable de trouver à travers le pays quinze candidats capables de nous représenter avec l'assurance de la victoire! Ces deux échecs du comité olympique ne devraient pas augmenter de beaucoup son prestige à travers le pays et, chose certaine, elles n'aideront pas à maintenir le prestige du Canada à l'étranger!

Il est à espérer que les leçons de cette année serviront pour les jeux olympiques à venir et qu'on enverra à l'étranger des athlètes représentant véritablement le calibre du sport au pays. Espérons aussi qu'avec tous ces dons, cadeaux et quêtes qu'on a faits en faveur des membres de nos divers clubs olympiques, un état financier sera publié à la fin des jeux démontrant aux Canadiens comment on a dépensé les sommes d'argent récoltées dans le grand public.

Au Juniorat de la Sainte-Famille de St-Boniface

Gouret

Le dimanche 18 janvier, après la grand'messe, le club des petits rencontrait sur la glace du Juniorat ses redoutables adversaires, les élèves du Jardin de l'Enfance Langevin. Malgré les beaux efforts et le courage extraordinaire des "Jardinistes", les nôtres sortirent vainqueurs: 4 à 0.

Juniorat VS St-Charles. Dans l'après-midi, de la même journée, le grand club du Juniorat se mesurait aux joueurs de St-Charles. La partie commença à 2 h. 30. Le jeu fut très serré et très intéressant. Les montées incessantes de notre équipe ne furent pas suffisantes cependant pour remporter la victoire. La partie se termina avec un pointage de 6 à 5 en faveur de St-Charles.

Juniorat VS Collège. Jeudi après-midi, le 22 janvier, nos moyens se rendaient au Collège pour rencontrer leurs confrères de là-bas. Ni l'un ni l'autre eut l'honneur de se dire vainqueur; la troisième période se terminant avec un pointage de 3 à 3.

Messe de Requiem

Jeudi matin, le 22 janvier, le R. P. A. Lemoine, O.M.I., notre supérieur, célébrait en notre chapelle une grand'messe de Requiem pour le repos de l'âme de S. Exc. Mgr E. Yelle, ancien archevêque de St-Boniface.

Convalescents

Les Junioristes sont heureux de revoir parmi eux le R. P. A. Fortin qui nous quitta pour passer quelques jours à l'hôpital. Gabriel Breton nous est revenu lui aussi de l'hôpital, après avoir subi une opération. Les Junioristes lui souhaitent un prompt rétablissement.

Gérard MAURICE.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kles)

VENDREDI 30 JANV.
7.00—Ouverture
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes — Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Sur Demande
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.10—Bulletin des Agriculteurs
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes françaises
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Pronostics — Conditions des routes
5.15—Ecole Populaire
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'oncle Henri
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il vous plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son péché
7.30—Amérique Latine
7.45—Méli-Mélo
8.00—Fables de Lafontaine
8.15—Jesse Crawford
8.30—Les feux de la rampe
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Causerie
9.30—Notre héritage des maitres
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

SAMEDI 31 JANV.
7.00—Ouverture
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes — Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Variétés
9.30—Mélodies
10.00—Sur Demandes Spéciales
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
12.00—Nos modernes
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de Sieste
1.30—Musique de Concert
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Condition des Routes
5.15—Mon choix
5.25—Evénements sociaux et avis de Décès
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il vous plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Concert Léger
7.30—Vers les Iles Hawaïennes
7.45—Méli-Mélo
8.00—Musique du bon vieux temps
8.30—A être annoncé
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artega présente
9.30—Veillée du samedi soir
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

DIMANCHE 1er FEV.
5.00—Ouverture Musique d'orgue
5.10—Température — pronostics —
5.15—Musique de choix
5.30—L'Heure Religieuse
6.00—En Valsant
6.30—A l'opéra
7.00—Nouvelles —
7.15—Le petit concert du dimanche
7.30—Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Les étudiants au micro
8.30—Nos classiques
8.50—Nouvelles — Fin des émissions

LUNDI 2 FEV.
7.00—Marches
7.25—Horaire
7.30—Prière du matin
7.45—Condition des routes—pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Demande Spéciale
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.10—Bulletin des agriculteurs
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Condition des routes
5.15—Ecole populaire
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'Oncle Henri
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB—
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique S'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Amérique Latine
7.45—Musique — Hawaïenne
8.00—D'Artega
8.30—Le ciel par dessus les toits
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Causerie
9.30—Chef-d'Oeuvre
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

MARDI 3 FEV.
7.00—Marches
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Condition des routes—pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Demande Spéciale
10.30—Pour vous Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Nos plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.15—Conseil Canadien de la Coopération
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaité du bon vieux temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — pronostics —
5.15—Bonne Chanson
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Le ralliement du rire
8.00—En vedette
8.30—Studio G-7
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Moment de la rêverie
9.30—L'Heure du Concerto
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

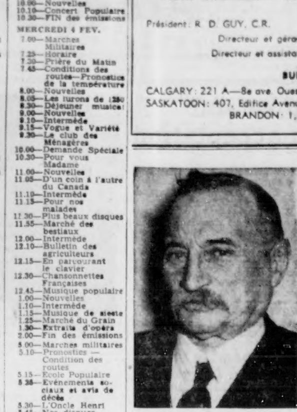
MERCREDI 4 FEV.
7.00—Marches Militaires
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes—Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Demande Spéciale
10.30—Pour vous Madame
11.00—Nouvelles
11.05—D'un coin à l'autre du Canada
11.10—Intermède
11.15—Pour nos malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.10—Bulletin des agriculteurs
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes Françaises
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Marché du Grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Pronostics — Condition des routes
5.15—Ecole Populaire
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'Oncle Henri
5.45—Nos disques
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Let's Learn French
8.00—Sur le train de la gaieté
8.30—Baptiste dans les Champs Elysées
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—En vedette — Dave Dennis
9.30—Votre Choix
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des Emissions

JEUDI 5 FEV.
7.00—Marches
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Condition des routes
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variétés
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Demande Spéciale
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.15—Mélodies de Hambleys
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaieté du Bon Vieux Temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Pronostics —
5.15—Bonne Chanson
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—Yvan L'Intrépide
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Au Music Hall Français
8.00—Concert pour tous
8.30—La voix du pays
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Moments de rêverie
9.30—Concert
10.00—Nouvelles
10.10—Concert populaire
10.30—FIN des émissions

Les Australiens améliorent le cinéma

SYDNEY — Une invention australienne susceptible de révolutionner l'industrie cinématographique a été développée par un technicien de Sydney. Elle permet la projection de films sur trois dimensions, et son principal élément est un type particulier d'écran.

Ces nouveaux films donnent une impression de profondeur et l'on pense que cette invention doit marquer une amélioration considérable sur le système européen de projection sur trois dimensions. Le système australien donne un champ complet de continuité panoramique. Il reste à prouver qu'il sera viable de tous les angles au-dessous de 90°, mesurés de la situation de l'observateur, ce qui est essentiel pour les besoins du spectateur. L'inventeur est persuadé que l'agrandissement de l'écran procurera ce résultat.



M. J.-A. Marion



M. E. Préfontaine

Au congrès des commissaires d'écoles du Manitoba, qui fut tenu à Winnipeg la semaine dernière, **M. J.-A. Marion**, président de la Commission Scolaire de St-Boniface, et **M. Edmond Préfontaine**, député au provincial, furent tous deux élus membres de l'exécutif de la "Manitoba School Trustees' Association". On présenta à M. Marion une canne en guise de reconnaisance pour les services éminents qu'il a rendus à la cause de l'Education au Manitoba.

La société n'est que le développement de la famile. Si l'homme sort corrompu de la famille, in entre corrompu dans la cité.

LACORDAIRE.

LE GARAGE PARK

M. Marcel Choiselat désire remercier très sincèrement tous ceux qui ont assisté à l'ouverture officielle de son nouveau garage, le GARAGE PARK, samedi dernier. Il désire assurer ses nombreux clients qu'il s'efforcera en retour de leur donner en tout temps un service efficace, courtois et sûr.

ABC LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE ABC

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619 avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Les divorces au Canada

Durant la prochaine session fédérale, le parlement sera de nouveau assailli par des requêtes de divorce. Ces requêtes proviennent de la province de Québec, la seule qui n'ait pas sa ou ses cours de divorces. La population de cette province, en grande majorité catholique, ne reconnaît pas la loi du divorce, et partant ne veut pas de tribunaux qui puissent dissoudre le mariage. Le Code civil de la province de Québec, confirmé par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord (1867), respecte et défend l'indissolubilité du mariage. Très peu d'ailleurs en cette province réclament l'institution d'une cour de divorce. Chaque année, les membres du Comité sénatorial doivent étudier les demandes de divorce de la minorité québécoise et se prononcer en faveur ou contre la rupture de l'union de ceux qui ne reconnaissent pas l'indissolubilité du sacrement de mariage. Il n'est pas étonnant que les vénérables membres du Sénat soient ahuris, fatigués, dégoûtés d'entendre les jérémiades des époux et des épouses et leurs querelles de ménage. Jusqu'à date, 272 requêtes ont été inscrites pour la prochaine session, et il est fort probable que d'autres s'ajouteront à la longue liste. Bien que moins nombreuses que l'an dernier, les demandes de divorce surpassent la proportion d'avant-guerre. Les tribunaux des autres provinces sont aussi débordés. Pour se soustraire à une tâche aussi fatigante et aussi odieuse, certains membres du parlement réclament l'institution d'un tribunal de divorce dans la province de Québec sous prétexte que la minorité a "le droit de faire respecter ses vues." L'argument ne tient pas. Parce que quelques-uns ont des opinions différentes de la majorité qui reconnaît l'indissolubilité du mariage, ce n'est pas une raison d'instituer un tribunal de divorce dans Québec; autrement la loi cesserait d'être "une ordonnance de raison en vue du bien commun" et deviendrait "une affaire de convenance, d'intérêt, d'opportunisme, d'expédients; elle prendrait un aspect utilitaire et pragmatique", comme le dit le R. P. L.-C. de Léry, S.J., dans **Relations.**

Les honorables Sénateurs se plaignent de la multiplicité des cas de divorce. Très bien! Mais à qui la faute? A nos hommes d'Etat eux-mêmes, à nos législateurs? Les pouvoirs civils peuvent battre leur coulpe. Ils se sont arrogé des attributions qui n'étaient pas de leur juridiction. En établissant la loi du divorce, ils ont détruit l'indissolubilité du mariage, puisque par leur loi, ils ont contredit la loi divine. Aussi, conséquence logique, "influencées par l'ambiance législative et judiciaire, les moeurs publiques regardent trop souvent le divorce comme une chose légitime, voire normale. 'La seule possibilité du divorce désunit beaucoup de ménages qui, sans elle, resteraient unis ou tout au moins résignés; elle fait l'office d'une cheminée d'appel qui crée un courant factice." (Planiol). Le divorce a gagné, à la faveur de la loi, toutes les classes de la société. Ce n'est pas en créant un tribunal de divorce dans chaque province que l'on enrayera le divorce, mais bien plutôt par la suppression de ces institutions qui favorisent le "mariage-plaisir" au détriment du "mariage-devoir".

Nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil sur les statistiques pour nous convaincre de la proportion alarmante des divorces au Canada. L'an dernier, le parlement devait étudier 406 requêtes de divorce; il en a approuvé 348 et différé 28. En 1938, alors que Québec et l'Ile du Prince-Edouard envoyaient leurs causes de divorce au fédéral, les requêtes étaient moins nombreuses, soient 85 demandes, pour les deux provinces. L'on constate une augmentation proportionnelle des divorces ou demandes de divorce aux tribunaux des autres provinces. Bien que le nombre des demandes de divorce soit moins considérable en 1948 qu'il ne l'était en 1946, il dépasse tout de même et de beaucoup celui d'avant-guerre. Nous donnons ci-dessous le nombre des requêtes de divorce en 1946 et, entre parenthèses, celui de 1948: Ile du Prince-Edouard 4 (2); Nouvelle-Ecosse 260 (51); Nouveau-Brunswick 382 (39); Québec 290 (83); Ontario 2,527 (824); Manitoba 636 (205); Saskatchewan 505 (282); Alberta 962 (271); Colombie canadienne 2,005 (647); Canada 7,571 (2,244).

La dépêche, datée d'Ottawa, après avoir rapporté les statistiques que nous venons d'énumérer, contient le commentaire suivant: "Bien que plusieurs critiques aient été soulevées aux Communes contre le fait que le parlement décide des questions de divorce pour la province de Québec, il n'est pas probable que l'on change avant longtemps cette procédure. La province catholique romaine est opposée au divorce et les gouvernements, soit fédéral soit provincial, ne faciliteront pas l'obtention des divorces contre le désir de la majorité de la population."

La population de Québec s'oppose au divorce parce qu'il est contraire à la loi naturelle et à la loi divine. Elle n'est pas d'ailleurs sans savoir que le divorce a des répercussions terribles sur la société: rupture de la famille, abandon des enfants, suicide de la nation. "Si l'on admet, écrit Bigenwald, que la société repose sur la famille, le divorce doit être proscrit: l'indissolubilité rend le mariage plus sérieux, parce qu'irrévocable; elle est favorable à l'union entre époux qui ne peuvent songer à un autre foyer; elle assure l'éducation de tous les enfants; elle établit la cohésion entre les ancêtres et les descendants, la fixité dans l'esprit familial. Le divorce est contraire à cette stabilité. Il n'assure même pas le bonheur des individus auxquels il sacrifie la famille, car il y a une corrélation troublante entre l'accroissement du divorce et celui des adultères, des crimes passionnels, des naissances illégitimes, des pratiques anticonceptionnelles, des suicides, des cas de folie."

De fait le divorce est un signe de décadence qui nous ramène aux civilisations païennes où "certaines femmes, au dire de Sénèque, comptaient leurs années par le nombre de leurs maris."

J. V.

M. St-Laurent et l'autre . . .

La ville de Winnipeg avait l'honneur de recevoir la semaine dernière l'un des politiques les plus en vue au Canada, l'honorable Louis St-Laurent.

Durant trois jours, notre illustre compatriote adressa la parole à six auditoires différents. Il le fit avec une égale maîtrise du français et de l'anglais.

L'un des reporters du **Free Press** a relevé quelques petits incidents survenus au banquet offert par la Chambre de Commerce vendredi soir dernier — incidents qui nous semblent mériter d'être consignés dans nos colonnes.

"M. St-Laurent, écrit-il, chanta l' "O Canada" en français alors que tous les autres assistants le chantèrent en anglais. Il prit un repas au saumon et les autres convives, au rôti de boeuf . . ."

La visite de M. St-Laurent évoque par antithèse le voyage mémorable que fit jadis dans l'Ouest canadien un certain politicien du Québec qui croyait avoir trouvé la formule magique pour obtenir l'unité nationale et transformer en amis les Canadiens français et anglais.

M. St-Laurent et l'autre . . . parlèrent tous deux d'unité nationale. L'un le fit avec distinction, l'autre avec rusticité. L'un fut l'objet de marques de sympathies touchantes de la part de ses compatriotes, l'autre fut ignoré à peu près complètement. L'un respecta les lois de l'Eglise quant à l'abstinence, l'autre, pour faire preuve de largeur de vue, mangea du rosbif un vendredi.

L'un et l'autre se ressemblent par antithèse. L'un a servi les siens, l'autre leur a nui.

Réélection de M. Pouliot

La **Canadian Press** nous apprenait samedi dernier la réélection de M. Adrien Pouliot au poste de gouverneur de Radio-Canada pour un autre terme de trois ans.

Les Canadiens français — en particulier ceux de l'Ouest — se réjouissent de ce que le mérite et la compétence de notre illustre compatriote soient ainsi reconnus officiellement.

M. Pouliot est un savant de haute renommée. Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université Laval, il a prononcé au Canada, aux Etats-Unis et même en Europe des conférences qui ont eu une vive répercussion. Très versé dans les questions de la radio française, il a défendu avec tact et fermeté la cause des minorités canadiennes-françaises auprès des dirigeants de Radio-Canada.

Canadien dans toute l'acception du mot, il n'a pas voulu limiter son dévouement aux Canadiens français du Québec. Il a porté envers les compatriotes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta un intérêt qui a déjà produit d'heureux résultats.

M. Pouliot est un patriote éclairé, à l'esprit large, aux vues généreuses. Il ne s'est jamais contenté de protester contre un état de choses ou de le déplorer. Il a pris des mesures pour le corriger. Nous n'en voulons d'autres preuves que l'attitude courageuse et honnête qu'il a adoptée dans le débat qui s'est fait autour de notre système d'enseignement. Il a dû encaisser en retour des coups rudes et parfois blessants pour un homme qui est droit et à qui la petitesse de vues est inconnue. Convaincu qu'il servait la cause des Canadiens français, il a continué la lutte en la maintenant toujours cependant sur un niveau fort élevé.

L'unité nationale et M. St-Laurent

Lors de son séjour à Winnipeg, l'hon. Louis St-Laurent prononça devant quelque quatre cents délégués de l'Association libérale-progressiste un discours de haute tenue durant lequel il définit l'unité nationale telle qu'il l'entend.

"L'unité nationale, dit-il, n'est pas du genre de celle dont il est fait mention dans les statuts, mais du genre de celle qui rend chaque Canadien heureux d'être un Canadien.

"L'unité nationale est désirable et possible seulement si tous nos citoyens, descendant des deux principales races de notre population, de même que tous les autres, jouissent d'une situation où l'égalité est absolue, non seulement une égalité qui se trouve dans les textes de nos lois constitutionnelles, mais une égalité pratique dans l'application quotidienne de ces lois . . ."

M. St-Laurent est candidat au poste de chef du parti libéral et à celui de premier ministre. Il a choisi une circonstance d'une exceptionnelle gravité pour faire une profession de foi nationale qui promet les plus heureux résultats pour l'avenir de l'élément français au pays.

Une telle déclaration requérait chez le ministre des Affaires étrangères un courage qui mérite d'être signalé.

L. L.

M. Wallace candidat à la présidence des E.-U.



Le troisième parti que vient de fonder M. Henry Wallace aux Etats-Unis semble voué à un échec certain. L'appui qu'il recevra de l'élément communiste ne lui permettra pas de causer un tort réel à M. Truman.

Billet du vendredi

Le dernier ouvrage de MICHELLE LE NORMAND

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Dans la galerie de nos femmes-écrivains, Michelle Le Normand n'est pas la première venue. Sans doute l'oublie-t-on parfois, comme d'autres, parce que de plus jeunes — par la plume sinon par l'âge — forcent l'attention de la critique et du public, mais elle ne doit pas s'en sentir diminuée. A chacun son champ et son bien. Michelle Le Normand possède les siens, qui ne sont ni terre en friche ni métal simplement doré. Il est possible qu'elle ne soit pas très à l'aise dans le récit qui se prolonge en roman, mais elle excelle dans un autre domaine, celui du conte ailé et de la nouvelle, où elle met beaucoup d'elle-même. Certains de ses tableaux sont des joyaux ciselés, et ses évocations du passé, quand elle s'abandonne à la pente des souvenirs, frémissent d'une émotion, d'une intensité de vie et d'une nostalgie qui se communiquent au lecteur, lui font regretter ce qui n'est plus et qui devrait être, et qu'il a un moment l'illusion d'avoir lui-même vécu. Dans notre littérature, il n'est rien de plus frais et de plus charmant, rien de plus prenant que ce premier volume de Mme Le Normand qui s'intitule modestement **Autour de la maison,** au cours duquel elle ressuscite les heures ensoleillées de sa jeunesse, la campagne où elle vécut enfant, les compagnons de jeu depuis longtemps disparus, les animaux familiers que l'on enterra au fond du jardin, les fleurs, légumes et fruits de plates-bandes aujourd'hui détruites, qui faisaient l'enchantement d'une âme qui s'éveille à la vie, l'aime et aime tout autour d'elle. Refermant le petit livre, on a le sentiment d'une perte immense. Qu'est devenu celui-ci des amis que nous donna l'écrivain, et celui-là, et la petite blonde qui était si jolie avec ses boucles dorées, et la brune qui était femme avant l'âge, ne soupçonnant rien encore des pouvoirs latents en elle?

★

Toutes ces fillettes entrevues se marièrent sans doute comme d'autres et elles se fondirent dans le grand anonymat des familles. Les garçons devinrent des hommes et leur amitié se perdit. Les uns, parce que la vie les voulut pauvres, et que les pauvres s'isolent volontiers. Les autres, parce qu'ils s'enrichirent et que les riches, sauf de rares exceptions, méprisent toujours un peu ceux qui ne font pas comme eux joyeusement sonner les écus. Qui de nous n'a perdu des amis chers de jeunesse, parce qu'ils firent fortune dans l'ordre des possessions matérielles? Michelle Le Normand saisit un peu tout cela, le suggère quand elle ne l'exprime pas, ou le dit à mi-voix, en demi-teintes, avec des mots où se mêlent sagement la désinvolture et le regret. Après deux ou trois romans, elle vient de publier un recueil de nouvelles, **Enthousiasme** (1), où se retrouvent ses meilleurs dons: son entrain, sa spontanéité, la joie de vivre qui est en elle et que les mauvais jours ne réussirent pas à tuer. Si elle eut sa part de la douleur humaine, elle sut ne pas se laisser dominer par elle. Il y avait en elle des ressources de vie intérieure qui lui permirent de se défendre, de maîtriser son coeur et d'accepter comme elle est l'existence quotidienne, sans permettre qu'elle entame sa personnalité. On remarque chez Michelle Le Normand deux qualités qui ne sont pas des plus communes: elle sait composer et elle possède sa langue. Elle n'ignore pas qu'un livre se construit d'après des données précises, comme une maison ou un ouvrage de génie, et qu'il ne naît pas de phrases alignées au hasard. Elle connaît aussi sa langue à un degré remarquable, et c'est là un compliment qui ne s'adresse qu'à de rares élus.

★

Son dernier ouvrage se compose d'une quinzaine de nouvelles, qui nous promènent de la Gaspésie, où elle passe chaque année plusieurs mois, à Vancouver et à Victoria. Les personnages qu'elles présentent, hommes et femmes, et jusqu'aux bêtes dans les champs, empruntent tous quelque chose à l'auteur. On sent partout sa main et son oeil, appréciateur et éveillé, critique aussi, et qui sait voir ce qui mérite d'être vu. Elle ne paraît jamais s'ennuyer et l'on ne bâille pas en sa compagnie. Elle raconte à une allure endiablée et elle décrit avec des moyens qui n'appartiennent qu'à elle. On dirait à certains moments qu'elle prend le paysage entre ses bras pour le déposer à vos pieds. Elle jouit des beautés de la nature et voudrait qu'on les goûte avec elle. Elle a de l'allant, du vif-argent, du feu, et cet enthousiasme resté jeune sous le signe duquel elle abandonne son dernier livre au public. Prenez et lisez. Lisez et vous verrez. Michelle Le Normand n'est peut-être pas le plus grand écrivain de notre jeune pays, mais il y a chez nous peu d'écrivains qui possèdent autant qu'elle le goût de la vie, le naturel et la manière de dire bellement les choses. Michelle Le Normand, qui n'a guère besoin d'être présentée, n'est aucunement Michelle Le Normand. Elle commença un jour d'écrire sous ce nom dans les journaux, et elle le garda. Née Marie-Antoinette Tardif, elle est la femme de Léo-Paul Desrosiers, romancier et historien, conservateur de la Bibliothèque municipale de Montréal. Il y a chez elle de l'atmosphère, et il y paraît.

(1)—Editions du **Devoir,** Montréal.

(Reproduction interdite)

Québec et le divorce

Les hommes d'ordre dans tous les pays s'inquiètent de plus en plus de la marée montante des divorces et de ses terribles conséquences au point de vue religieux et social. Le Canada malheureusement n'échappe pas à ce fléau. La province de Québec, grâce à sa législation, en souffre moins que les autres, mais des efforts se multiplient pour lui faciliter cette funeste institution. Aussi faut-il leur opposer un solide rempart. Et le premier moyen est d'éclairer l'opinion. C'est ce à quoi tend une brève étude du R. P. de Léry, S.J., parue d'abord dans **Relations** et que l'Ecole Sociale Populaire publie dans sa collection de l' "Actualité en Tracts", accompagnée de deux importantes déclarations épiscopales. Il faut répandre ce tract le plus possible. On peut en obtenir un exemplaire en adressant un timbre de trois sous au secrétariat de l'E. S. P. (1961, Rachel Est, Montréal). Il se vend 30 sous la douzaine, $2.00 le cent.

Je ne suis et ne veux être ni un homme d'affaires ni un homme de parti. Je suis catholique d'abord et avant tout, et je subordonne tout à mes convictions catholiques.—Louis VEUILLOT.

St-Laurent succédera-t-il à King comme King a succédé à Laurier?

En 1893, les libéraux résolurent de tenter un suprême effort pour enlever le pouvoir aux conservateurs qui l'avaient exercé presque sans interruption depuis la Confédération. Constatant que le parti conservateur et Macdonald devaient surtout leurs succès à l'appui constant de la province de Québec, la première convention du parti libéral choisit comme chef le québécois W. Laurier. C'était la première fois depuis 1867 qu'un parti fédéral acceptait le risque de se donner un chef de langue française. Ce fut un coup de maître puisque Laurier conquit si bien la province de Québec pour les libéraux qu'ils la conservent encore après plus d'un demi-siècle.

En 1919

En 1919, la deuxième convention du parti libéral préféra M. Mackenzie King à M. Fielding qui avait été le premier lieutenant de Laurier. Il n'était pas question de choisir un autre chef de langue française, mais on se rallia au candidat qui paraissait le plus acceptable à la province de Québec. Fielding avait lâché Laurier pour entrer dans le ministère d'union tandis que M. King était l'un des rares libéraux de langue anglaise qui lui étaient restés fidèles. M. King conserva l'appui de la province de Québec et cela lui a valu le plus long règne de notre histoire politique.

Au mois d'août

Le parti libéral tiendra sa troisième convention au mois d'août prochain. Les observateurs politiques s'accordent actuellement à prédire que M. Louis St-Laurent sera choisi pour succéder à M. King. Le parti libéral se trouverait ainsi à consacrer une sorte d'alternance entre un chef de langue française et un chef de langue anglaise. Les libéraux reconnaissent que c'est sur l'appui presque entier du Québec qu'ils doivent miser pour conserver le pouvoir en dépit de la concurrence qu'ils auront à subir de la part des conservateurs et des socialistes dans les provinces anglaises. Les conservateurs dont la situation actuelle est au moins aussi décourageante que celle des libéraux de 1893 seront-ils tentés un jour de se donner un chef de langue française et de mettre à l'essai, en désespoir de cause, la recette qui a valu aux libéraux tant de succès électoraux?

M. King à sa retraite

M. King est apparemment disposé à prendre sa retraite. C'est lui qui a recommandé la tenue d'une convention à la Fédération libérale nationale dans le discours qu'il a prononcé au banquet du mardi 20 janvier. On croyait généralement que M. King profiterait de la circonstance pour annoncer sa démission prochaine. On se demandait même s'il ne désignerait pas son successeur et s'il n'inviterait pas le parti à confier ses destinées à M. St-Laurent.

Toujours prudent, circonspect et calculateur, M. King ne s'est engagé en rien. Au point que les commentateurs en sont encore à se demander si le long discours qu'il a prononcé sur le choix d'un chef signifie qu'il est résolu à s'en aller ou prêt à rester si on le lui demande. Il n'a pas coupé ses ponts, il s'est réservé la liberté de prendre toute décision que pourraient lui suggérer les circonstances.

Comme disent nos gens, il semble qu'il veuille "se faire prier". Que ce soit simplement à titre de suprême hommage ou qu'il désire réellement un nouveau mandat qui reconnaîtrait en lui le chef irremplaçable, cela demeure son secret.

Voeu de M. King

M. King désire-t-il réellement que M. St-Laurent lui succède comme lui-même a succédé à Laurier? C'est ce que l'on répète dans les cercles libéraux de langue française. M. King ne s'est jamais ouvert là-dessus. Il a évidemment permis à M. St-Laurent de se mettre en vedette en le reconnaissant comme son premier lieutenant, en le désignant comme premier ministre intérimaire lors de ses derniers voyages en dehors du pays. Il est allé un tout petit peu plus loin dans sa conférence de presse de lundi dernier en disant qu'il comptait sur M. St-Laurent pour lui alléger la tâche de la direction parlementaire au cours de la prochaine session. Manifestera-t-il plus clairement une préférence pour M. St-Laurent et favorisera-t-il plus ouvertement sa candidature à la direction du parti d'ici la convention? Cela reste à voir.

Chances d'élection

Qu'il ait ou non l'appui de M. King—à la condition évidemment que M. King ne soit pas candidat à sa propre succession — M. St-Laurent a de fortes chances de se faire élire à la convention du mois d'août prochain. Il a pris une forte avance sur tous ses concurrents. Nombre d'observateurs prévoient même qu'il pourrait être le choix unanime de la convention.

M. Abbott

M. Douglas Abbott, le ministre des Finances, qui s'annonçait comme l'un des candidats les plus sérieux, a déclaré qu'il ne songeait pas à faire la lutte à M. St-Laurent. M. Paul Martin, ministre de la Santé, a fait une déclaration dans le même sens. Les jeunes ministres se trouvent évidemment dans une situation difficile. En faisant la lutte à M. St-Laurent, ils courent un grand risque d'aller à la défaite et ils s'exposent à ne pas être invités à faire partie du nouveau cabinet que formera le nouveau chef après son accession au pouvoir. En s'effaçant devant lui, ils se réservent pour l'avenir puisque M. St-Laurent a 66 ans et qu'il ne saurait donc conserver la direction du parti que pendant quelques années. Les plus âgés des ministres ne paraissent pas avoir de chances sérieuses. Il y aura peut-être M. Gardiner qui tentera sa chance: il est incontestablement le meilleur orateur du parti, mais son prestige est fort entamé par les échecs répétés qu'il a subis dans sa province de Saskatchewan et la faillite de sa politique de stabilisation agricole.

M. St-Laurent apparaît donc comme le plus fort candidat à la succession de M. King, comme l'élu probable de la convention libérale. Il a d'ailleurs en quelque sorte inauguré sa campagne en faisant la semaine dernière une première tournée de conférences dans l'ouest du pays. Comme il convient à un aspirant à la succession de King et de Laurier, il a choisi comme thème principal de ses conférences l'unité nationale. Il faut cependant lui savoir gré d'avoir insisté à Winnipeg sur l'égalité qui doit être observée entre les divers groupes ethniques de la population canadienne, d'avoir même insisté sur l'égalité pratique qui ne doit pas s'arrêter aux textes de loi.

Souvenir de Laurier

On comprend que M. St-Laurent évoque le souvenir prestigieux de Laurier. On ne peut cependant s'empêcher de souhaiter qu'il ne suive pas son exemple de trop près et qu'il n'aille pas trop loin dans la voie des compromis désavantageux pour ses compatriotes de langue française s'il devient comme Laurier premier ministre du Canada.

Jacques BERGERON.

Notes de la semaine

Persécution des catholiques aux E.-U.

L'Eglise catholique a joué un rôle d'envergure aux Etats-Unis, au cours de la deuxième grande guerre. Elle en est sortie plus influente et plus respectée qu'en aucun autre temps de son histoire.

Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure si les sectes protestantes américaines déploient soudainement une activité fébrile pour diffamer l'Eglise qu'elles considèrent d'ailleurs comme une rivale dangereuse. Pour y parvenir, elles exploitent habilement un sentiment puissant chez les Américains, celui de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Un organisme connu sous le nom de "Protestants and Other Americans United for Separation of Church and State" et dont le parrain est l'évêque méthodiste G. Bromley Oxnam, vient de tirer ce qui semble n'être que le premier coup de canon d'une guerre qui menace de prendre des proportions considérables. Une réunion a été tenue récemment à Fargo, Dakota-Nord, dans le but de demander à l'Etat que "le port de n'importe quel costume religieux qui dénote l'appartenance à un ordre ou à une société religieuse soit prohibé dans les écoles publiques de l'Etat".

Il n'y a que soixante-dix religieuses qui enseignent dans les écoles publiques du Dakota-Nord!

On se souvient que l'année dernière une mesure semblable avait été présentée à la législature du Dakota-Nord, puis retirée subitement par celui qui s'en était fait le parrain.

Les législateurs américains ont sans doute d'autres problèmes plus graves à régler que celui du port de l'habit des soixante-dix religieuses qui enseignent à leurs élèves des écoles publiques à aimer Dieu et à servir leur pays.

Enfin, c'est fini!

Selon une dépêche de la **Canadian Press** en date du 23 janvier, le Canada vient de refuser aux représentants militaires russes dans notre pays le privilège de visiter les établissements militaires canadiens parce que la Russie a refusé à l'attaché militaire canadien à Moscou un privilège identique.

A la lecture de ce bref communiqué, plus d'un Canadien s'est dit: "Enfin, c'est fini!" Finie notre indifférence à l'égard des menées de Moscou chez nous! Fini également notre "flirtage" avec l'Ours soviétique; "flirtage" qui ne nous a valu, d'ailleurs, que des coups de griffes!

Dommage tout de même que l'on n'ait pas usé de la même réciprocité en temps de guerre, alors qu'une propagande enfantine voulait nous faire croire que tout irait pour le mieux entre la "démocrate" Russie et les Alliés.

M. Douglas et les tribunaux

Le premier ministre de la Saskatchewan, l'hon. T. C. Douglas, n'a certainement pas contribué à accroître le prestige du parti dont il est le chef, par son attaque injustifiée contre les tribunaux civils.

En effet, M. Douglas a déclaré le 14 janvier que le temps était venu pour les gouvernements de mettre en doute les droits des cours de frustrer la volonté de l'électorat. Il ajouta que quoique la plupart des juges étaient dignes et intègres, un grand nombre étaient des candidats défaits ou d'anciens députés et personnifiaient notre système capitaliste-monopolisateur.

Les multiples échecs que M. Douglas a essuyés devant les cours civiles, en raison des lois socialisantes qu'il a fait voter à la Chambre, expliquent la mauvaise humeur du chef de la CCF, mais ils ne l'excusent pas de commettre un tel écart de jugement. S'il faut à l'avenir laisser aux partis politiques le soin de décider ce qui est conforme à la Constitution du pays ou ce qui ne l'est pas, nous pouvons nous attendre à tout!

L'écart de M. Douglas a reçu l'accueil malveillant qu'il méritait de toute la presse canadienne sans exception. Nous y souscrivons volontiers.

Un Canadien français nommé sous-ministre

L'honorable M. King a annoncé samedi dernier la nomination de M. Jean-Claude Lessard au poste de sous-ministre des Transports. La direction des chemins de fer et de la marine relèvera donc à l'avenir d'un Canadien de langue française.

Le nouveau titulaire est le premier Canadien français à devenir sous-ministre avec juridiction complète sur son département depuis 1942. Le dernier sous-ministre canadien-français, le général L.-R. Laflèche, avait abandonné son poste pour entrer dans la politique active.

La population de langue française a droit à six sous-ministres sur vingt. Il lui en faut donc encore cinq autres pour qu'elle obtienne justice et pour que soit réalisé le voeu exprimé par l'honorable Louis St-Laurent samedi dernier: "Le Canada doit devenir un pays où les deux grandes races jouissent d'une égalité absolue, . . . une égalité pratique dans l'application quotidienne de ses lois . . ."

Il faut se réjouir sans doute de ce premier succès, mais il faut surtout continuer la lutte.

L. L.

Pour le bien de notre nationalité

Dans les périodes troublées, les peuples, surtout s'ils sont numériquement faibles, sentent plus que jamais la nécessité de serrer les rangs, de se grouper aussi étroitement que possible autour de leur idéal national. C'est un peu ce qu'éprouve actuellement la nationalité canadienne-française. D'où certains mouvements salutaires propres à affermir notre groupe ethnique, à lui faire prendre mieux conscience de ses droits et de ses responsabilités, à consolider ses positions. Tel le projet d'un drapeau provincial qui symboliserait les aspirations de la grande majorité des citoyens de la province de Québec et que le gouvernement vient heureusement d'adopter; tel aussi celui, déjà en marche, qui grouperait en une puissante Fédération toutes les Sociétés St-Jean-Baptiste de la province, et plus tard sans doute, de tout le pays. Il faut souhaiter que chacun, mettant le bien commun au-dessus des autres considérations, s'emploie à faire réussir le plus tôt possible ce deuxième projet, non moins opportun que le premier.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Cours sur le mariage

Quarante garçons et cent filles suivent les cours de préparation au Mariage. Leur nombre et l'intérêt qu'ils apportent à ces cours sont un grand encouragement.

Nouveau syndic

Les paroissiens ont exprimé leur préférence pour le choix d'un nouveau syndic. Depuis la mort de M. Henri Painchaud, syndic qui en était à sa troisième année, M. Jean Trudeau avait été choisi temporairement.

Le candidat qui a recueilli le plus de votes, dimanche dernier, est M. François André, ex-sacristain. Bien au courant de toutes les affaires de la paroisse, M. André saura rendre encore de grands services, comme syndic.

Un nouvel autel

A la Cathédrale, nous devrons, cette année, ériger un nouvel autel.

Bien des raisons nous encouragent à le vouloir beau, riche, imposant. La Cathédrale est l'église-mère de l'Ouest, la plus imposante de toutes. Surtout, l'autel est l'endroit le plus important, le plus saint, dans une église; il importe qu'il soit la partie la plus riche de notre cathédrale.

L'autel est plus qu'une table de pierre, de marbre ou d'une autre matière, c'est une table sanctifiée par l'usage qu'on en fait; c'est une pièce qui symbolise et concrétise l'union de nos vies à celle du Christ-Jésus.

Eriger un autel à la fois très religieux et très imposant, c'est un projet pour la réalisation duquel notre fierté paroissiale et nationale peuvent bien concourir; mais c'est surtout une affaire profondément religieuse.

Motif surnaturel! voilà ce qui devra inspirer tous les sacrifices, toutes les activités des paroissiens, au cours de cette année, tant des particuliers que des organisations.

Heure Sainte radiodiffusée

A la suggestion d'un Ligueur du Sacré-Coeur, il y aura Heure Sainte nocturne radiodiffusée par C.K.S.B., le premier vendredi du mois au soir, de 10 h. 30 à 11 h. 30.

Toutes nos familles pourront s'unir pour la prière, durant une heure.

Cette Heure aura lieu à la Cathédrale de St-Boniface, en présence du Très Saint Sacrement exposé.

La première Heure, le 6 février au soir, sera prêchée par le R. P. D. Jubinville, O.M.I., directeur de la Maison de Retraites Fermées. Le chant sera exécuté par la Chorale de la Cathédrale.

Grâce à la générosité de C.K. S.B., les frais de radiodiffusion seront le plus bas possible. Cependant, la Ligue de St-Boniface fait un appel spécial aux Ligues du diocèse et à toutes les personnes qui voudraient contribuer à une telle oeuvre.

Familles catholiques, soyez en prière, chez vous, de 10 h. 30 à 11 h. 30, vendredi, le 6 février.

Retraites fermées

Janvier

30 au 2 fév.: Chevaliers de Colomb. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Février

2—5: A être annoncé.
6—9: Techniciennes. R. P. D. Jubinville, O.M.I.
9—12: A être annoncé.
13—16: Jeunes gens de St-Boniface. R. P. D. Jubinville, O.M.I.
17—20: Hommes de Lourdes et d'Aubigny. R. P. D. Jubinville, O.M.I.
20—23: Etudiants des hauts grades de N.-D. de Lourdes. R. P. D. Jubinville. O.M.I.
23—26: Dames de St-Pierre et d'ailleurs. R. P. P. Dumouchel, O.M.I.
27—1er mars: Demoiselles en général. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Mars

1—4: Hommes de St-Pierre et d'ailleurs. R. P. D. Jubinville, O.M.I.
5—8: Demoiselles de St-Boniface. R. P. D. Jubinville, O.M.I.
8—11: Dames de St-Malo et de St-Eustache. R. P. D. Jubinville, O.M.I.
12—15: Jeunes gens de St-Boniface et d'ailleurs. R. P. D. Jubinville, O.M.I.
15—18: Hommes de St-Malo et de St-Eustache. R. P. P. Dumouchel, O.M.I.
19—22: Hommes de la paroisse du Sacré-Coeur, de Winnipeg. R. P. D. Jubinville, O.M.I.
22—25: Demoiselles en général. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Mariage

EMARD—PHANEUF

Le jeudi 22 janvier, à 11 h., en la cathédrale de St-Boniface, le R. P. Louis Aubin, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Juliette Phaneuf, fille de Mme Camilla Phaneuf et de feu M. Ulric Phaneuf avec M. William Emard, cousin du Père Aubin, et fils de M. et Mme James-William Emard, de St-Boniface.

La mariée, accompagnée de son frère Lucien, était revêtue d'une longue robe en crêpe de soie blanc avec empiècement en sheer bordé d'un froncis délicat; les manches étaient en pointes et la jupe très ample avec une courte traîne. Son long voile était retenu par une coiffure genre auréole dont le centre était garni de minuscules fleurs blanches. Elle portait un bouquet de roses "American beauty."

Mlle Lorraine Emard, soeur du marié, servait de fille d'honneur. Sa longue robe en taffetas bleu pâle avait des manches courtes, un empiècement bordé d'un petit froncis. De petites fleurs roses garnissaient les épaulettes et la jupe bouffante était recouverte d'une double jupe. Elle portait de longs gants bleus de même teinte que la robe. Sa coiffure se composait de plumes roses superposées sur de la voilette bleue. Son bouquet genre "colonial" se composait d'oeillets roses et de roses.

M. Camille Phaneuf agissait comme garçon d'honneur. Les huissiers furent MM. Raymond Emard et Paul St-Onge.

Au cours de la cérémonie, Mme Marguerite Despatis exécuta l'"Ave Maria," de Gounod et le "Panis Angélicus", de César Franck. Puis Mme Despatis et sa soeur, Mlle Antoinette Parent, firent entendre un "Ave Maria" et "Vois à tes pieds Vierge Marie." Mme A. Bourbonnière touchait l'orgue.

Une réception eut ensuite lieu au restaurant "Moore's".

La nouvelle mariée avait revêtu ensuite une robe bleue avec double jupe; ses accessoires étaient rouge-vin.

M. et Mme Emard demeureront à St-Boniface.

Partie de cartes à la salle du Cercle Ouvrier

Démocratie chrétienne du Canada

A notre partie de cartes au Cercle Ouvrier, jeudi dernier le 22 janvier, les personnes suivantes furent gagnantes:

Prix de cinq mains: Maurice Delorme, $3.00; M. Félix Paillé, $1.50, et Mlle Ida Beaudette, $1.50; M. Hamel, $3.00; Mme Ed. Lépine, $1.50, et M. H. Pelletier, $1.50.

Le prix du grand total fut décerné à M. J.-M. Delorme ($5.00), et le prix de consolation à M. H. Beaudry.

M. Guay gagna le prix de rafle ($4.00); M. Ed. Fontaine le prix d'entrée ($2.00).

(Communiqué)

Mon Guide au Cinéma

Mother Wore Tights	I
Fiesta	I
Back in the Saddle	I
Exposed	I
Cowboy Blues	I
Sleep my Love	II
Something in the Wind	II
So Well Remembered	II
Golden Earrings	III
The Trouble with Women	III
Time Out of Mind	III
Abie's Irish Rose	III

Décès

M. J.-Ernest Pelletier est décédé le samedi matin 24 janvier, à la résidence de sa fille, Mme Marie-Jeanne Bourrier, après plus d'une année de maladie. Il était âgé de 90 ans.

Originaire de la Rivière du Loup, P.Q., il était venu au Manitoba au printemps de 1880 rejoindre son frère Télesphore. Celui-ci l'a précédé dans la tombe il y a vingt-deux ans.

Après avoir successivement travaillé à l'ancien moulin à scie d'Elmwood, près de la Rivière Rouge, à la construction des chemins de fer du Pacifique Canadien, à l'arpentage dans les régions au nord de Winnipeg, il choisit définitivement la carrière de cultivateur et ne se retira qu'à l'automne de 1934.



M. J.-Ernest Pelletier

En 1887 il épousait à St-Boniface Mlle Flore Huot décédée après quelques années de mariage seulement. Il épousa en secondes noces, le 12 juillet 1895, Mlle Georgina Lemieux qui mourut le 11 janvier 1935.

Malgré sa longue maladie qu'il a supportée en chrétien édifiant, M. Pelletier souffrait plus moralement des dérangements qu'il causait à son entourage que de ses douleurs physiques. En dépit de ses souffrances prolongées, il s'est toujours montré résigné à la volonté de Dieu, conservant, malgré tout, toujours l'espoir de recouvrer la santé. Il y a quinze jours seulement voyant ses forces décliner et le mal s'aggraver, il réalisa que sa mort approchait. Il conserva jusqu'à la dernière minute toute sa lucidité d'esprit. Le défunt laisse à sa famille le souvenir d'une vie imprégnée d'une foi profonde.

Le service a été chanté en la cathédrale de St-Boniface, le lundi 26 janvier, à 10 h., par le R. P. Amédée, O.F.M., assisté de M. l'abbé E.-A. Chamberland, comme diacre, et de M. l'abbé Albéric St-Laurent, comme sous-diacre.

Les porteurs furent MM.: Alfred Pelletier, Georges Bérubé, Jos. Langelier, Pierre Chabalier, Gustave LaRivière, et Marcel Montagnon. La quête fut faite par MM. G. Bérubé et A. Pelletier.

Survivent au défunt six enfants: Joseph, la Révérende Soeur Jeanne d'Orléans (Angéline), Edmond, Charles, Mme Edouard Bourrier (Marie-Jeanne) et Mme Joseph Sala (Marie-Louise); 4 petits-enfants: Jeannette, Lévis et Angéline Bourrier et Roger Pelletier.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la cathédrale.

On demandera l'aide du provincial

Une délégation, composée de trois représentants, fut nommée lundi soir par le comité du Bien-être social de St-Boniface pour solliciter du gouvernement provincial l'aide financière nécessaire aux services sociaux de la ville de St-Boniface.

Le comité, composé du Maire MacLean, comme directeur, et des échevins J.-G. Van Belleghem, comme président du comité des Finances, et de l'échevin J. J. Pynoo, comme président du comité du Bien-être social, doit fixer une interviou avec le premier ministre Stuart Garson.

En faisant allusion à d'autres requêtes précédentes faites dans le même but, le Maire MacLean dit: "Le gouvernement provincial ne dit même pas "Non" lorsqu'on lui demande de l'aide pour nos services sociaux".

"Le Manitoba est la seule province du Dominion où les municipalités ne reçoivent aucune aide financière de la province pour des fins d'assistance sociale", dit Son Honneur le Maire.

M. l'échevin J.-B.-T. Hébert proposa que tous les membres des Conseils des villes et villages de toute la province se réunissent pour discuter le problème de leurs services sociaux. Mais cette proposition ne fut pas approuvée. Le Maire fit remarquer qu'il serait préférable auparavant que les membres de la délégation de St-Boniface se rendent auprès du premier ministre pour connaître son opinion sur le sujet.

Publication d'un règlement

Le Conseil approuva une motion de l'échevin Hébert spécifiant que le greffier de la ville soit autorisé à faire publier dans les journaux le règlement de la ville qui accorde une exemption de taxes aux propriétaires qui font des améliorations à leurs maisons ou qui transforment des maisons en duplexes. Ce règlement, qui est en vigueur depuis plusieurs années, accorde ces exemptions après approbation de l'inspecteur des propriétés et de l'évaluateur de la ville.

Signes des rues

L'échevin R. A. Hughes proposa que des signes indiquant le nom des rues soient érigés au coin des rues nouvellement construites. Dès que le système d'eau sera installé dans les maisons desdites rues, les signes seront posés.

Petites Notes

En l'honneur de Mme Louis St-Laurent, épouse de l'honorable L. St-Laurent — qui étaient tous deux de passage à Winnipeg, la semaine dernière à l'occasion du Congrès de l'Association libérale-progressiste du Manitoba — Mme John Caswell Davis recevait à sa résidence, 152, rue La Vérendrye, au nom des membres du Club des Dames libérales de St-Boniface et Norwood, le vendredi soir 23 janvier.

Mme Fernand Viau était en charge de la soirée, assistée de Mme J.-B.-T. Hébert, Mme J.-C. Mouard, Mme A.-J.-H. Dubuc, Mme Henry Lane et Mme Ernest Gagnon.

Mme F. D. Cundell recevait avec Mme Davis.

Le thé était versé par Mme J.-P. Howden, Mme J.-J. Trudel, Mme W. A. Leslie et Mme J.-M. Huot.

• • •

Mlle Juliette Phaneuf, dont le mariage avec M. William Emard eut lieu le jeudi 22 janvier, a été l'invitée d'honneur, le mardi 20 janvier, à un "shower" de "gadget" de cuisine chez Mme Janet Calder, 1164, rue Spruce.

Son corsage se composait de trois roses "Talisman."

Les invitées étaient au nombre de 12.

• • •

Mme Périle Barnabé, (née Agathe Therrien) est partie la semaine dernière pour Gardena, Californie, où elle rendra visite à sa soeur et son beau-frère, M. et Mme A. Bourbon (Arzélie Therrien).

• • •

Le lundi 19 janvier, Mmes David Parent et Paul St-Onge organisèrent un "shower" d'articles de cuisine à la résidence de Mme Paul St-Onge, 465, rue des Meurons, à l'occasion du mariage de leur soeur, Juliette, avec M. William Emard, le jeudi 22 janvier.

L'invitée reçut de fort jolis cadeaux ainsi qu'un corsage de roses "American Beauty".

Il y avait 35 invitées.

• • •

M. et Mme Ephrem Toupin sont actuellement en visite à Miami, Floride, où ils sont les invités du frère de M. Toupin et son épouse, M. et Mme Antonio Toupin, ainsi que Mlle Thérèse Toupin.

• • •

Mme Lucien Chaput et Mlle Antoinette Parent organisèrent, le mardi 13 janvier, un "shower" de tasses et soucoupes à la résidence de Mme Chaput, rue Hamel, en l'honneur de Mlle Juliette Phaneuf dont le mariage eut lieu le jeudi 22 janvier.

Un corsage de roses "sweetheart" fut présenté à l'invitée d'honneur.

On comptait une dizaine d'invitées.

• • •

Etaient en visite à St-Boniface à l'occasion du mariage de Mlle Juliette Phaneuf avec M. William Emard, le jeudi 22 janvier, M. et Mme Roland Leclerc, cousins de la mariée, de Calgary, Alta, et M. Edouard Pahud, d'Edmonton, Alta.

• • •

Le jeudi 15 janvier, des amies de bureau de Mlle Juliette Phaneuf, dont le mariage avec M. William Emard fut béni le jeudi 22 janvier, se réunirent pour un shower d'articles divers chez Mlle Dorothy Hughes.

En plus de magnifiques cadeaux, les invitées offrirent à la future mariée un corsage de roses "American Beauty."

Remerciements

Les familles Bourrier, Pelletier et Sala désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. J.-Ernest Pelletier. Un merci tout spécial au R. P. Amédée, o.f.m.

Réunion mensuelle des Enfants de Marie

Les Enfants de Marie de St-Boniface tenaient leur réunion mensuelle à la salle Jubinville, le dimanche soir 18 janvier. Le salut du T. S. Sacrement fut suivi d'une petite soirée intime, récréative. La gaieté qui régna pendant toute la veillée témoignait bien que toutes s'amusaient à coeur joie. Avant le goûter, Mlles Fabiola Desrosiers et Cécile Fredette firent entendre quelques chants de leur répertoire. Toutes deux furent bien appréciées et longuement applaudies. Mlle Annette Painchaud les accompagnait au piano.

Espérons que nous aurons le plaisir de nous rencontrer plus nombreuses dans un avenir assez rapproché, afin que les soirées de ce genre permettent aux membres de notre congrégation de se mieux connaître et par là prendre avantage des bienfaits de leur organisation.

Toutes les jeunes filles de la paroisse sont bienvenues à ces soirées mensuelles.

LA SECRETAIRE.

Cours de tissage pour la population de St-Boniface

Cours de tissage

Comme nous l'avons annoncé, le prochain cours de tissage aura lieu dans la sacristie de la cathédrale. C'est un local superbe, bien chauffé, bien éclairé. Nous espérons avoir un bon nombre d'élèves qui vont suivre le cours donné par les deux demoiselles Ragot, expertes en la matière. Durant le mois de janvier, les deux demoiselles ont fait des travaux d'artisanat dans notre local de l'avenue Provencher. Les cours vont reprendre le 3 février.

Bibliothèque

Notre bibliothécaire, avec l'aide de quelques amies des livres, est en train de classer les livres reçus de la province de Québec. Nous n'avons qu'à nous réjouir de la variété et du choix des volumes envoyés. Nos abonnés en seront hautement satisfaits.

Deux jeunes manitobaines à l'honneur à Toronto

Deux jeunes cantatrices du Manitoba se sont vu attribuer les rôles principaux dans "Orpheus", oeuvre récente de l'Ecole d'Opéra du Conservatoire de musique de Toronto, et qui sera exécutée le 6 février prochain.

L'une des jeunes artistes est **Mlle Louise Roy**, de St-Boniface, et l'autre est **Mlle Mary Morrison**, de Winnipeg. Toutes deux sont bien connues des Canadiens, ayant participé à plusieurs programmes de concert et de radio.

Mlle Roy s'est classée deuxième au concours 1946-47 de "Singing Stars of Tomorrow". Il y avait alors peu de temps qu'elle était à Toronto pour poursuivre ses études vocales sous la direction du Dr Ernest Vinci. Avant son départ pour la capitale ontarienne, Mlle Roy avait été l'élève de James Roberta Wood, de Winnipeg, et elle avait déjà pris part à différents programmes radiophoniques, en particulier à celui de l'ouverture du poste de CKSB en mai 1946.

Mlle Mary Morrison, actuellement élève du Conservatoire sous le Dr Vinci, fit ses débuts dans le monde musical d'une façon plutôt brillante. En 1944, alors qu'elle n'était âgée que de 17 ans, elle fut non seulement gagnante de cinq concours de chant au Festival de Musique du Manitoba, mais elle se vit décerner aussi les trophées Tudor et Rose, ce qui est le plus grand honneur que les juges du Festival peuvent attribuer à une gagnante. C'était la première fois en 26 ans qu'une candidate recevait les deux trophées. A cette époque, Mary Morrison était élève de Doris Mills. Lorsqu'en 1946 elle gagna une bourse du Conservatoire, elle se rendit à Toronto pour y poursuivre ses études.

Depuis, on la vit souvent figurer comme artiste-invitée à maints programmes radiophoniques importants, diffusés à travers tout le Canada. De plus, elle prit part à plusieurs concerts en Ontario et dans l'ouest du Canada.

Au centre récréatif

Par un de ces beaux soirs d'hiver manitobain votre attention est vivement attirée lorsque vous passez près du parc Provencher. Dans le blanc de la neige se dessine le sourire tout lumineux de la vaste maison du Club et de la patinoire, et pendant que les airs font entendre une douce musique de valse, sur la glace miroitante glisse toute la gaieté d'une jeunesse. C'est beau et consolant à la fois. Saint-Boniface devrait en être fier et y tenir!

C'est un comité de jeunes gens et jeunes filles de la J. C. qui organisent le tout, car ils ont intérêt à quelque chose qui appartient à St-Boniface, et qu'importent les heures et les soirées sacrifiées, ils veulent vous donner le meilleur.

A la dernière assemblée du 25 janvier, nous avions, sur invitation, la visite de M. L. Leprohon, directeur de Radio St-Boniface. Ce dernier nous donna plusieurs idées en ce qui regarde la publicité et est prêt à nous offrir un dix minutes par semaine. Le vendredi soir à 9 h. 05 donc, on vous fera un rapport sur toutes les différentes activités du Centre. Il est aussi prêt à donner son concours à une "grande journée sportive" où toute la ville sera invitée à participer. Un merci à M. Leprohon.

Patinoire

Désormais les enfants d'école pourront patiner gratuitement avant le souper, de 4 à 6 h. Ceux âgés de moins de 14 ans, s'ils viennent le soir, devront être accompagnés de leurs parents. Il y a patinage pour les autres et les membres tous les lundis, mercredis, vendredis, samedis et dimanches soirs. Il y a musique et au comptoir on sert du café, etc., Les non-membres payent 25c pour patiner. Ecoliers, 10c.

Hockey

Il y a des parties fort intéressantes dans la ligue des cinq. Cathédrale. Jusqu'ici l'équipe du Collège de St-Boniface s'en est tiré indemne jusqu'à ce que les Chevaliers de Colomb les aient arrêtés par une victoire de 5 à 4. Ces parties ont lieu tous les jeudis, mardis soirs et le dimanche à 3 h. Les parents et autres devraient venir encourager les joueurs; ils ne le regretteront pas.

Badminton et volleyball

Ces jeux populaires ne tarderont pas à venir. Dans le moment, nous attendons une réponse de certains officiers de St-Boniface. Et si la réponse nous est favorable, je ne crains pas le contraire, nous aurons le bénéfice d'un bel emplacement. Tous les intéressés seront tenus au courant.

Sketch Club

Il faudrait que l'art du beau, du vrai devienne en vogue à St-Boniface. Nous avons une place à votre disposition, Mesdemoiselles et Messieurs artistes. Si vous avez certaines aptitudes pour le dessin, laissez votre nom au Local. Nous y reviendrons.

Partie de toboggan

Le dimanche 1er février à 8 h. du soir tous les membres et non-membres sont invités à une partie de "toboggan". Les non-membres payent double prix. Tous partiront par autobus pour le parc Polo et reviendront de même. Au retour on leur servira un goûter et un film sera montré. Billets en vente au "Local". Les enfants d'école ne sont pas admis.

Bonjour les amis, et à bientôt!

Pierre BRUNET,
Président.

Assemblée mensuelle du Cercle Ouvrier

A notre première assemblée de l'année tenue le 20 janvier, notre président ouvrit l'assemblée en souhaitant à tous la bienvenue. Il remercia aussi les membres présents d'être venus en aussi grand nombre.

Le secrétaire fit ensuite la lecture des minutes et lut la correspondance.

Le président ajouta quelques mots faisant ressortir le fait qu'il y avait de la place dans notre salle pour tous ceux qui veulent s'amuser.

Ensuite, M. Procule Guénette donna une conférence sur "La vie à Madagascar", où il habite depuis 24 ans.

Après cette causerie, qui nous a tous intéressés, M. Pierre Frossais remercia le conférencier au nom du Cercle Ouvrier.

Le président annonça aux membres qu'à partir du 14 février il y aura des vues animées dans notre salle, à toutes les semaines.

Pour clore la soirée, un programme comprenant chants, déclamation et morceaux de guitare fut exécuté par MM. Marcel Duhamel et Jacques Desrosiers. L'hymne national "O Canada" termina la réunion.

On vous attend tous et en plus grand nombre le mardi 17 février prochain. On vous promet une soirée intéressante et récréative.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Eustache

Sépultures

Le 12 janvier avaient lieu en notre église les funérailles de M. Patrice Gladu, de Reyburn, décédé le 9 précédent à l'âge de 78 ans et 6 mois.

Les porteurs furent: MM. John Gladu, Garnet Henderson, Victor Paton, Robert Brown, Thomas Natt et Harry Hagen.

Il laisse dans le deuil son épouse, Sarah Hogue, et des enfants.

M. T. Lécuyer

Le mardi 20 janvier, M. le curé G. Gervais chanta le service de M. Tobie Lécuyer, fils de Mme Rosa Lécuyer, décédé le 17 précédent à l'âge de 25 ans, à l'hôpital de Portage la Prairie.

Les porteurs furent: MM. Harry Ducharme, Gérard Lécuyer, Aimé et S. Lécuyer, cousins du défunt, Robert et Armand Lécuyer, frères du défunt. La quête fut faite par M. Harry Ducharme. La chorale paroissiale fit les frais du chant.

Il laisse dans le deuil: sa mère, ses frères, Lucien, Hervé actuellement à Toronto, Hiram, Armand et Robert; 2 soeurs, Nora et Georgéline (Mme F. Carrière), à la maison.

Baptêmes

Le 13 janvier, à l'hôpital de la Miséricorde: Joseph-Félix-Roger, fils de M. et Mme Alfred Picard. Parrain et marraine, M. et Mme Félix Sutter, de Hong-Kong, représentés par Henriette Picard.

Le 16 janvier: Joseph-Maurice-Raphaël, fils de M. et Mme Gabriel Allarie. Parrain, Amable Alaire; marraine, Mme Raphaël Allarie.

Çà et là

M. et Mme Ross Coldwell, de Winnipeg, étaient de passage chez leurs parents, il y a quelque temps.

Mlle Clairina Alarie, opératrice au "Manitoba Telephone System", était de passage dans sa famille, la semaine dernière.

M. et Mme Charles Chabot, M. Henri St-Germain sont de retour de la Colombie, après y avoir passé quelques semaines. M. et Mme Chabot ramenèrent avec eux un de leurs neveux, fils de M. et Mme Frank Desjardins, de Vancouver.

MM. Amédée Beaudin et Pierre Guay sont également de retour de la Colombie.

St-Adolphe

Décès

Le 2 janvier dernier, M. Napoléon Dupuis mourait subitement chez sa soeur, Mme Edmond Lévesque, de St-Adolphe.

Né à Ste-Agathe, le défunt était âgé de 72 ans.

Ses funérailles eurent lieu le 5 janvier, dans la paroisse de St-Adolphe.

Les porteurs furent: MM. Philippe Lévesque, Samuel Lévesque, Théodore Lévesque, Eugène Lévesque, Joseph Daigneault et Zéphirin Dupuis, tous neveux du défunt.

Remerciements

La famille Lévesque remercie sincèrement tous ceux qui lui ont manifesté de la sympathie dans son deuil récent.

N.-D. de Lourdes

Baptême

Hubert-Joseph-Léon, né le 18 janvier, fils de Julien Thorimbert et de Mélina Brunel. Parrain, Léon Thorimbert; marraine, Clarisse Franq.

Somerset

Dimanche soir, le 25, une trentaine de personnes se réunirent chez M. et Mme Alex. Perreault, à l'occasion de leur 38e anniversaire de mariage.

Après un copieux souper, on passa la soirée agréablement en jouant aux cartes et en chantant avec entrain accompagné au piano par Mme Emile Leduc, et au violon par M. Adélard Talbot. On se sépara au chant de "O Canada", contents d'avoir passé une bonne soirée du bon vieux temps dans la maison hospitalière des jubilaires.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur et de longue vie.

Va-et-vient

M. A.-J. Lusignan est parti en voyage à la côte du Pacifique, il voyage par le Canadien National.

M. J.-E. Bessette, gérant de la Banque Royale, est parti en vacances. Il visitera Vancouver et se rendra peut-être en Californie.

Mlle Cleina Girouard, infirmière, de Thief River Falls, Minn., est venue chercher son père, M. Louis Girouard, et ils sont partis ensemble pour Vancouver et Los Angeles.

Mme Léo Gaudry, de Hartney, est en visite chez ses parents, M. et Mme Philias Boyer.

Mlle Jeannine Bruyère est de retour de l'hôpital.

Mlle Patricia Cadoreth est allée rendre visite à ses soeurs de Dunrea en fin de semaine.

M. Joseph Chance, ainsi que son père, sont de retour d'un voyage à Rochester, Minn.

A l'ouverture du Garage Park



M. Marcel Choiselat et M. H. R. Hinds, de la Imperial Oil.



On procède à la préparation du tirage des prix d'entrée.



M. Marcel Choiselat, au micro, remercie la population de l'encouragement qu'elle veut bien lui accorder. (Annonce)

Desserte du Précieux-Sang

Voici le rapport de la partie de cartes du 20 janvier.

Etaient en charge: Mmes A. Gagné et N. Delorme, aidées par Mmes F. Pollard, F. Patry, A. Pellerin, J.-D. Pelletier, R. Pelletier, H. Perron, F.-H. Plante, L. Poitras et L. Poulin.

Prix de cinq mains: M. Léo Carrière, Mmes H. Souchon, R. Collette et A. Gagné.

Prix de "pool": Mme A. Gagné, Mmes A. Jenoske et O. Degagné.

Prix de consolation: Mlle D. Vandal.

Rafle: Mmes C. Roussin, A. Jenoske, M. Rowan, Jean Orieux, Mlle J. Dupas, Mme B. Blanchette, M. Ledoyen, Mme E. Picard, Mme N. Delorme, M. Dusablon, Mme Douglass, Mlle M.-A. Grandmont, Mme A. Orieux, Mme Allard, M. Zuke, Mme V. Gobeil, M. Kirouac, Mme F.-X. Plante, Mme L. Boissonneault, Mme A. Champagne.

Prix d'entrée: M. A. Leclerc.

Donateurs: M. J.-A. Lavoie, L. Boissonneault, Mme Pauline Boutal, Cusson Lumber, Garage Bibeau Frères, Kiewel Brewery, De Leuw Lumber, G. Gauthier, Mme A. Laferrière, Mme E. Schwartz, Mme J. Daigneault, J. T. Rowan, S. Hrobejartson, Mme E. Saelens, Norwood Drug Store, Andrews Restaurant, Mmes A. Gagné, N.-R. Delorme, R. Pelletier, E. Poirier, F. Pollard, H. Perron, F. Patry, F.-X. Plante, L. Poitras et L. Poulin.

Merci à tous ces généreux donateurs.

Tous peuvent constater par la longue liste de nos généreux donateurs que nos parties de cartes sont de plus en plus populaires, et que le dévouement de nos organisatrices ne fait pas défaut. Aussi nous les remercions bien sincèrement et nous les félicitons de leurs magnifiques succès.

Bienvenue à tous pour mardi prochain.

Mgr Joseph Guérin prêchera à Prague

PARIS—Le directeur de l'oeuvre du Calvaire, à Paris, Mgr J. Guérin, qui fut prédicateur de la station quadragésimale à Notre-Dame de Montréal, l'an dernier, prêchera le Carême à Prague, capitale de la Tchécoslovaquie, cette année. Durant son séjour derrière "le rideau de fer", la voix française de Mgr Guérin réconfortera les ouailles de l'Archevêque de Prague.

A la suite de ses prédications en Tchécoslovaquie, Mgr Guérin se rendra en mai, au Portugal, donner une cinquantaine de conférences dans ce pays.

Il y a des choses qu'on ne voit comme il faut qu'avec des yeux qui ont pleuré.—L. VEUILLOT.

• • •

La politique émancipée de la morale trahit ceux-mêmes qui la pratiquent ainsi.—PIE XII.

St-Jean-Baptiste

Grande soirée récréative

Dimanche prochain, le 1er février, à 8 h. du soir, il y aura une grande partie de cartes dans la salle paroissiale, au profit de notre patinoire. Cette partie sera suivie d'un intéressant programme récréatif, qui comprendra: vues, comédie, etc. Ce sera un programme de choix.

Tous nos amis de Letellier, St-Joseph, Ste-Elisabeth et autres paroisses assez rapprochées sont spécialement bienvenus à cette soirée qui promet d'être très intéressante.

Les élèves du couvent de St Jean-Baptiste, dirigé par les RR. SS. des SS. NN. de Jésus et Marie, ont présenté une magnifique séance, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de notre Curé, M. l'abbé Joseph-Sylvio Caron, V.F.

La salle paroissiale était remplie à sa capacité; le théâtre était superbe; les jeux de lumières furent des mieux réussis, grâce à l'invention de M. Eugène Landry, qui opéra lui-même son appareil. Les costumes des 60 figurantes étaient splendides; Mme Germaine Beaubien mérite de sincères félicitations pour la fabrication de ces divers costumes de circonstances ... Elle a donné encore une preuve de son savoir-faire, de son dévouement et de sa bonté envers la gent écolière; un gros MERCI lui est dû . . . et **La Liberté et le Patriote** nous l'imprime en gros caractères. MM. E. St-Laurent L. Degagné et H. Guénette ont aussi bien mérité du succès de cette inoubliable soirée par leur collaboration dans le montage des différentes scènes, fabriqué par eux, tels les jardins, etc. et autres tableaux. M. Edmond St-Amant, toujours si dévoué dirigeait l'ordre et le placement dans la salle, assisté des élèves des hauts grades . . .

Mentionnons aussi la Rév. Sr Marie Agnès de Jésus, Directrice des Etudes à notre Institut, qui prit l'initiative de cette séance, et assuma le travail énorme d'exercer les actrices qui, pour la plupart, figuraient pour la première fois aux feux de la rampe. Nous lui adressons, ainsi qu'à ses collaboratrices, nos plus sincères félicitations et notre plus cordial merci. Nous avons remarqué la grâce, le naturel et la distinction avec lesquels les élèves se présentaient sur le théâtre; nous avons été charmés, et le mot n'est pas trop fort, de la belle diction et de la belle élocution bien française des petites comme des grandes filles, sans oublier nos fins et beaux petits gars du premier numéro du programme. En passant, disons que c'est notre bonne Soeur Agnès qui a préparé le beau chant de nos enfants pour la messe de l'Aurore, à Noël et la grand'messe de Requiem le 14 janvier, pour le regretté Mgr Emile Yelle.

Il n'est donc pas surprenant que M. le Curé et les paroissiens de Ste-Agathe regrettent le départ de cette religieuse. Aussi nous en avons eu la preuve, à cette soirée, par la présence de M. l'abbé Paillé et d'une trentaine de gens de sa belle paroisse. De nouveau, nous disons à la Rév. Sr Agnès, notre reconnaissance la plus profonde.

Voici le programme de cette séance:

Ouverture ... Marche militaire ... (Engelmann,) Isabelle Beaudette et Célima Grégoire.

"Pour la fête de Monsieur le Curé". Les tout "PETITS".

Chant: Noël du XIIIème siècle. Les élèves des grades II et III.

Drame: France et Pologne, 1er acte.

Chant: "Le Noël des petits oiseaux" (Pourny). Les élèves des grades IV, V et VI.

Drame: France et Pologne, 2ème acte.

Récitations: (a) "Hiver file sa laine"; (b) "The Torch of Life". Les élèves des grades IX et X.

Violon: Symphonie Pathétique (Tschaikowsky) Donat Dupas (jr) acc. Mlle Rose-Alma Sabourin.

Piano: Solfeggietto, Bach, Miss Mary Ellen King.

Violon: Second Piano Concerto-Rachmaninoff, Donat Dupas (jr) Acc. Mlle R.-A. Sabourin.

APOTHEOSE.

Adresse à M. le Curé par Solange Beaudette.

Présentation d'un cadeau à M. le Curé par Annette Barnabé.

Nous sommes de plus en plus fiers de compter sur le talent de notre cher ami Donat Dupas, dans toutes nos fêtes. Nous souhaitons à notre virtuose de continuer à nous charmer par ses progrès continuels et vraiment remarquables. Nous sommes contents de compter aussi sur la jeune Isabelle Beaudette qui a, durant le drame, accompagné les chants et danses, avec un talent musical fort étonnant.

Voici maintenant un court historique du Drame, intitulé: "FRANCE et POLOGNE". La scène se passe en 1733, au château de Fontainebleau, sous le règne de Louis XV. Le premier acte et le troisième se passent dans les jardins; le deuxième dans une grotte. Le Roi Stanislas Leczinski de Pologne, réfugié à Dantzig qu'assiègent les Saxons et les Russes, demande en vain du secours à la France. Désespéré, il tente une dernière démarche et envoie vers sa fille, Marie Leczinska, épouse de Louis XV, une jeune fille nommée Maruchna.

Les personnages du Drame:

La reine, Marie Leczninska, Solange Beaudette; ses 4 filles, Madame Adélaïde, 12 ans, Annette Barnabé; Madame Henriette, 11 ans, Léona Desautels; Madame Louise, 10 ans, Juliette Guénette; Madame Victoire, 9 ans, Yvette Lauzé.

Ses dames d'honneur:

La princesse d'Armagnac, Olive Gariepy; la Maréchale de Villars, Alice Godard; la Comtesse d'Egmont, Louise Tessier et la Marquise de Tallard, Aline Tessier; la Duchesse de Luynes, Lucille Labelle.

Angelette d'Andelot, Rose-Marie Bissonnette.

Héloise de Monti, Yolande Marion.

Maruchna, (polonaise), Dora Barnabé.

Dame Ursule, femme de charge au Château, Eva Sarrasin.

Dame Héloin, femme du garde, Célima Grégoire.

Une pauvresse, Rose-Marie Godard.

L'Ermite, Yvette Roy.

Groupes de Dames ...

Groupe de pauvres ... La Farandole ... Groupe de jeunes filles.

2 petites bouquetières: Jeannine St. Laurent et Léa Dumontier.

Toutes, sans exception, ont rempli leur rôle, à la perfection. C'était parfait et cela au dire de tous les spectateurs. Il n'y a eu aucune lacune, aucun manque de mémoire ou de geste, aucun retard; bref, on ne saurait rien reprocher quant à la diction ou élocution, exécution de danse et gymnastique rythmiques, costumes et éclairage multicolore, ordre et attention, témoignage silencieux mais éloquent quand même, de l'auditoire. Nous exprimons notre satisfaction d'avoir été les heureux témoins d'une aussi belle séance.

"Jour de ma vie" ... disait souvent Dame Ursule, dans la pièce ... et nous pouvons dire à notre tour: "Jour de ma vie" ne fut pas le moins agréable, le soir du 19 janvier, à St-Jean-Baptiste. Un grand merci à toutes nos chères élèves et à leurs dévouées maitresses et Soeur Supérieure de notre couvent de St-Jean-Baptiste.

Plusieurs confrères de Monsieur le Curé étaient présents à la fête. MM. les abbés J. Paillé, Ant. d'Eschambeault, D. Roy, Aimé Décosse, V. Beaulieu, Fr. Charlebois, C.S.V. L'on remarqua l'honorable Sénateur Beaubien, et son épouse, M. le Maire et son épouse, M. l'inspecteur Allbright et son épouse, MM. les commissaires O. Sabourin et Pierre Baril et le dévoué président, M. Arthur Beaubien, avec leurs épouses.

M. le Curé fit une courte allocution, à cause de l'heure avancée, pour exprimer tout ce que dit une pareille soirée de sacrifices de temps, d'énergie, de mémoire, et de préparatifs. Il accorda un grand congé à ses chers enfants qu'il aime tant ...

Pour répondre à une demande sans cesse croissante, l'Office National du Film instituait récemment une cinémathèque de films médicaux, qui comprend les meilleures réalisations de France, des Etats-Unis, d'Angleterre, ajoutés aux films d'intérêt médical, produits par l'ONF, pour le compte des Ministères fédéral et provinciaux de la Santé. Ces documentaires sont à la disposition des universités, des collèges, des hôpitaux ou des spécialistes qui désirent en faire usage.

Les marchés

le 28 janvier

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$15.50—$16.25
Bons	14.00— 15.00
Moyens	12.00— 13.50
Ordinaires	10.00— 11.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv	
De choix	$15.50—$16.25
Bons	14.00— 15.00
Moyens	12.00— 13.50
Génisses	
De choix	$14.00—$14.50
Bonnes	12.50— 13.50
Moyennes	10.50— 11.50
Veaux engraissés	
De choix	$15.00—$15.50
Moyens	11.50— 13.00
Vaches	
Bonnes	$10.50—$11.25
Moyennes	8.50— 10.00
Taureaux	
Bons	$10.00—$11.00
Ordinaires	8.50— 9.50
Bouvillons de boucherie	
Bons	$10.50—$12.50
Moyens	9.50— 10.25
Ordinaires	8.50— 9.25
Génisses de boucherie	
Bonnes	$10.00—$10.50
Ordinaires	9.00— 9.50
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 8.50—$ 9.00
Ordinaires	7.00— 8.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$16.00—$21.00
Ordinaires et moyens	9.00— 15.00
Porcs—	
Grade "A"	$27.50—$27.50
Grade "B-1"	27.10— 27.10
Grade "B-2"	26.85
Grade "B-3"	25.35
Grade "C"	25.35
Grade "D"	25.10
Pesants	23.35
Très pesants	20.50— 20.50
Truies No. 1	20.50— 20.50
Truies No. 2	20.50— 20.50
Agneaux	
Bons	$16.00—$16.00
Ordinaires	9.00— 12.00
Moutons	
Bons pesants	$ 5.50—$ 6.00
Ordinaires	3.00— 5.00

PRODUITS DU MARCHE

Beurre	
De crémerie, la liv.	.65
Oeufs	
A gros, la douz.	.38
A, moyens, la douz.	.36
Grade B	.31
Grade C	.25

Les obligations

le 28 janvier

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre, 3¼%	103.50—104
2e emprunt de guerre, 3%	101.75—102.50
1er emprunt de la Victoire, 3%	103.25—104
2e emprunt de la Victoire, 3%	104 —104.50
3e emprunt de la Victoire, 3%	103.50—104
4e emprunt de la Victoire, 3%	102⅝ — 103⅜
5e emprunt de la Victoire, 3%	102⅛ — 102⅞
6e emprunt de la Victoire, 3%	101.75—102.50
7e emprunt de la Victoire, 3%	101.75—102.50
8e emprunt de la Victoire, 3%	101.75—102.50
9e emprunt de la Victoire, 3%	101.75—102.50

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél. 93 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	99⅛	98⅞	99⅜	99⅞	98⅛	98
C.W. No 3	90⅜	89⅞	89⅞	90⅛	89⅜	88.2
Fourrage No 1	88.2	87.4	87⅞	88⅛	87⅜	86.2
Fourrage No2	83.4	82⅞	82⅞	83⅛	82⅜	81.2
Fourrage No 3	80⅛	78⅞	78⅞	79⅜	78⅝	77.4
Sur voie net	87⅝	86⅞	87.2	87.4	87⅜	85⅝
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	161⅛	160.6	160.6	161	159.6	158⅜
C.W. No 3 6 rangs	156⅛	155.6	155.6	156	154.6	153⅜
Fourrage No 1	132⅜	131.4	131.4	131.6	130.4	129⅛
Fourrage No 2	131.6	131	131	131.2	130	128⅞
Fourrage No 3	127⅜	126.6	126.2	126.2	125	123⅝
Sur voie net	131⅜	130.4	130.4	130.6	129⅞	128⅛
SEIGLE—						
C.W. No 2	417.4	415.4	418.4	426.4	430	426
C.W No 3	412.4	410.4	413.4	421.4	425	421
C.W. No 2 rej.	392.4	390.4	393.4	401.4	405	401
C.W. No 4	397.4	395.4	398.4	406.4	410	406
Ergot	382.4	380.4	383.4	391.4	395	391
Sur voie net	415.4	412.4	415.4	424.4	428	424
AVOINE—						
Mai	92⅛	91⅞	92⅜	92⅞	92⅛	91
Juillet	89⅛	88⅞	89	88.6	88.4	87⅜
Oct.	82⅞	82.4	83	82	82	80
ORGE—						
Mai	136⅛	135.6	135.6	136	134.6	133⅜
Juillet	131⅜	130.6	130.4	129⅞	129.4	128⅛
Oct.	125.6	125	124.4	123⅛	122.4	121.2
SEIGLE—						
Mai	412.4	406.4	411.4	421.4	425	421
Juillet	381.6	378.4	383	393	392.6	384.4
Oct.	300	295	295.2	299.2	296	289

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Campagne du bon langage lancée à Gravelbourg

La Société des Femmes canadiennes-françaises de Gravelbourg lancera à l'école du village, dès les premiers jours de février, une campagne de bon langage. Nous savons tous que nos enfants aimeront à parler le français quand ils auront pris l'habitude de le bien parler. Pour les encourager davantage, nous leur promettons un prix en argent pour chaque classe, à la fin de chaque mois, et une coupe pour toute l'école à la fin de l'année scolaire. Les petits ont autant de chances que les grands à gagner ces prix parce qu'il ne s'agit pas de dire de grands mots, mais de bien dire ce que l'on dit. Ce n'est qu'une affaire d'habitude.

Nous avons fait beaucoup de travail pour préparer cette campagne ou ce concours. M. le Curé trouve que c'est une excellente idée, et un besoin dans la paroisse. Les institutrices sont prêtes à faire tout leur possible pour mettre cette campagne en marche, mais elles nous ont dit qu'elles avaient absolument besoin de la coopération des parents pour réussir.

Ce concours se fera au moyen de jetons, c'est-à-dire que chaque élève aura un certain nombre de jetons ou petits cartons sur lesquels seront écrits les mots "Bon Langage", le sceau du couvent et le nom de l'élève. Quand un élève fera une faute ou parlera en anglais quand il devrait parler en français et qu'un autre le corrigera, celui qui a fait la faute devra payer un jeton à celui qui l'aura corrigé. A la fin de la semaine, les jetons seront comptés et l'élève qui en aura le plus sera le gagnant.

Pour rendre la chose possible et même facile pour tous, nous commencerons par corriger quatre ou cinq mots que tout le monde connaît comme: ici pour "icite", bien pour "ben", toi pour "toé", moi pour "moé" ou "moin", froid pour "frette"; et quand les élèves auront fait assez de progrès pour entreprendre plus, les maîtresses ajouteront un ou deux mots à la liste. Comme ça, dans très peu de temps et sans trop d'efforts même de la part des moins avancés, tous pourront parler sans gêne, avec aisance et à n'importe qui.

Pour qu'un élève réussisse à prendre la bonne habitude de bien parler, il ne suffit pas qu'il parle bien en classe seulement; il faut qu'il s'efforce de bien parler partout, et surtout à la maison.

Ce n'est pas facile pour une personne de prendre seule des habitudes de bien parler; on a peur d'être remarqué, d'être ridiculisé; mais si toute la jeunesse en fait autant, ça devient très intéressant, très encourageant et même amusant.

Encourageons donc nos enfants par tous les moyens à notre disposition. Voyons à ce qu'ils parlent français à la maison, et se corrigent mutuellement. Ne laissons personne critiquer le concours devant nos enfants, ou se moquer d'eux quand ils parlent bien. Si par enthousiasme ou par habitude de reprendre les autres, nos enfants nous reprennent nous aussi quand nous faisons une faute, ne nous en fâchons pas, mais profitons de l'occasion pour les encourager en leur montrant que c'est beaucoup plus facile de prendre de bonnes habitudes quand on est plus jeune.

Quand nos enfants auront fini leurs études, s'ils parlent bien le français, ils auront beaucoup plus de facilité à se procurer de meilleures positions et s'assureront le respect et l'estime de tous. Les beaux résultats obtenus par nos enfants nous récompenseront largement de nos efforts. Donc, **bonne chance, bon succès et merci de votre collaboration.**

Mme Dumont LEPAGE,
présidente du concours.

Radville

Parmi nos visiteurs de Willow-Bunch dernièrement, nous citons: M. et Mme Paul Mondor, MM. Marcel et Arsène Lavallée. Mme Mondor est chez ses parents, M. et Mme Emile Bourassa.

Le docteur R. Belcourt est allé à Winnipeg, pour affaires, la semaine dernière.

M. et Mme Jules Marchand, de Coylon, nous ont rendu une courte visite récemment. Ils revenaient d'un voyage à Winnipeg.

M. Yoland Deshaies, de Kennedy, Sask., est en promenade chez ses soeurs, Mme L. Joubert, de Neptune, et Mme J. Dietrick, de Radville.

MM. Eugène Dubord et Lorenzo Mondor, de Willow-Bunch, étaient de passage ici la semaine dernière. M. Dubord est allé à Régina.

A.C.F.C.

Le jeudi soir 15 janvier eut lieu notre première veillée du bon vieux temps de 1948. Malgré la température non clémente, on se rendit en grand nombre, et ce fut un grand succès. La soirée se passa en exécutant de vieilles danses et des chansons françaises, sous la direction de M. Euclide Bourassa.

Nos sincères remerciements à MM. Marcel et Arsène Lavallée, de Willow-Bunch, pour leur divertissante musique.

S'il est possible, nous aurons une autre veillée de ce genre avant le Carême. Si oui, on vous l'annoncera.

L'AIDE AUX ENFANTS



Elle aurait pu naître au Canada, cette fillette, et vivre dans un foyer heureux et calme; elle est née en pleine guerre, ses parents ont été tués dans un bombardement et elle n'a jamais mangé à sa faim. La campagne de secours aux enfants a pour but de venir en aide à plus de 400 millions de petites victimes de la guerre plongées dans la plus affreuse misère.

Campagne nationale de secours aux enfants

Une grande campagne en faveur des enfants des pays dévastés par la guerre, organisée conjointement par le Comité canadien de la reconstruction, par l'UNESCO et les Nations Unies, **sera lancée à travers le Canada le 9 février prochain.** Cette campagne, dont l'objectif a été fixé à $10,000,000, a un triple but: procurer aux millions de petites victimes de la guerre la nourriture, le vêtement et les moyens de s'instruire.

Dans tous les pays d'Europe et d'Asie, où la guerre a exercé ses ravages, des millions et des millions d'enfants ont faim et froid, et sont abandonnés à un état d'ignorance qui ramène notre civilisation plusieurs siècles en arrière. Evidemment, donner à manger à ceux qui ont faim et vêtir ceux qui sont nus sont les premiers gestes que doivent poser les peuples que la guerre a épargnés. Leur action, néanmoins, serait incomplète s'ils oubliaient l'intelligence et l'âme de ces enfants.

Les petits êtres qui ont vu le jour dans le bruit infernal de la fusillade et du bombardement ou dont l'esprit s'est éveillé à la vie dans une atmosphère de cauchemar, sont aujourd'hui aux prises avec ce fléau plus exterminateur encore que la guerre: la famine. A chaque jour, à chaque heure, des milliers de jeunes vies sont fauchées. Les autres sont guettées par la tuberculose, le rachitisme et les épidémies de toutes sortes. Aux souffrances de la faim s'ajoutent les morsures du froid dont leurs pauvres guenilles ne peuvent les garantir.

Ventre affamé n'a pas d'oreille, dit le proverbe. Aussi serait-il illusoire de vouloir faire de bons citoyens d'individus qui n'ont rien à se mettre sous la dent. C'est pourquoi il est d'abord nécessaire de procurer nourriture et vêtements à ces enfants de la guerre. Mais une fois cela accompli, se rappelant que l'homme ne vit pas que de pain, on doit leur assurer la possibilité de développer leur esprit.

Il y a beaucoup à faire dans ce domaine, car on dirait que l'ennemi s'est acharné à détruire les sources intellectuelles des pays qu'il a tenus sous le joug. Beaucoup de professeurs et d'instituteurs ont été massacrés ou exilés, un très grand nombre ont disparu. Là où l'enseignement a pu reprendre, on a dû avoir recours à un mobilier de fortune, et les écoliers n'ont ni manuels, ni crayons, ni papier, ce qui retarde, pour ne pas dire paralyse la marche des études.

Les gouvernements de tous ces pays ont accompli des efforts surhumains pour que renaisse l'enseignement. Mais la tâche est vraiment trop lourde pour eux seuls. Comment pourraient-ils en quelques mois ou quelques années remplacer ce que des siècles ont patiemment accumulé et édifié? C'est un devoir de justice et de prévoyance, pour un pays jeune et riche comme le Canada, d'apporter une généreuse contribution à la sauvegarde de la jeunesse de la guerre.

L'avenir du monde en dépend.

Ponteix

Naissance

Le 21 janvier: Maria-Annette-Agnès, fille de M. et Mme Léo Roberge, baptisée le 25 janvier. Parrain et marraine, M. Oscar Legault et Mme Annette Brisson.

Elections

Le dimanche 18 janvier eut lieu l'élection d'un nouveau marguillier, M. Adrien Privé ayant terminé son terme de trois ans. M. Jean Stringer fut élu.

Les syndics actuels sont: MM. Alcide Dumont, Joseph Cyrenne et Jean Stringer.

Çà et là

Le 25 janvier, M. le curé L. Poulin était de passage au presbytère. Il venait dans le but d'assister à la séance qui devait être donnée par les collégiens de Gravelbourg, et qui fut remise à cause du temps froid.

M. Léo Liboiron, du Corps de la Gendarmerie à cheval, est en visite chez ses parents.

Mme Joseph Braconnier et son enfant sont arrivés chez M. Jules Couture après un séjour assez prolongé au sanatorium de Fort San.

On apprend avec joie que l'état de santé de M. Pierre Kerviche s'améliore. Ce dernier est au Fort San.

M. et Mme Adrien Roberge, de Michel, Alta, sont en promenade à Ponteix.

M. l'abbé F. Blanchard, vicaire de Willow-Bunch, rendit une courte visite à son confrère d'ordination, M. l'abbé R. Lemieux.

Séance

Les élèves de notre couvent présenteront, le dimanche 1er février, un concert fort intéressant.

Venons-y nombreux, venons-y tous encourager nos élèves et leurs directrices dévouées

Montmartre

Mariages

Le 20 janvier, dans l'église paroissiale de Montmartre, M. l'abbé Léon Savoie bénissait le mariage de M. Antonio Faubert avec Mlle Céline Van Helleputte. Les témoins furent M. Gérard Faubert, frère du marié, et M. Emile Van Helleputte, père de la mariée. Plusieurs parents et amis étaient présents à la messe et au dîner qui fut ensuite servi chez M. Emile Van Helleputte. Les nouveaux époux résideront à Montmartre.

Le 19 janvier, dans l'église de Wolseley, M. le curé Foisy bénissait l'union de M. Léo Martel, de Montmartre, avec Mlle Madeleine Laverdière, de Wolseley. Le dîner fut servi chez M. Maximilien Laverdière, père de la mariée, et le souper chez M. Hippolyte Martel, père du marié, à Montmartre, où les nouveaux époux résideront.

Baptême

Le 10 janvier, à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina: Joseph-Richard-Antonio, fils de M. et Mme G.-G. Girardin. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Boudreau.

Çà et là

M. Arthur Corriveau, un résident de Montmartre, avant le passage du Canadien National ici, vient de passer son commerce à son gendre, M. G. Larminaux, et se retire des affaires. Il occupa un "Homestead" à l'endroit où réside actuellement M. Urgel Lafontaine. M. Corriveau continuera à résider ici, après avoir donné un service assidu au public depuis plus de 40 ans.

Etaient de passage ici dernièrement: la Rév. Sr Elisabeth, provinciale des Soeurs de N.-D. de la Croix, de Forget; Mme Osorius Bilodeau, de Val d'Or, P. Q., et Mme A. Thériault, du même endroit.

Mme Joseph Langelier fut transportée à l'hôpital de Régina.

M. Gabrbiel Breton est à l'hôpital de St-Boniface.

Val Marie

Elections

Les Dames de l'Autel ont eu leur assemblée pour l'élection des officières pour l'année 1948, le dimanche 25 janvier. Voici les résultats du scrutin: Présidente, Mme Xavier Morel; vice-présidente, Mme Antoine Dunand; secrétaire, Mme Armand Syrenne; conseillères, Mmes Constant Wanlin, Ernest Lavigne, Noël Dudragne, Pierre Cornet, Sophie Denniel.

Partie de cartes

Le club senior des jeunes a eu une partie de cartes au profit de la paroisse, le dimanche 25 janvier. Voici les rétultats:

Prix de cartes: Dames—Mme Wilfrid Douville; consolation, Mme Euclide Dumont. Messieurs—Antonin Cyr; consolation, André Dumont.

Bingo: Mlle Lilianne Fiset, Mme René Nadeau, Mlle Herminе Dubois, Daniel Legault et Wilfrid Douville.

Etaient en charge du goûter: Mmes Xavier Morel, Noël Dudragne et Constant Wanlin.

Programme: Piano—Mlles Alice et Jeanne Ruest, Lilianne Lemire et Charles Lavigne; violon—Mme Lilianne Fiset, J.-B. Couture et Philias Clément; guitare—M. et Mme Maurice Massé, Philias Clément; chant—Arthur Lemire, Jeanne et Alice Ruest, Noëlla Sincennes, Alice et Délia Heisler, M. et Mme Maurice Massé et leur jeune fils, Renald.

Çà et là

Ont fait un voyage d'affaires à Swift Current la semaine dernière: Réal Legault, M. Ovide Fiset et sa fille, Lilianne.

M. Arthur Wanlin était de passage à Cadillac, la semaine dernière, pour affaires.

M. le curé A. Chabot, de Masefield, était en visite au presbytère, lundi dernier.

Mlle Cécile Lavigne, de Régina, est en visite chez sa mère pour une quinzaine de jours.

La CIO opposée à Wallace

WASHINGTON — Le comité politique de la CIO s'est prononcé contre la candidature de M. Henry Wallace.

A l'unanimité moins deux voix, celles des représentants du syndicat des Ouvriers de l'électricité, le comité politique a endossé la décision du comité exécutif de la Fédération syndicale de s'opposer à un troisième parti.

Le Règne Social du Sacré-Coeur

Chronique de l'Intronisation

Le Secrétariat de l'Intronisation du Sacré-Coeur au Foyer

On aimerait peut-être avoir des renseignements sur le Secrétariat de l'Intronisation qui existe à St-Boniface depuis plus de trois ans et qui s'occupe activement du Règne social du Sacré-Coeur. Voici en quelques mots sa nature, son fonctionnement, ses origines et ses résultats.

Sa nature

Le Secrétariat est formé d'un groupe de zélateurs ou de zélatrices qui se proposent de promouvoir par toutes sortes de moyens l'Intronisation du Sacré-Coeur dans les familles. Ce comité est diocésain et non paroissial, c'est-à-dire que ses activités s'étendent au diocèse tout entier. Il n'y a pas encore, à notre connaissance, de comité paroissial, bien qu'il soit préférable qu'il en existe. Le rôle de ce Secrétariat consiste à aider l'Oeuvre de l'Intronisation, qui est non seulement nationale, mais internationale, dans sa croisade sociale pour instaurer la Royauté du Sacré-Coeur sur la Famille, celle-ci étant la cellule de la Société. En résumé, c'est un centre de propagande et d'inscription.

Son fonctionnement

Le Secrétariat se compose d'un prêtre-directeur, de quelques religieuses et personnes laïques dévouées à l'Oeuvre. Parmi celles-ci, il y a une secrétaire et une trésorière dont l'une s'occupe de la correspondance et l'autre des finances. Le Secrétariat diocésain tient ses réunions tous les deux mois et discute des problèmes inhérents à la Cause du Règne du Sacré-Coeur dans la Société. Comme le moyen adopté et préféré est l'Intronisation du Sacré-Coeur dans la famille, ce problème fait l'objet d'une étude spéciale et assidue. Quelquefois les réunions se terminent par une Heure Sainte.

Origines

Le Secrétariat diocésain de St-Boniface est né durant l'été de 1945. Le R. P. Matéo Crawley-Boevey, ss. cc., alors en tournée de prédication au Canada, fut invité à venir prêcher des retraites sacerdotales à St-Boniface, oeuvre à laquelle il a voulu consacrer les dernières années de son ministère actif. Non seulement il accepta ces retraites, mais il voulut parler aux religieuses des communautés et même aux laïcs. C'est ainsi qu'il y eut une journée de récollection pour les anciens retraitants à l'Institut Collégial St-Joseph et une autre réunion pour les laïcs de St-Boniface, dans la salle du Collège.

Pour assurer tous ses fruits à cette visite du R. P. Matéo, fondateur de l'Oeuvre et son animateur éloquent, alors que les coeurs avaient été remués par sa parole chaude et convaincante, il fut décidé, au cours d'une petite réunion qui comprenait, outre le Père Matéo, S. Exc. Mgr Georges Cabana, M. l'abbé L. Blais, et son assistant, le chroniqueur de ces lignes, d'établir à la Maison des Retraites, comme à l'endroit le mieux approprié, un secrétariat de l'Intronisation.

Au bas d'une image du Sacré-Coeur, dite de Garcia Moreno, qu'il nous léguait, le Père Matéo écrivait ces mots: "Roi d'Amour, que votre règne arrive! Soyez mes amis. . . soyez mes apôtres! ... Confiance. . . apostolat. . . Eucharistie!"

Depuis, le Secrétariat de l'Intronisation travaille humblement selon ses ressources, à répandre l'amour du Sacré-Coeur dans les familles et les institutions. Avec le concours bienveillant de Messieurs les curés et de quelques zélatrices, encore trop clairsemées, il a atteint un résultat assez consolant sinon étonnant. Voici pour ce qui regarde l'Intronisation proprement dite, les dernières statistiques: 275 familles, 39 communautés, 21 écoles, 8 oeuvres diverses.

Nous avons cependant pour l'année 1948 une très grande ambition! Nous voudrions offrir au Roi d'Amour, à l'occasion de sa fête, le 4 juin prochain, un trophée de 300 nouvelles familles intronisantes. Y réussirons-nous? Il reste quatre mois! . . .

Le Père Matéo a déjà lancé un appel qui est parvenu à tous les évêques, pour une célébration mondiale et plus grandiose de la Fête du Sacré-Coeur en cette année 1948, comme un hommage de foi et une revendication plus solennelle des droits du vrai Roi de Paix et d'amour fraternel dont les peuples ont tant besoin. Nous reproduirons cet appel la semaine prochaine. Tournons nos coeurs vers le Roi d'amour et travaillons tous, par l'Intronisation, à son règne social.

A. JOBIN, O.M.I., dir.

Frenchville

M. et Mme Arthur Tessier, du Manitoba, étaient de passage chez M. et Mme Aimé Tessier pour quelques jours.

M. et Mme Willie Hamel ont passé une semaine à Gravelbourg et à Ferland, chez M. et Mme Lucien Beaudoing et M. et Mme Antoine Dorais.

Mme Fleury et ses deux enfants, Cléo et Rhéa, ont passé quelques jours à Ponteix, chez M. Edgar Goddu.

M. et Mme Jean Entem étaient de passage à Gravelbourg, la semaine dernière.

M. Oscar Auger, de Cadillac, était de passage chez M. Alcide Auger, dernièrement.

En Ontario

Windsor

M. et Mme Philippe Monette et leur fils, Jean, d'Ottawa, ont passé les fêtes parmi leurs nombreux parents.

M. Antonio Dionne est allé passer le jour de l'An chez sa soeur à Montréal.

M. et Mme Alex. Poitras et leurs enfants sont allés passer les fêtes à Sudbury chez des parents.

M. et Mme Emile Couture ont passé leurs vacances de Noël à Montréal et St-Jean d'Iberville. MM. Edgar et Wilfrid Caillé les accompagnaient.

M. et Mme Ernest Caillouette, M. et Mme Lionel Caillouette et Mme Angeline Fields se sont rendus à London, Ont., dernièrement, où ils ont visité Mlle Juliette Caillouette au noviciat.

M. et Mme Lamontagne, de Détroit, et Mme Léonard Morin, d'Antler, Sask., étaient de passage chez M. et Mme Emile Couture, récemment.

Mlle Thérèse Brault, revenant de Saskatoon où elle a passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme J.-C. Brault, s'est arrêtée ici chez des parents. Mlle Brault était en route pour Montréal.

Le dimanche 4 janvier, un groupe de nos Canadiens se rendirent à Détroit pour assister à la joute de gouret entre les Canadiens de Montréal et les "Red Wings" de Détroit. Les "Red Wings" remportèrent la victoire avec un pointage de 6 à 2. Parmi les sportifs qui faisaient partie du groupe on remarquait: M. et Mme Philippe Monette, MM. Emile et Ernest Couture, André Lepage, Robert Pelletier, Wilfrid et Armand Caillé, Denis Caillé et autres.

M. et Mme Edgar Caillé recevaient leurs 11 enfants pour le souper et la veillée de Noël. Ce fut une belle fête de famille car ses membres se réunissaient ainsi pour la première fois depuis 10 ans.

M. et Mme Ernest Caillouette recevaient leurs enfants et leurs familles pour le souper et la veillée du jour de l'An.

Le 15 janvier, Mme Stanley Field organisait une soirée de cartes entre parents à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa mère, Mme Caillouette. De jolis cadeaux furent offerts à l'invitée d'honneur.

Au départ du train
— Je t'écrirai, sans faute.
— Sans faute? t'es pas capable.

En Saskatchewan

Prud'homme

M. Ludger Painchaud a été élu marguillier en remplacement de M. Lucien Grimard dont le terme était expiré.

Etaient en vacances dans leur famille pour les fêtes: Mlles Thérèse Lepage, Thérèse Bandet, M. et Mme Léo Marcotte, de Prince-Albert; Mlle Berthe Baril, du poste CBK de Watrous; MM. Ernest et Raymond Marcotte, Mlles Thérèse Masson, Marthe Henriet et Lorraine Marcotte, tous de Saskatoon; M. et Mme Dumont Lepage et leurs enfants, de Gravelbourg.

MM. Laurent, Clarence, Maurice et Ernest Préfontaine et Wilfrid Lepage sont allés passer l'hiver à Hudson Bay Junction.

Mmes Régis Liogier et François Normand étaient à Saskatoon, dernièrement.

M. et Mme Emile Marcotte, de Crystal Springs, et M. et Mme P. Benjamin, de Rosetown, étaient dans leur famille, récemment.

Décès

Le 15 janvier est décédé M. Eugène Fontaine, à l'âge de 83 ans. Les funérailles eurent lieu à Prud'homme le 19. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient.

Les porteurs étaient: MM. Ludger et Joseph Fontaine, P. Benjamin, Emile Marcotte, Fernand Henriet et Léon Hoscheit.

Cantal

Recensement

La paroisse de St-Raphaël compte pour l'année 1947 une population de 415 âmes; il y a eu une augmentation sensible depuis les 2 dernières années.

Il y eut pendant l'année 1947: 4 mariages, 2 sépultures et 13 baptêmes.

Va-et-vient

M. et Mme Roger Germain sont partis à Vancouver, C.-B., quelque temps avant Noël. Leurs parents, M. et Mme Philippe Germain, demeurent en cette ville, ainsi que M. et Mme Jules Germain, un frère.

Saint-Hubert

Naissance

A M. et Mme Tosh (Irène Couronné), jeunes mariés de l'an dernier, vient de naître leur premier enfant.

Çà et là

Dans notre dernière chronique, après avoir félicité M. et Mme Gérard Jordens à l'occasion de la naissance de deux jumeaux, nous aurions pu ajouter, à l'honneur de la famille Jordens, que c'est la troisième fois que le fait se produit dans cette même famille. M. et Mme Paul Jordens avaient eu deux jumeaux en 1941, et M. et Mme R. Brodeur (Thérèse), de Montréal, en ont eu deux aussi en août dernier; ce qui en fait 4 dans la famille en moins de 6 mois. Et tous ces enfants se portent à merveille.

En 1946, lors de la célébration de leurs noces de diamant, M. et Mme François Jordens comptaient déjà 50 petits-enfants dont 44 vivants. Le nombre est porté maintenant à 54 dont 48 vivants.

Le 8 janvier dernier, toujours alerte et en excellente santé physique et morale, M. F. Jordens fêtait en famille le 84ème anniversaire de sa naissance. Il est toujours maître de poste; fonctions qu'il remplit depuis 30 ans.

Ceci nous donne la pensée de saluer au passage les autres octogénaires de la paroisse, puisqu'ils viennent tous de fêter dernièrement leur anniversaire de naissance: M. F. Dunand, âgé de 88 ans, le 21 janvier dernier; M. Joseph Cottin, âgé de 86 ans, le 19 décembre; M. Eugène Beaujot, âgé de 82 ans, le 23 janvier 1948. M. Cottin travaille encore presque comme à 20 ans, et les deux autres se portent aussi relativement bien pour leur âge.

L'école St-Hubert a rouvert ses portes le 19 janvier avec un surcroît d'élèves.

Maurice Istace devient propriétaire du Quart Nord-Ouest de la Section 2, Tp. 15.

La lumière électrique vient d'être installée dans deux nouvelles demeures: celle de M. Victor Beauregard et au bureau de poste, chez M. F. Jordens.

A l'hôpital

A Whitewood: M. M. Boutin et M. Paul-P. de Laforest qui vient de subir avec succès une opération chirurgicale.

A Régina: Mme Eugène Beaujot, qui va de mieux en mieux.

Dollard

M. et Mme Elisé Auger ont eu [illegible] de leur fille et gendre, M. et Mme L. Privé, de Red Deer.

M. et Mme Hervé Gobeil, de Rolling Hills, Alta, ont passé les fêtes chez les parents de Mme Gobeil, M. et Mme V. Desautels.

M. et Mme Nick Geiger, de Consul, ont loué la maison de M. C. Vandaelle. M. Geiger travaille sur la voie du C.P.R.

Mlle Bertha Poisson est repartie pour Moose Jaw après avoir passé quelques jours chez sa mère, Mme W. Poisson.

M Adrien Rouleau, de Vancouver, est venue visiter toute sa parenté.

Une nièce de Mme Weiss, Mme Harrison, et son mari, de Seattle, sont en visite chez leurs oncle et tante.

M. Gérard Billard, de Régina, a passé quelques jours chez ses parents.

Décès

Le mardi 13 janvier, Mme Percy Mayhew est décédée après une crise cardiaque qui survint vers 10 h. du matin. Elle ne reprit pas connaissance et mourut vers 8 h. 50 du soir.

Mme Mayhew (née Mary McAuley) naquit à Sherbrooke, P. Q., en 1888. En 1922, elle vint dans l'ouest et épousa M. Percy Mayhew, le 3 octobre 1922. Ils résidèrent sur une ferme à 9 milles au sud de Dollard depuis cette date.

En plus de son mari, elle laisse une soeur, Mme Margaret Blanchette, et un frère, John McAuley, de la Californie.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Dollard le 16 janvier. M. l'abbé O. Lemay, curé, chanta le service.

Les porteurs étaient: MM. M. Morrison, L. Hanson, Phil. Gansange, Andrew Monson, John Moreau et Ed. Kemp. M. Joseph Arcand portait la croix.

Naissance

A M. et Mme Joseph Lemieux, une fille, née le 18 janvier.

St-Hippolyte

Mariage

Le mercredi 30 décembre fut célébré le mariage de M. Lucien Hamel avec Mlle Emma Dupuis, de Cut Knife.

La mariée était accompagnée de son frère, Joseph, et le marié, de son père.

Mlle Thérèse Dupuis, soeur de la mariée, était fille d'honneur et M. Philippe Hamel garçon d'honneur.

De beaux cantiques furent exécutés par M. Antoine Desmarais.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez la mère de la mariée, Mme A. Dupuis.

Après un court voyage de noces, les nouveaux mariés prirent possession de la ferme de M. Napoléon Hamel, qui demeure maintenant au village.

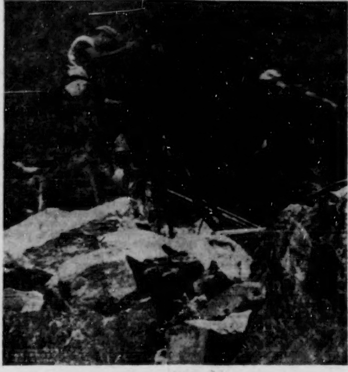
Va-et-vient

M. Philippe Hamel nous quittait le 2 janvier pour un voyage dans l'est, chez sa soeur, Mme P. Gingras.

Mme P. Lepage se rendit à Régina récemment pour voir sa fille, Marie-Reine, qui est sous les soins du médecin depuis quelque temps. Nous sommes heureux d'apprendre qu'elle va beaucoup mieux.

M. le curé C. Mollier se prépare pour un voyage en France. Il nous quittera vers le mois d'avril pour prendre un repos bien mérité dans l'espoir de refaire sa santé.

Visages du Québec



L'industrie minière joue un rôle de plus en plus important dans la province de Québec. La valeur des produits extraits de ses mines et de ses carrières s'élève aux environs de quatre-vingt-dix millions de dollars annuellement. Nous voyons ci-dessus des ouvriers travaillant à l'extraction, à ciel ouvert, de l'amiante. Les plus importants gisements de ce minerai se trouvent dans les Cantons de l'Est, à quelque 65 milles de la ville de Québec.

→ Rentrée tumultueuse au Parlement français

(Suite à la septième page)

une importante partie politique, qui devait aboutir à un isolement accru du parti communiste. Dans le bureau sortant, celui-ci disposait notamment de deux postes de choix, la première vice-présidence de l'Assemblée, avec M. Jacques Duclos — un des signataires du pacte du Kominform — et la questure, avec M. Grésa. Or la nouvelle Constitution a doté le bureau de l'Assemblée de pouvoirs considérables. Spécialement en cas de dissolution de l'Assemblée, où le président de celle-ci reçoit la mission de former un gouvernement transitoire, avec la participation de tous les groupes parlementaires, au prorata de leur effectifs. Si donc l'Assemblée, pour une raison quelconque, était amenée à se séparer avant l'expiration de son mandat — ce que réclament avec insistance le général de Gaulle et le R.P.F. — le problème du retour des communistes au gouvernement se poserait à nouveau, d'une façon inéluctable.

Le président Herriot, dont la présence à la tête de l'Assemblée n'est guère contestée, a été réélu. Mais avec l'âge, son état de santé ne laisse pas d'inquiéter son entourage, et l'éventualité de sa disparition ne doit pas être exclue. Dans ce cas, c'est le premier vice-président qui lui succède automatiquement. On perçoit aisément les dangers d'un tel système, qui amènerait d'une façon parfaitement légale, le communiste Duclos à la tête d'un gouvernement dans lequel ses amis entreraient en force. Ceci, évidemment, sous la double condition que M. Herriot meure et que l'Assemblée se dissolve.

Pour être moins redoutable, l'occupation d'un poste de questeur par M. Grésa, n'en met pas moins aux mains des communistes l'administration intérieure et la police du Palais-Bourbon.

Devant ces risques et ces dangers, la majorité de l'Assemblée était décidée à écarter les hommes de Moscou des postes importants qui leur avaient été attribués à une époque où, étant encore au gouvernement et dans la majorité, ils faisaient figure de citoyens parfaits. Mais, en prévoyant que les postes du bureau de l'Assemblée seront répartis selon la règle proportionnelle, la Constitution a permis aux communistes, dont le groupe demeure, avec ses 184 membres, le plus nombreux de l'Assemblée, de mener un beau tapage et de proclamer qu'en les évinçant des postes importants, la majorité violait la charte politique.

M. Cachin, doyen d'âge communiste avait du reste bien mal préparé le terrain pour ses amis en prononçant un discours d'ouverture provoquant, dans lequel étaient repris sans vergogne les thèmes actuels de la propagande communiste et qui insistait plus spécialement sur la "soumission de la France à l'impérialisme américain."

Les députés non-communistes protestèrent avec force contre les paroles déplacées du président d'âge, que les communistes soutenaient de leurs applaudissements nourris. Ce fut le début d'un tumulte qui ne s'apaisa qu'au troisième jour, après que l'Assemblée eût décidé de renvoyer au 27 janvier la date de la reprise de ses travaux.

M. Cachin refusa tout d'abord de présenter aux suffrages de ses collègues la liste des membres du bureau dressée par la majorité, et dans laquelle les communistes ne figuraient plus aux places d'honneur. Des scènes de comédies se déroulèrent alors dans l'hémicycle parlementaire où, après le départ du doyen, le questeur communiste sortant avait fait couper l'électricité! Le lendemain, après une nouvelle dérobade de M. Cachin, il fallut hisser au fauteuil le vice-doyen d'âge pour la proclamation des résultats des élections au bureau. Couchés sur la liste élue pour deux places de vice-présidents et six de secrétaires, les communistes tentèrent alors de bloquer la machine parlementaire, en refusant obstinément les postes qui leur étaient donnés et déclarant d'autre part que l'Assemblée ne pouvait valablement délibérer avec un bureau incomplet. La majorité passa outre aux vociférations, aux injures et aux menaces de l'extrême-gauche et elle prit la décision de laisser vacants les postes refusés par les communistes.

Mais devant des incidents aussi violents, qui se multiplient depuis plusieurs mois à propos de tout et de rien, on est en droit de se demander si tout travail utile n'est pas désormais interdit à l'Assemblée. Une constitution médiocre, mal interprétée, et plus mal encore respectée, un règlement intérieur conçu pour une autre époque permettent en effet à n'importe quel groupe parlementaire de saboter indéfiniment les institutions essentielles de la démocratie. Lorsque c'est le groupe communiste dont on sait que les scrupules républicains et démocratiques sont à éclipse, qui entreprend une action négative de tous les instants, le jeu se ferme inévitablement et le Parlement tombe en panne.

Certes, il serait souhaitable de réformer, pour en améliorer le rendement et en faire disparaître les lacunes, les textes de la Constitution et du règlement. Mais ces réformes matérielles seraient-elles suffisantes pour faire disparaître le mal? On en doute dans les milieux politiques, où certains déclarent catégoriquement que seule la mise hors la loi du parti communiste serait efficace. Une telle mesure cependant ne serait pas sans danger pour l'ordre public, car il semble bien qu'elle soit attendue, et même souhaitée par les dirigeants communistes qui préfèrent les violences de la clandestinité au jeu parlementaire normal.

"Peut-être devrons-nous améliorer nos méthodes", a dit le président Herriot dans son discours d'inauguration. Il aurait pu ajouter, mais il ne l'a pas fait: "et réformer nos moeurs". Car c'est bien plus sur le terrain moral que sur le terrain matériel que devront travailler les réformateurs politiques, s'ils ne veulent pas que la démocratie disparaisse du sol de France.

Cependant, les incidents qui ont marqué l'ouverture de la session ne pourront pas ne pas avoir de suites politiques. En proclamant que la majorité de l'Assemblée s'était placée dans l'illégalité, le communiste Duclos a amorcé une nouvelle manoeuvre de vaste envergure contre les institutions démocratiques. Désormais, c'est la guerre ouverte sur tous les fronts, y compris le front parlementaire. Le communisme se prétend et se déclare en état de légitime défense républicaine, et il s'apprête à lancer une nouvelle campagne d'agitation politique et sociale, destinée à préparer "des lendemains qui chantent", après les déboires gouvernementaux, électoraux, syndicaux et parlementaires de ces derniers mois.

Vigilance, tel doit être le mot d'ordre de tous ceux qui luttent contre le despotisme communiste. Vigilance, mais aussi effort constructif, car dans la lutte contre le péril stalinien, les positions purement négatives sont toujours entachées de stérilité.

Maurice HERR.

Réclame $251,000,000



Harry Ferguson, qui a accusé, en cour de New York, la "Ford Motor Co." et Henry Ford II d'avoir délibérément copié son système de tracteur et de machines agricoles et d'avoir illégalement saisi et utilisé ses inventions. Ferguson réclame une compensation de $251,000,000.

Nos écrivains en herbe

Un timbre-poste raconte sa vie

I—a) En ce moment, je suis dans un vieux vase chinois, et j'entends dire bien des belles choses. (b) Il paraît que mes compagnons et moi, nous avons sauvé la vie d'un petit chinois dont les parents voulaient assassiner. (c) Je vais vous raconter une courte vie.

II—a) Un jour, des hommes ont pris de gros rouleaux de papier et m'ont fait. (b) Ensuite je fus vendu à une dame, et, grâce à moi, une lettre est parvenue à sa fille, qui était bien malade. (c) Comme cette fille vivait en Asie, j'étais considéré comme un timbre étrange, et c'est alors que cette malade m'a donné à sa petite, amie, qui collectionnait des timbres. (d) Après de longs mois, le frère de cette amie, étant fâché contre sa soeur, m'arracha du bel album où j'étais et me jeta par la fenêtre. (e) Vint à passer un bon prêtre. (f) Il me vit et, en souriant, me mit dans sa grande poche et, de là, m'envoya en Chine, avec beaucoup d'autres de ma sorte.

III—a) Maintenant, je suis heureux. (b) Y pensez-vous? Un pauvre petit timbre comme moi qui aide à sauver une vie! (c) Mes chers petits amis, collectionnez des timbres, et, quand vous en aurez beaucoup, donnez-les à un prêtre, pour qu'il les fasse parvenir à une mission lointaine. (d) Je suis sûr que plusieurs timbres aimeraient ça gagner une vie.

Monique GRAVEL,
Grade 7 A
Gravelbourg, Sask.

Voici une composition de premier ordre. Au point de vue du fond, c'est parfait. L'élève fait tout simplement le récit d'un timbre-poste qui a servi au rachat d'un enfant païen. Elle a imaginé, avec beaucoup d'originalité et d'une façon fort intéressante, les diverses péripéties de ce récit: la lettre expédiée à une enfant malade; la querelle entre la philatéliste et son frère; le timbre jeté par la fenêtre, puis ramassé dans la rue par un prêtre qui l'envoie dans une mission. Rien d'invraisemblable ou de fantastique, ou de compliqué. Et quelle charmante conclusion, avec sa naïve demande de la fin, pleine de fraîcheur et de spontanéité! Relisez, je vous prie: "Maintenant, je suis heureux. Y pensez-vous? . . . Mes chers petits amis, collectionnez des timbres, et, quand vous en aurez beaucoup. . ." Toutefois, il se trouve une idée (II (a)) qui aurait dû être développée davantage. "Des hommes ont pris de gros rouleaux de papier et m'ont fait." Cela ne suffit pas. On dira que dans le présent récit, c'est là un détail secondaire et qui ne mérite pas plus d'attention. Détail secondaire si l'on veut, mais assez important tout de même, semble-t-il, pour qu'on ne l'expédie pas comme ça, sans plus.

La forme a ses mérites aussi, non moins grands. Voyez, par exemple, ce premier paragraphe qui accapare votre intérêt dès la première phrase, et vous jette en plein récit. Les premières lignes vous tiennent en suspens; vous voulez connaître la suite. La suite? Voici (I (c)): "Je vais vous raconter **ma** courte vie." Et vous voilà lancés dans l'aventure du timbre-poste héroïque. C'est presque commencer par la fin, direz-vous . . . I (c) devrait se trouver en premier lieu et I (a) prendrait place, logiquement, dans la conclusion. En effet, c'est là un procédé en composition qui est très efficace quand on sait s'en servir. Ici, il a tout à fait réussi.

La variété dans la construction des phrases est étonnamment riche. En voici des exemples: I (a) "En ce moment, je suis . . ."; (b) "Il paraît que. . ."; II (d) "Après de longs mois, le frère. . ., **étant** fâché. . ."; (e) "Vint à passer un bon prêtre. . ." pour ne citer que ceux-là. Le vocabulaire est extraordinaire: vieux vase, assassiner, une lettre est **parvenue**, timbre **étrange**, mission **lointaine**, etc., et l'élève sait s'en servir sobrement et sans affectation.

Notons cependant que l'action, dans le second paragraphe étant dans le passé simple (je **fus vendu**, le frère **m'arracha**, me **jeta**, **vint** un prêtre, me **vit**, etc.), il aurait fallu éviter le passé composé: des hommes **ont pris**, une lettre **est parvenue**, m'**a donné**. Enfin nous remarquons la faute suivante (I (b)): ". . .nous avons sauvé la vie d'un petit chinois **dont** les parents voulaient assassiner." Qu'on sache que le pronom relatif "dont" équivaut à **de qui, de quoi,** et que dans ce cas il est ordinairement complément indirect, par exemple: La personne **dont** vous m'avez parlé. . ."; qu'il équivaut aussi à **duquel, desquels** etc. alors qu'il est complément d'un nom: "La pomme **dont** tu manges un morceau. . ." **Dont** n'est jamais complément direct. **Que** par contre, l'est presque toujours. Si donc le verbe réclame un complément direct, comme dans le cas présent (assassiner **le petit chinois**), il faut employer le pronom **que** ses parents voulaient assassiner.

En terminant, nous tenons à féliciter chaleureusement l'élève qui a fait la composition d'aujourd'hui. Et faut-il dire encore à nos lecteurs que c'est par le travail constant et par la lecture suivie, que l'on parvient à bien écrire?

Eugène ADOLPHE.

Le cours naturel des choses entraîne une répartition inégale des biens de la terre. Mais l'Eglise s'oppose à ce que ces biens s'accumulent entre les mains de quelques personnes ultra-riches, tandis que de vastes couches de la population sont condamnées à une pauvreté et à une condition économique indignes d'êtres humains. — PIE XII.

Hebdomadaire russe suspendu en France

PARIS — Le ministère de l'Intérieur a annoncé qu'il avait ordonné à l'hebdomadaire rédigé en russe, "Le Patriote soviétique", de suspendre sa publication.

Dans les milieux du ministère, on a expliqué que cet ordre est conforme au décret émis le mois dernier et ordonnant la dissolution de l'Union des citoyens soviétiques et la liquidation de tous leurs agissements en France d'ici un mois.

Un porte-parole du journal a fait savoir que la livraison de cette semaine paraîtra comme d'habitude vendredi. Au ministère de l'Intérieur, on a donné à entendre que la police verra à retirer le journal de la circulation.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Remerciement d'une Princesse



La petite Julie Anne Alloro, âgée de 4 ans, tient précieusement entre ses mains le bréchet d'une dinde de 17 livres qu'elle avait envoyée à la princesse Elizabeth. L'achat de cette dinde fut fait avec les petites épargnes que Julie Anne avait mises de côté à cet effet. La généreuse donatrice demeure à Brooklyn, N.Y.

Savez-vous répondre?

1—Quel était le chef suprême des Alliés à la première grande guerre?
Clémenceau — Joffre — Foch.

2—A qui devons-nous le jeu de crosse?
Aux Indiens — A l'Ecosse — A l'Angleterre.

3—Qui, le premier, fit de la peinture à l'huile?
Murillo — Van Dyck — Michel-Ange.

4—Que sont les villes suivantes: Le Havre, Liverpool, Marseille?
Capitales — Métropoles — Ports de mer.

5—Quel instrument est employé pour extraire les dents?
Davier — Pince — Tenailles.

6—Vers quel siècle apparut le violon?
15e — 16e — 19e.

7—Quelle longueur de soie faut-il pour faire une paire de bas?
5,900 pieds — 12,500 pieds — 19,700 pieds.

8—"Le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire." Qui a dit cela?
Maisonneuve — Montcalm — Champlain.

9—Comment s'appelle l'amphithéâtre de Rome où les chrétiens étaient livrés aux bêtes?
Le Colisée — Les Catacombes.

10—Dites le nom de la femme de Louis Hébert.
Marie Rollet — Jeanne Leber — Elisabeth Moyen.

(Voir réponses ailleurs)

Trois "émigrations" à l'école de Ste-Rose du Lac

Savez-vous, chère Mère-Grand, que les élèves des grades XI et XII forment un groupe "nomade", un peu comme les Sioux de jadis? Eh oui! Trois fois l'année 1947 nous a vus émigrer. En septembre, nous quittions le nord de la cave . . . c'est-à-dire du rez-de-chaussée, pour porter nos "pénates" au sud, et faire connaissance avec le soleil levant. C'était notre classe provisoire. Vous rappelez-vous la classe du vieux Scrooge de Dickens? Eh! bien, je crois que la nôtre était digne de lui être comparée. Un pan de mur avait perdu son épiderme, exposant une surface gris noir ayant la forme de l'Eurasie, sans omettre l'Himalaya et . . . la mer Morte . . . "Tant mieux, nous fit remarquer notre maîtresse, ça épargnera une carte géographique."

Description

Trois petites fenêtres pour admettre le Roi du Jour à travers des barres de fer nous faisaient songer aux martyrs des premiers siècles. Seulement nous n'avions pas la perspective d'aller nous battre dans l'arène avec des lions et des léopards!

De temps à autre, des gamins passant près des fenêtres nous regardaient curieusement derrière les barres de fer. Ils se croyaient sans doute en présence d'une ménagerie.

L'inondation du mois de juin avait si bien lavé le plancher que la peinture n'était plus qu'un souvenir du passé! Pour rompre la monotonie de notre vie "cachée", deux petites souris — deux jumelles avait remarqué Hélène — venaient de temps à autre danser un menuet sous le bureau de notre maîtresse, à la terreur de Marie et de Solange, qu'on aurait dit faites de ressorts par la vitesse avec laquelle elles se trouvaient debout sur leur banc avant que les autres aient eu le temps d'apercevoir les innocentes petites bêtes.

Pendant ce temps, les ouvriers nous préparaient une belle classe au premier étage. Cela explique notre édifiante résignation pendant l'espace quasi éternel de quatre mois.

Nouvelle classe

Enfin l'heure du passage du Jourdain sonna; et avec leurs "pénates", encore une fois, les Juifs errants des grades XI et XII atteignirent la Terre promise. En voulez-vous la description, chère Mère-Grand?

Le plancher vermoulu est recouvert d'un magnifique prélart en caoutchouc vert foncé. Le plafond de la salle est blanc, la partie supérieure des murs d'un bleu presque blanc, et le bas, d'un bleu un peu moins pâle. C'est le travail d'un peintre de renom, M. David. Des stores en toile blanche et de jolis rideaux en plastique rose pâle, retenus par des embrasses en soie blanche avec glands, ornent les quatre grandes fenêtres — le produit d'une rafle nous a procuré ce luxe. Le grand meuble qui sert de table de laboratoire est recouvert d'un chemin de table en plastique vert pâle avec des motifs représentant des cygnes. Au centre, un aquarium où deux petits poissons prennent leurs ébats. Dans un coin de la salle, notre radio fait sa fière juchée sur une petite table très mignonne.

Décors

Le haut des tableaux nouvellement peints est orné de jolis pastels liés les uns aux autres par des guirlandes d'églantine en pastel aussi; ces guirlandes servent de cadres à six petits tableaux d'honneur portant un seul nom chacun.

Ici et là, des fleurs naturelles. Au fond de la classe, un très grand placard en bois de chêne sert de laboratoire. De chaque côté, des armoires pour la bibliothèque. Les bureaux aussi ont revêtu une toilette neuve, car ils faisaient une mine piteuse au milieu de tout ce renouvellement.

Le prélart est si bien ciré par notre dévoué concierge, M. Le Clerc, que le jour de la rentrée, Yves Le Sann perdit son équilibre et sa tête alla faire connaissance avec le plancher qu'elle trouva passablement dur. Yves est de ceux qui oublient de regarder où ils mettent le pied. Depuis ce temps, c'est édifiant de le voir entrer dans la classe!

Voilà, chère Mère-Grand, où en sont rendus les émigrants des grades XI et XII. Nous sommes bien résolus, cette fois, de bâtir ici notre tente pour de bon et d'oublier le terme "émigrer".

Valérie MAGUET,
Ste-Rose du Lac,
Grade XI.

La raison des années bissextiles

L'année 1948 a 366 jours; elle est dite grégorienne parce que c'est le pape Grégoire XIII qui réforma le calendrier Julien, encore en usage en Russie et en Grèce.

Voyons les étapes de l'établissement du calendrier. L'année romaine comptait 365 jours quand Jules César était au pouvoir, et le décalage des saisons était très apparent. Il fit appeler un célèbre astronome d'Alexandrie, Sosigène, et le chargea de mettre au point un nouveau calendrier. Sosigène décida qu'il suffisait d'ajouter un jour tous les quatre ans et que ce jour intercalaire serait ajouté au mois de février.

Mais. . . au bout de 128 ans, la fraction de temps laissée de côté faisait un jour entier; en 400 ans, 3 jours; enfin, en 1582 le retard était de 10 jours!

Le pape Grégoire XIII, pour faire disparaître cette anomalie, décida de passer du jeudi 4 octobre au vendredi 15 octobre 1582 et de supprimer le jour intercalaire pour les années séculaires 1700, 1800, 1900, c'est-à-dire trois années sur quatre; l'an 2000 sera donc bissextile. De cette façon il n'y aura qu'un jour de retard dans 2580 années et la prochaine révolution n'arrivera qu'en 4160!

On reconnait qu'une année est bissextile, lorsque son millésime (deux derniers chiffres) est exactement divisible par quatre.

Ma première punition

S'il me fallait raconter toutes les punitions que m'ont valu mes fredaines, j'aurais de quoi remplir plusieurs volumes, car je dois avouer que je n'étais pas un ange, et maman me disait souvent que ma sagessse allait en proportion inverse avec mon âge.

Ces punitions ont laissé leur impression — quelques-unes sur mes jambes — surtout la lanière à rasoir à papa — d'autres se sont gravées dans ma mémoire, la première en particulier celle que je vais vous raconter.

Nous avions un charmant petit chat tout gris à l'exception de sa queue et de ses oreilles, qui étaient toutes blanches. Suivant les lois de la nature, le mignon quadrupède grandit ou plutôt grossit et devint un colosse dans le domaine des chats.

Tour joué

Or, un jour, je conçus l'idée de l'atteler, non pas à ma voiture de poupée comme c'eut été fort raisonnable, mais à la poêle que maman avait eue comme présent de Noël. J'attrapai le carnassier et, au lieu de l'atteler de la façon ordinaire, j'attachai la poêle bien solidement à sa queue puis le laissai aller, sans soupçonner la "volée" que je me préparais.

Avant que j'eusse le temps de me redresser, M. le chat avait déjà deviné que quelque chose d'anormal se passait au bout de sa queue. Vif comme l'éclair, il s'élança, poursuivi par la malheureuse poêle qui faisait un tapage infernal, assez pour le rendre fou et . . . moi aussi . . . car j'entrevoyais déjà un ouragan sur ma tête. Le vacarme se continua au second étage avec un crescendo qui réveilla papa de sa sieste habituelle.

"Qu'y a-t-il, mais qu'y a-t-il donc?", s'écria-t-il en sortant de sa chambre, juste comme je passais à une vitesse de coup de vent.

"Cest le chat", m'écriai-je pâle de terreur. "Il s'est sauvé avec la poêle neuve à maman!"

Poursuite

Et sans attendre l'effet de mes paroles, je continuai ma course vertigineuse à la poursuite de l'animal enragé. Il avait déjà parcouru tous les appartements, laissant derrière lui une trace noire, quand je faillis enfin le rejoindre grâce à un obstacle qui s'était dressé devant lui. Il s'était élancé entre un baril de pommes et le mur. L'espace était assez spacieux pour laisser passer sa taille svelte, mais la poêle refusa de réduire sa circonférence et, bon gré mal gré, le fuyard dut faire halte . . . pour un instant seulement, car, ayant mis toute sa force "chattière" à contribution, il réussit à se libérer, mais au prix de sa queue dont trois pouces au moins se détachèrent de leur ancien propriétaire pour adhérer à la poêle.

Je respirai enfin! Mais quand j'aperçus le "point final" du chat à la poêle, ma frayeur redoubla: "Que va dire papa quand il verra qu'il manque à son favori la plus belle partie de sa conclusion?"

Enfin, le crime était commis et, à moins de me sauver dans la forêt jusqu'à ce que les trois pouces de queue aient repoussé, il n'y avait qu'à subir la punition.

Punition

Sans plus m'occuper du chat, je songeai à mon triste sort quand j'entendis des pas derrière moi puis une voix courroucée (celle de papa) qui me lança: "Ah! misérable! c'est comme ça que tu traites mon angora — ainsi nommé par déférence — Attends un peu! Et m'attrapant par le bras, il me fit faire pleine et entière connaissance avec sa lanière à rasoir. J'eus beau me débattre et crier comme dix loups de forêt, papa m'administra le nombre de coups qu'il m'avait "prédestinés" — quatre. "Ce n'est pas tout, (moi qui croyais que c'était déjà trop!) une cruauté comme celle que tu viens de pratiquer sur le chat mérite une plus longue punition. Tu n'iras plus au cinéma jusqu'à ce que la queue du chat soit repoussée!" Sur ce, il me lâcha pour retourner à sa sieste. Quel coup de foudre! Ah! misérable chat, m'écriai-je! C'est de ta faute si je suis ainsi privée de ma seule récréation hebdomadaire! Mais le sort était tombé, et quand papa avait parlé il fallait y passer.

Attendre que la queue du chat ait recouvré ses trois pouces? Quelle éternité!

Fin tragique

Mais je repris bientôt courage — la jeunesse est optimiste—et chaque matin, munie d'une règle, j'allai mesurer la fameuse queue pour voir si elle avait poussé durant la nuit. Après deux semaines la queue refusant d'allonger, j'étais sur le point de me décourager quand un accident—triste pour le chat, heureux pour moi — vint mettre fin à mes ennuis. Une auto, filant à toute vitesse, écrasa le pauvre angora, me débarrassant à tout jamais de la "queue cauchemar" et de ses suites funestes.

Marie GUILLAS,
Ste-Rose du Lac,
Grade XI.

Petite mère, c'est toi!

La nuit, lorsque je sommeille,
Qui vient se pencher sur moi?
Qui sourit quand je m'éveille?
Petite mère, c'est toi!

Qui gronde, d'une voix tendre,
Si tendre, que l'on me voit
Repentante rien qu'à l'entendre?
Petite mère, c'est toi!

Qui pour nous est douce et bonne?
Au pauvre, ayant faim et froid,
Qui m'apprend comment on donne?
Petite mère, c'est toi!

Qui, me montrant comme on aime,
Sans cesse pensant à moi,
Me chérit plus qu'elle-même?
Petite mère, c'est toi!

Quand te viendra la vieillesse,
A mon tour veillant sur toi,
Qui te rendra ta tendresse?
Petite mère, c'est moi!

Ici, les rôles sont renversés . . .



Souvenirs d'un vieux pupitre racontés par lui-même

Pauvre vieux pupitre que je suis! . . . Vous pensez sans doute que je viens me plaindre? Mais pas du tout! . . . Je veux seulement raconter quelques vieux souvenirs.

A la sortie de la fabrique, je brillais comme un rayon de soleil. Construit en bois de cèdre et recouvert d'un clair vernis, j'étais un objet d'envie pour plus d'un écolier. Un jour de mai, je me trouve parmi deux ou trois rangées de bancs neufs dans un grand magasin. Soudain, je vois venir vers moi un homme distingué à la mise élégante. Il cause avec le commis et j'apprends qu'il vient acheter un pupitre pour la fête de sa fille.

Quelques heures après, je faisais l'admiration d'une petite fille qui me contemplait avec de grands yeux éblouis!

. . . Merci, oh papa! . . . Il est si beau! . . . Il y a si longtemps que je rêve de posséder un tel meuble! . . . Merci . . .

Je suis bientôt installé dans sa chambre près de la grande fenêtre qui domine le jardin. La petite étale ses livres sur moi le soir même.

Les jours, les semaines, les mois passent, et Lisette me garde aussi propre que le jour de mon arrivée. Quelle charmante petite! J'aimais à contempler sa figure studieuse lorsqu'elle se penchait sur moi. Comme j'étais heureux!

"Quand tu es heureux au point de le dire, prends garde, le malheur est à la porte."

Noël! . . . Seul dans le calme d'une nuit douce et sereine, je me laisse bercer dans une rêverie profonde par le son des cloches, quand la porte s'ouvre brusquement; Lisette entre, se jette sur moi et fond en sanglots:

. . . Maman! Maman! répète-t-elle.

Alors je comprends que sa mère, malade depuis longtemps, vient de mourir. J'essaie de la consoler . . . Impossible! Elle ne me comprend pas . . .

Quelques mois après, le père décidait de quitter ce lieu. Un soir je l'entends dire à sa fille:

. . . Eh bien, Lisette! Nous vendrons tout, et nous irons demeurer à Montréal près de mes parents.

Je devins tout triste, et, le coeur gros, je me mis à pleurer. Me séparer de Lisette! . . . Y pensez-vous! . . . Je ne respirais plus en attendant la réponse de mon amie.

Oh quelle surprise! quelle joie! . . .

. . . Non papa, vous ne vendrez pas tous les meubles: je garderai toujours mon bon vieux pupitre.

Pauline PERREAULT.
Grade XII Couvent de Ponteix

Questionnaire instructif

1—Qui a peint le magnifique tableau intitulé: "L'Angelus"?
Réponse: — — — — — — — — — — —

2—Qu'est-ce qu'une avalanche?
Réponse: — — — — — — — — — — —

3—Quel est le nom collectif des animaux de pâture sur une ferme?
Réponse: — — — — — — — — — — —

4—D'où vient le "chamois"?
Réponse: — — — — — — — — — — —

5—Qu'entend-on par la chasse "au chien d'arrêt"?
Réponse: — — — — — — — — — — —

6—Que signifie la locution adverbiale: "A boule vue"?
Réponse: — — — — — — — — — — —

7—a) Quel est le fruit du chêne? b) A quoi sert l'écorce du chêne?
Réponse: — — — — — — — — — — —

8—Que signifie l'expression: a) Donner un "pois pour une fève"? b) "Battre l'eau avec un bâton"?
Réponse: — — — — — — — — — — —

(Voir réponses ailleurs)

Un vieux pupitre raconte son histoire

C'était un beau soir d'automne . . . Assise près de la fenêtre, je laissais errer mon imagination. La nature semblait me dire: Jouis bien! Repose-toi! car demain il faudra travailler . . .

Là-bas, dans les arbres, les oiseaux disaient leur prière. J'écoutais en essayant de comprendre leur langage . . . Mais soudain une voix venue du grenier frappe mon oreille, et, surprise, j'entends ces paroles étranges:

"Oui, oui! jouis bien de la vie, pendant que moi on me délaisse comme une chose inutile, on m'abandonne comme un objet de rebus . . . Mes membres sont fracturés et mon corps n'est que blessures . . . Mais console-toi, pauvre vieux, il n'en fut pas toujours ainsi . . . Ah oui! je m'en souviens, j'étais autrefois un joli pupitre neuf dans une école de la Saskatchewan. Je brillais comme une glace et plus d'un écolier me désirait. J'avoue qu'alors j'en éprouvais une grande joie . . . Ne me reprochez pas, je vous en prie, ces moments d'orgueil; j'étais si jeune encore!

Petit Jean fut mon premier élève. Je m'en souviendrai toujours. Avec son canif il me déchirait les côtes, et un jour je fus tout-à-fait fâché quand je vis son nom gravé sur ma table bien vernie.

Oh! mais rien ne dépassait Pierre! . . . Un enfant méchant, fou, bavard; je ne lui trouvais aucune qualité. Il écrivait sur moi, collait sa gomme sous ma table, me maculait d'encre, taillait des noms, des coeurs, des portraits. Que ne faisait-il pas ce détestable gamin! Quelques années passèrent, et toujours les mêmes misères . . . Enfin on m'a abandonné ici dans ce vieux grenier où dansent les araignées et trottinent les souris . . ."

La voix semblait s'éloigner et se perdre dans un soupir. Soudain j'entends maman crier:

"Alice! allons, viens souper!"

J'ouvre les yeux . . . Le vieux pupitre avait disparu . . .; son histoire n'était qu'un rêve!

Yolande GIROUX,
Grade IX,
Couvent de Ponteix.

La cruche brisée

P'tit Pierre ne pourra donc pas prendre part à la fête avec les autres élèves. . . Il en a le coeur bien gros.

C'est qu'il n'a pas de chaussures, l'enfant. Sa mère lui en avait bien promis une paire nouvelle, mais elle vient de répondre à l'enfant qui lui rappelle sa promesse: "Tes chaussures, mon pauvre Pierre, elles sont passées dans la cruche qui est là, dans le coin. . ."

Ses chaussures. . . passées dans la cruche? . . . P'tit Pierre est resté rêveur. Il ne comprend pas. Ses yeux fixés sur la cruche semblent interroger les flancs rebondis. . . Ses chaussures là-dedans? P'tit Pierre court dehors, ramasse un caillou, rentre . . . et bang! la cruche vole en morceaux. . . Sur le plancher se répand à flots empestés le whisky. . . Mais de chaussures point! . . .

P'tit Pierre, décontenancé et bouleversé par le coup qu'il vient d'accomplir, a peur maintenant. Son père, qui dort dans la chambre voisine, va se lever et gare aux coups! . . . Le coeur de l'enfant se soulève, éclate en sanglots! . . .

Soudain la voix du père retentit, furieuse: Qui a cassé ça? . . .

— C'est moi, dit la voix sanglotante du pauvret. Il n'ose lever la tête.

— Pourquoi as-tu fait ça?

— Pierre s'étonne de n'avoir pas encore reçu de coups. C'est que les larmes de l'enfant et ce bris de la cruche, en rappelant à l'ivrogne les infortunes domestiques dont il est l'auteur, lui sont un reproche qui l'adoucit et l'émeut presque. . . Pourquoi as-tu fait ça?

La voix est moins dure. L'enfant lève la tête.

— Je cherchais ma paire de chaussures pour la fête de demain. Tous les autres petits garçons ont de bonnes chaussures, et moi je n'en ai pas.

— Et tu t'imaginais en trouver là-dedans?

— C'est maman qui m'a dit tout à l'heure que mes chaussures et bien d'autres choses encore: des habits, des livres, du pain, de la viande, s'en étaient allés dans cette cruche. . . j'ai voulu voir. . .

Le père, profondément ému, va s'asseoir, sans rien dire, dans un coin de l'appartement.

L'enfant, étonné de n'avoir pas été battu, voyant son père silencieux court à lui et lui dit: "Papa, je ne le ferai plus, voulez-vous me pardonner?"

— Je le crois bien que tu ne le feras plus, répond le père, en caressant de sa rude main la tête blonde de l'enfant, pendant que de grosses larmes coulaient de ses yeux. . .

Deux jours après cette scène. . . Le père, sorti après souper, est rentré de bonne heure, un paquet sous le bras. L'homme paraît heureux.

— Pierre! appelle-t-il. L'enfant n'est pas loin.

— Tiens, développe-moi ça. Les mains avides de l'enfant ne sont pas longues à défaire le paquet. — Des bottines neuves, des bottines neuves! . . . regardez donc, maman. . . crie hors de lui, P'tit Pierre. . . Oh! merci, papa. . . mais elles n'étaient donc pas passées dans la cruche?

— Mon enfant, dit le père, elles y étaient passées, ta mère disait vrai. . . Et s'adressant à sa femme: Ecoute, Marie, il y a assez longtemps que "tout passe dans la cruche", comme tu dis. Elle est brisée, c'est pour longtemps.

Et ce disant, le père sortit de son habit une croix de bois noire, une belle croix de tempérance:

— Tiens, voilà pour remplacer la cruche, et pour te rendre heureuse.

A.-Z. TETRAULT.

QUELQUES INVENTEURS

Berthold Schwarts, au quatorzième siècle, passe pour avoir inventé la poudre à canon.

Elias Howe, un Américain, a inventé la machine à coudre.

Alfred Nobel a inventé la dynamite.

Mac Adam a inventé le macadam.

Roentgen inventa les rayons X en 1895.

Otis inventa l'ascenseur en 1861.

Edouard Jenner, médecin anglais, découvrit la vaccine.

Léonard de Vinci, un savant italien, inventa le parachute.

Westinghouse a inventé les freins à air comprimé, en 1872.

Le Docteur Tarnier a inventé les incubateurs à bébés, en 1880.

Réponses

" Savez-vous répondre"?

1—Foch; 2—Aux Indiens; 3—Van Dyck; 4—Ports de mer; 5—Davier; 6—Le 16e siècle; 7—19,700 pieds; 8—Champlain; 9—Le Colisée; 10—Marie Rollet.

• • •

Questionnaire instructif

1—J. F. Miller (1860).
2—Une masse considérable de neige, qui se détache des montagnes.
3—Bétail.
4—Le chamois est un genre d'antilope des montages d'Europe; avec sa peau on fabrique le "chamois".
5—Lorsque le chien a découvert le gibier il s'arrête, ne le perd plus de vue et attend l'arrivée de son maître.
6—Précipitamment.
7—a) le gland; b) l'écorce est employée pour le tannage des peaux.
8—a) Donner peu pour obtenir beaucoup; b) Tenter des efforts inutiles.

Elle semble fière de sa possession



Une lettre personnelle écrite de la main de M. Mackenzie King et une photo encadrée que lui fit parvenir le premier ministre sont les précieuses possessions de la petite **Marilyn Kilbasko**, âgée de 4 ans, de Kitchener, Ont. Le portrait représente l'enfant tenant la précieuse lettre entre ses mains.

TOM PLAYFAIR

par Francis FINN

Traduit de l'anglais par C. CHEVALIER

(Suite)

—Parfait, je m'en doutais, et c'est aussi comme cela que vous avez faussé la serrure du fruitier la semaine dernière?

A cette révélation, monsieur Playfair regarda sévèrement le coupable.

—Aussi, répliqua Tom en essayant un sourire, est-ce qu'on devrait fermer les pommes quand elles sont mûres? Il n'y a plus moyen de vivre.

—Tommy!—ce fut comme une décharge électrique qui secoua notre petit maraudeur quand il entendit le ton dur de la voix de son père—veux-tu donc embrasser le métier de voleur?

Tom pâlit de plus en plus, un petit frisson froid courut dans ses muscles, il laissa tomber sa fourchette et baissa la tête, désespéré.

—C'est trop fort, continua monsieur Playfair. Je rougis de le dire, cette conduite est digne d'un gamin ramassé dans les égouts.

Au mot égout on entendit un Bou-ou-ou retenu, suivi de respirations entrecoupées.

—Vous pouvez pleurer, monsieur, poursuivit le père. Ce ne sont pas les motifs qui vous manquent.

—C'é-C'é-tait pou pour m'a...muser, sanglota Tom.

—Oh! vos amusements montrent infiniment d'esprit! dit le sarcastique monsieur Meadow, heureux de pouvoir rétorquer le premier argument de Tom.

Cette remarque fit déborder la coupe d'amertume. Etouffant un soupir et murmurant qu'il n'avait plus faim, Tom sortit et s'assit dans le vestibule. La solitude est le soulagement des grandes afflictions. Les paroles paternelles résonnaient terriblement à ses oreilles. Les sanglots, succédant aux sanglots, soulevaient sa poitrine et prouvaient qu'il avait compris la profondeur de sa faute.

Monsieur Meadow, pour qui l'heure était venue d'aller au bureau, sortit en ce moment de la salle à manger. A sa vue, toute la colère de Tom se ralluma.

—Cafard, vous me paierez cela, gronda-t-il en montrant son petit poing à monsieur Meadow. J'irai voir miss Larkins aujourd'hui, oui, j'irai, je lui dirai que vous êtes un cafard, un brutal, un mauvais caractère, je lui dirai que votre moustache est rousse comme une carotte, je lui dirai tout, tout, tout.

Monsieur Meadow fut exaspéré.

—Canaille, murmura-t-il avec plus d'énergie que de dignité, si tu racontes à cette demoiselle une seule de tes histoires, j'en raconterai d'autres, moi aussi.

—Cafard! Cafard! Cafard! fit Tom avec dégoût.

—Quoi! c'est là le langage dont vous usez à l'égard de votre oncle, dit monsieur Playfair, qui, en ouvrant la porte de la salle à manger, venait d'entendre ces dernières paroles. Montez dans votre chambre, monsieur, et n'en sortez pas avant ce soir. Jeanne, tu me l'amèneras à neuf heures.

Monsieur Playfair quitta la maison, l'esprit fort soucieux. Tom était doué d'une bonne nature, mais les soins et l'influence bienfaisante d'une mère lui manquaient. Il avait à peine cinq ans, quand elle était morte. Et puis, se disait monsieur Playfair, ce qu'il a d'excellent ne risque-t-il pas de se gâter? Jeanne est trop indulgente et il devient égoïste, mon beau-frère l'excite et il devient insolent.

—Oui, conclut-il, il faut que je prenne une détermination énergique, ou l'enfant est perdu.

CHAPITRE II

Où Tom par une série de mésaventures excite la colère de son père à tel point que l'auteur tire un voile pour en cacher les effets

Les gémissements funèbres qui retentissaient par intervalles à travers la maison de monsieur Playfair remuèrent les cordes sympathiques du coeur de la bonne Jeanne. Elle monta doucement jusqu'à la chambre de Tom et entra sur la pointe des pieds. Les cheveux en désordre, des sillons de pleurs sur les joues, le coupable s'était jeté sur son lit. La vue de la commisération qu'il excitait ouvrit de nouveau l'écluse des larmes.

—Ne pleure pas, mon Tommy, dit-elle doucement.

—Je vais me tuer, cria le jeune héros.

—Allons, allons, Tommy, dit la bonne tante épouvantée, ne parle pas comme cela, ce serait un péché; je suis sûre que tu dis cela sans réfléchir.

—Si, si, j'ai réfléchi, hurla-t-il, et je voudrais être ent...t...t... terré. Je sais ce que je vais faire, tante Jeanne, je vais me sauver.

—Oh! Tommy, comment peux-tu penser à ces méchantes choses? Voyons, veux-tu que je t'apporte ton déjeuner?

—Je ne veux pas déjeuner, je veux me sauver, je veux me faire marchand de journaux, on me laissera tranquille.

—Mon mignon, mon mignon, où as-tu pris toutes ces idées? demanda miss Meadow, dont l'imagination crédule voyait déjà ces fantaisies transformées en réalités. Tommy, ne pense plus à cela. Qu'est-ce que tu dirais si je t'apportais une rôtie beurrée ou un peu de gâteau?

Malgré son désespoir, Tommy ne put s'empêcher de manifester quelque intérêt pour les affaires de ce pauvre monde.

—Non pas ça, dit-il, s'asseyant sur son lit, je veux des beignets aux pommes.

—Il n'y en a plus, Tommy, et c'est long à faire.

—Alors, je ne veux rien, s'écria-t-il, retombant sur son lit et se remettant à sangloter.

Cette dernière manoeuvre remporta la victoire. Miss Meadow descendit à la cuisine, et s'attela à la tâche compliquée de faire des beignets aux pommes pour le malheureux enfant si jeune et déjà si dégoûté de la vie. Après son départ, Tom se frotta les mains, avec un sourire d'où la malice n'était pas absente. Ce sourire, au milieu des larmes, n'était-ce pas l'arc-en-ciel après l'orage?

(A suivre)

Opposition au service obligatoire aux E.-U.

WASHINGTON — Une organisation opposée à l'entrainement militaire obligatoire a fait circuler récemment un tract dans lequel on pouvait lire que le contrôle civil a déjà commencé de "disparaitre rapidement" aux Etats-Unis. Un autre groupe appuyant ce même entrainement obligatoire a par ailleurs annoncé son approbation par 22 présidents d'universités.

Le Conseil national contre la conscription a distribué le tract intitulé: "la militarisation de l'Amérique".

"Non seulement les militaires en sont-ils venus à occuper les positions-chef dans le gouvernement, affirme ce tract, mais l'armée et la marine étendent leur influence dans les domaines de la science, de l'histoire et de l'éducation."

Critiquant l'entrainement militaire universel, sujet actuellement à l'agenda du Congrès, le tract ajoute qu'un tel programme "tendrait encore à éliminer la saine critique que les civils ont pu jusqu'à présent formuler à l'adresse de l'armée".

Signataires du tract

D'un autre côté, le comité national de sécurité a annoncé que M. Frank Diehl Fackenthal, président de l'université Columbia, avait appuyé complètement "le programme de sécurité nationale" recommandé par la commission de consultation du président Truman, en mai dernier. Le président de l'université Columbia a fait remarquer que l'entrainement militaire universel faisait partie des recommandations de la commission.

Le tract opposé à l'entrainement militaire obligatoire a été publié par 21 personnes, a dit le Conseil national contre la conscription. Au nombre des signataires se trouvent le savant Albert Einstein; Ray Lyman Wilbur, ancien secrétaire de l'Intérieur et chancelier de l'université Stanford; le R.P. William-J. Miller, S.J., président de l'université de Détroit; Chat Patterson, secrétaire de l'exécutif du Comité des anciens combattants américains, et Dorothy Canfield Fisher, auteur.



Q.—Peut-on s'abonner sans crainte à la Revue Moderne, à la Petite Revue et au Samedi?

R.—a) La **Revue Moderne** est de belle tenue et présente des documentaires de réelle valeur. Le roman est, en général acceptable mais peut, à l'occasion, être risqué. Enfin, quelques-uns de nos meilleurs écrivains y présentent souvent des articles. (T. Bertrand). L'on peut donc s'y abonner sans imprudence.

b) Dans le **Samedi**, le roman est souvent **malsain**. Cette revue comporte aussi d'autres déficiences qui la rendent non recommandable.

c) La **Petite Revue** fournit une littérature populacière, c'est-à-dire superficielle, médiocre, parfois "sucrée". La lecture doit donc en être découragée.

—Il y a au pays trop d'autres bonnes revues (Aujourd'hui, 20e siècle etc.) pour perdre en des périodiques douteux, son argent, son temps et peut-être son âme.

•

Q.—Les laïcs ne peuvent pas communier deux fois le même jour. Pourquoi le prêtre ne serait-il pas soumis à la même loi et ne communierait-il pas qu'une fois quand il dit plusieurs messes, comme à Noël?

R.—Si l'Eglise défend aux fidèles de communier plus d'une fois le même jour, c'est pour prévenir des abus et l'indiscrétion d'âmes portées à l'excès. Le prêtre, par contre, a une raison spéciale de communier à chaque messe qu'il célèbre la même journée. C'est qu'il offre un sacrifice; il immole la victime sainte à la consécration. Celle-ci doit être consommée, comme dans tout sacrifice. Elle le sera par celui qui l'a offerte, le prêtre; ce sera la communion, partie inséparable du sacrifice.

•

Q.—La princesse Elisabeth a-t-elle conclu son mariage avec le prince Philippe devant l'Eglise catholique ou devant l'Eglise anglicane?

R.—Devant l'Eglise anglicane. La cérémonie s'est déroulée à l'abbaye de Westminster et a été présidée par l'archevêque de Cantorbéry, primat de l'Eglise anglicane. Toute information contraire de journal est une méprise ou en langage de journaliste, une coquille.

•

Q.—Est-ce que l'on communie vraiment si on laisse fondre l'hostie dans sa bouche sans en avaler une parcelle?

R.—**Non**, selon le sentiment commun des théologiens. Communier, c'est manger réellement le corps et le sang de Jésus. Manger réellement, c'est mettre dans sa bouche un aliment et le transmettre à l'estomac. Quand quelqu'un laisse fondre toute l'hostie dans sa bouche, celle-ci se décompose, se change en une autre matière en laquelle Jésus ne peut être. Si cette substance se rend à l'estomac, Jésus ne s'y rend pas puisqu'Il n'est pas en elle. Dès lors, la personne qui laisse volontairement fondre l'hostie n'a pas mangé le corps très saint de Jésus, et n'a pas communié. Quelques auteurs seulement soutiennent le contraire. Leur opinion justifie l'administration de l'Eucharistie à des malades qui peuvent douteusement transmettre l'hostie à l'estomac. Elle ne légitime aucunement les communiants ordinaires, qui en une matière si importante doivent suivre la doctrine la plus certaine pour être sûrs de recevoir les effets du sacrement et ne pas s'exposer à l'irrévérence.

Un religieux c.-f. chez les ouvriers chiliens

IQUIQUE, Chili — "Je suis agréablement surpris du grand intérêt qu'on porte envers le Canada d'un bout à l'autre du Chili et je comprends que cet intérêt de votre part provient de votre admiration pour le rapide développement industriel et agricole du Canada, mais aussi du fait que vous remarquez chez nous une vitalité religieuse et française dans la ligne de votre propre culture," a déclaré le R.P. Albert Sanschagrin, O.M.I., aumônier national adjoint de la J.O.C. canadienne dans une conférence qu'il faisait dans cette ville devant les membres de l'Association catholique des Professionnels. Alors qu'il parlait des divers aspects du développement actuel du Canada, le R. Père s'est plus longuement attardé sur l'oeuvre accomplie dans sa patrie par les mouvements d'A.C., qui sont en ce moment la grande espérance de l'Eglise canadienne," a dit le Père Sanschagrin en terminant sa conférence.

La femme canadienne

Plus tôt, le Père Sanschagrin avait donné une conférence publique sous le patronage de l'A. C. féminine aux dames et demoiselles d'Iquiqué à la salle de la Société Pilharmonique. Parlant de l'oeuvre accomplie par les groupements féminins au Canada, le Père a déclaré: "C'est la femme canadienne qui a donné à ma patrie sa valeur morale et chrétienne et c'est aussi à la femme d'aujourd'hui que nous devons encore en grande partie le renouveau chrétien et apostolique qui se manifeste actuellement."

Des Carmes Déchaussés en Chine

Dix Carmes Déchaussés, 9 italiens et un originaire de Bornéo anglais, viennent d'arriver à Pékin. Après quelques années d'étude de la langue chinoise, ils fonderont, dans la province du Hopeh, une mission, qui sera confiée à la Province Vénitienne de leur Ordre. Bien que possédant déjà plusieurs missions en divers points du monde, les Carmes Déchaussés n'avaient pas exercé jusqu'ici leur apostolat en terre chinoise.

Commentatrice



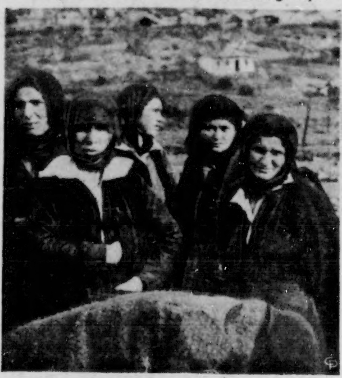
Jean Hinds, commentatrice, qui se fait entendre tous les vendredis à 3 h. 48, sur les réseaux de Radio-Canada dans la série des programmes "Living on the State". Ces causeries portent sur le développement et la tenue au Canada des institutions pour les orphelins, les infirmes, les indigents et les délinquants.

A la sortie de l'exposition canine, Madame se gratte en différents endroits, cherche et attrape une petite bête qu'elle pose délicatement sur le pavé.

Lui—Pourquoi ne l'écrases-tu pas?

Elle, d'un ton indigné—Jamais! Mon sang coule dans ses veines.

Réfugiées de la zone de guerre civile grecque



Ces paysannes sont du nombre des centaines qui fuirent la région de Konitsa pour échapper à la menace des guérillas du général Markos. Des reporters du gouvernement grec ont déclaré que 1,000 femmes furent prises par les guérillas avant que les troupes d'Athènes chassent les communistes de la région de Konitsa.

Toute la Messe
par questions et réponses
par Aldéric BEAULAC, p.s.s.

191—Quelles règles observent le prêtre et le servant au Sanctus?

Au Sanctus, le prêtre s'incline en se joignant les mains par respect pour la sainteté du Très-Haut et à cause des derniers mots de la Préface **nous vous disons humblement:** il se signe aux mots **béni soit celui qui vient . . .** selon la coutume ancienne de se signer quand on récitait des textes empruntés à l'Evangile. Le servant agite la clochette au début du Sanctus: cette sonnerie "constitue un signal pour attirer l'attention des fidèles sur la consécration prochaine, une manifestation de joie, une profession de foi en l'imminente présence eucharistique du Christ, un signe d'union aux choeurs angéliques, en une commune louange et adoration", suivant l'expression même d'un décret de la Sacrée Congrégation des Rites (N. 4377) en date du 25 octobre 1922.

CANON DE LA MESSE

192—Que signifie le mot "Canon"?

Canon est un mot grec qui signifie règle, chose fixée; dans ce sens, on appelle **canons** les décisions des Conciles et **Droit Canon** la législation de l'Eglise. Notre Missel inscrit en tête des prières qui suivent le Sanctus les mots **Canon missae**, Canon de la messe. Cette inscription indique la règle que l'on suit pour consacrer le pain et le vin.

193—D'où viennent les prières du Canon de la messe?

Le Canon de la messe se compose "des paroles mêmes de Notre-Seigneur, des traditions des Apôtres et des institutions pieuses des saints Pontifes" (Trid. sess. XXII, ch. IV).

Des témoignages historiques certains nous manquent pour déterminer exactement et en détail ce qui, dans le Canon, provient des Apôtres et ce qui fut ajouté dans la suite par les Papes. Cependant nous savons avec certitude que saint Grégoire le Grand (A.D. 604) est le dernier qui y ait fait quelques additions.

194—Quels noms a-t-on donnés au Canon?

Le Canon a reçu divers noms:

La prière par excellence, parce qu'on y demande le don suprême, Jésus-Christ.

L'action, le mystère de la très sainte action, d'une expression latine **agere, causam, plaider une cause,** ou simplement **agere** dans le sens de sacrifier, parce que le prêtre qui va sacrifier plaidera, en la personne du Christ et devant son Père, la cause de son Eglise universelle.

Secretum missae, secret de la messe, à raison du mystère qu'elle cache, et surtout parce qu'à une certaine époque on le récitait à voix basse.

Anaphore, d'un mot grec qui signifie **oblation qu'on élève à Dieu.**

(A suivre)

L'Osservatore Romano à la défense de la papauté

L'"Osservatore Romano" répond aux faussetés du chef communiste italien.

CITE DU VATICAN — **L'Osservatore Romano** accuse la presse romaine de gauche de sectarisme et lui reproche d'avoir dénaturé les paroles que le pape a adressées à la noblesse romaine, d'avoir ironisé sur les recommandations que le Souverain Pontife a faites à ses auditeurs.

Le journal du Vatican affirme que seules des personnes "malhonnêtes" peuvent attribuer aux paroles du Pape un sens qu'elles n'ont pas. Et il écrit: "Nous savons que nous nous trouvons en présence de mystificateurs, héros du sectarisme et adversaires ardents, dépourvus de toute générosité, qui considèrent la dérision comme une arme digne de ces compétitions et de ces luttes d'idées qui devraient être conçues et livrées d'une façon noble, pour que le peuple puisse être amené à les tenir en estime."

Et le journal poursuit en déplorant que le Pape ait été visé par ces attaques nouvelles: "Le Pape, dit-il, a été attaqué après avoir parlé aux masses et aux ouvriers et avoir recommandé à ceux qui attendent la justice sociale, cette fraternité que tous les chrétiens se doivent de pratiquer, quelle que soit la classe sociale à laquelle ils appartiennent.

"Le Pape a encore été attaqué pour avoir rappelé les devoirs évangéliques, non seulement à ceux qui souffrent de la carence de ces devoirs, dans la société moderne, mais également aux classes dirigeantes qui portent, en grande partie, la responsabilité de cette carence. Voilà que le Saint-Père est attaqué, une fois de plus, alors qu'il s'adresse à ces derniers, pour qu'ils prennent conscience des principes dans les circonstances actuelles."

Sacre de S. Exc. Mgr P. O'Boyle par S. E. le cardinal Spellman

NEW-YORK — Mgr Patrick O'Boyle, prêtre de l'archidiocèse de New-York, a été consacré en la cathédrale St. Patrick de New-York comme premier archevêque de Washington par S. E. le cardinal Spellman, archevêque de New-York, au cours d'une longue et brillante cérémonie.

Le nouveau prélat s'est déjà acquis une grande réputation en Amérique pour son dévouement aux oeuvres sociales catholiques, et sa renommée s'étend bien au delà du Nouveau Monde car, pendant les hostilités il dirigea l'Organisation épiscopale américaine de Secours à l'étranger. Il est titulaire de la Médaille de la Reconnaissance française et de la Médaille d'Or de l'Académie de Médecine de Paris. Il a été également cité à l'ordre de "Corsar", organisation d'Aide aux mouvements de Résistance français pendant la dernière guerre. Il a aussi reçu une citation présidentielle pour "services éminents rendus en matière de secours humanitaires" au cours de cette même guerre.

Ce ne sont point les événements qui détermineront le déclin de la France. Il faut avoir le courage de le dire et de le répéter aux Français: vous ne mourrez qu'autant que vous l'aurez voulu; le secret de votre destin est au-dedans de vous. — F. MAURIAC.

Fortes réserves d'or des Russes

WASHINGTON — Le président Truman a transmis au Congrès un rapport dans lequel on démontre que les réserves d'or de la Russie sont plus considérables que celles de tous les autres pays à part les Etats-Unis.

On y établit les réserves d'or des Etats-Unis à $22,789,000,000, ce qui excède du tiers le total de $14,000,000,000 détenu par le reste du monde au 30 juin dernier.

C'est le conseil national consultatif sur les problèmes monétaires et financiers internationaux qui a préparé ce rapport.

On explique dans le rapport que plusieurs pays ont dû puiser abondamment à même leurs réserves d'or et de dollars depuis le 30 juin dernier. On fait toutefois remarquer qu'à cette date les Russes disposaient d'une valeur de $2,500,000,000 d'or monétaire plus $50,000,000 en dollars aux Etats-Unis. La Grande-Bretagne vient ensuite avec des réserves d'or de $2,360,000,000, la Suisse $1,355,000,000, l'Union Sud-Africaine $767,000,000, la France et ses colonies $700,000,000 et l'Argentine $630,000,000.

L'action des missionnaires en Chine

Conduit par d'anciens élèves de l'Université catholique "L'Aurore", le ministre de la Santé publique est venu à l'improviste visiter l'hôpital Ste-Marie de Shanghaï. Il n'a pas caché l'excellente impression que lui a faite la bonne tenue de l'établissement et a posé de nombreuses questions sur les oeuvres médicales catholiques en Chine.

Un annuaire contenant la liste des hôpitaux et des dispensaires catholiques de Chine ayant été envoyé au ministre par le R. P. Germain, S.J., ce dernier reçut en réponse la lettre suivante: "Je vous remercie bien sincèrement pour votre aimable lettre du 25 octobre et pour l'Annuaire des Missions catholiques que vous avez bien voulu y joindre. Laissez-moi profiter de l'occasion qui m'est offerte pour vous exprimer notre admiration et notre gratitude pour tout ce que l'Eglise catholique a réalisé en Chine, grâce à ses Oeuvres médicales et hospitalières en faveur des pauvres et des malades. Bien sincèrement vôtre. Y. T. Tsur, ministre de la Santé publique."

Les noirs d'Afrique dans les mines de cuivre

L'exode des Noirs de la Rhodésie du Sud vers les mines de cuivre de la région nuit de façon importante à l'expansion du christianisme dans cette région où l'on compte 130,000 catholiques sur une population de 400,000 âmes.

Le contact constant entre les catholiques et les autres mineurs païens ou protestants fait que plusieurs noirs convertis perdent les quelques principes chrétiens qu'on leur avait inculqués avec tant de peines. Il est bon de remarquer qu'en ce pays, comme chez nous, les Témoins de Jéhovah font aussi de gros efforts pour les amener à leur doctrine.

Décoré



Le lieutenant **Dave Greyeyes**, le premier de descendance Indienne à être promu au grade d'officier de l'armée Canadienne au cours de la dernière guerre, a mérité la Croix militaire grecque en reconnaissance de ses services outre-mer. Le lieutenant Greyeyes, fermier de Leask, Sask., s'enrôla dans l'Infanterie légère de la Saskatchewan comme simple soldat en 1940. Il mérita l'honneur de la médaille grecque pour avoir contribué, avec l'armée canadienne, à secourir la brigade grecque pendant la campagne en Italie.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)
Heure des montagnes

LUNDI 2 FEV.
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 3 FEV.
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MERCREDI 4 FEV.
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.25—Intermède
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

JEUDI 5 FEV.
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède musical
4.30—Les Voix du Pays
4.45—Ecole des Parents

VENDREDI 6 FEV.
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède musical
4.15—L'Heure dominicale
4.45—Légendes de mon pays

SAMEDI
9.30—Bulletin de Nouvelles
9.33—Chanson française
9.45—Notre français sur le vif

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)
Heure Solaire

VENDREDI 30 JANV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le Soleil
12.45—Potins, musique et chansons
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnette
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un Homme et son péché
6.14—Métropole
6.30—Les Troubadours du Québec
6.45—Café Négro
7.00—Orchestre symphonique de Toronto
8.00—Radio cache-cache
8.30—L'Heure de la Valse
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique littéraire
9.30—Récital d'orgue
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

SAMEDI 31 JANV.
11.00—Musique
11.30—Le réveil rural
12.00—Les Alouettes Eveready
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—Chansonnettes
1.00—L'Heure de l'opéra
4.00—Programme musical
5.00—Interview en marge du hockey
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Orchestre symphonique
6.30—Heure dominicale
6.45—Quatre, elles sont quatre
7.00—Soirée de chez nous
8.00—Nouvelles
8.05—Joute de hockey
9.20—Musique d'orgue
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

DIMANCHE 1er FEV.
11.00—Airs d'opérettes
11.15—Marie Didace
12.00—Causerie
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Notre français sur le vif
12.45—Préparons l'avenir
1.00—Programme musical
1.30—Tableau d'opéra
2.00—Le Music Hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Variétés
3.30—Radio-Collège
4.00—Heure dominicale
4.30—Le ciel pardessus les toits
5.00—Ballades
5.15—Radio-journal
5.25—Université de Montréal
5.30—Semaine de la santé
5.45—Chronique de France
6.00—Radio-Collège
7.00—Ici, l'on chante
7.30—Les Voix du pays
8.00—Orchestre symphonique
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.15—Survivance française
9.30—Suite Marine
9.45—Récital
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

LUNDI 2 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique sud-am.
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chef-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.00—Pour les enfants
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Le choc des idées
7.00—L'Heure Electrique
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concerts canadiens
8.45—Trio Lyrique
9.00—Radio-journal
9.15—La politique provinciale
9.30—A communiquer du studio
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse
10.35—Musique de danse

MARDI 3 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le Soleil
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Courrier de radio-parents
2.00—Les amis de l'art
2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.00—Pour les enfants
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Au coin du feu
7.00—Qui est le coupable?
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Radio-parents
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Suite Marine
9.45—Rêverie par Jean Narrache
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Musique de danse

MERCREDI 4 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Le moulin de la chanson
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du Thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les Troubadours du Québec
6.45—Alys Robi chante
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Fantaisie pour trois instruments
7.45—Récital Lionel Daunais, baryton
8.00—Radio Carabin
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Les artistes de renom
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—L'orchestre de danse
12.00—Fin des émissions

JEUDI 5 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Le Quart d'Heure de Détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Lettre à une canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—La petite revue de CBV
7.00—Les Talents de Chez Nous
7.30—CIL présente Sérénade
8.00—Théâtre Ford
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Suite marine
9.45—En sourdine
10.00—Adagio
10.30—"First Piano Quartet"

Cours médicaux pour les missionnaires

Par l'initiative conjuguée des Facultés catholiques de Lyon et du bureau central de Lyon des oeuvres missionnaires, a été organisée une session de cours médicaux pour les futurs missionnaires, à l'instar de celles qui ont lieu à Lille depuis de nombreuses années. Lyon n'a pas l'avantage de posséder, comme Lille, une Faculté libre de médecine; mais les Facultés catholiques possèdent un hôpital, qui est l'hôpital St-Joseph. C'est l'un des médecins de l'hôpital St-Joseph, le Dr Verrière, qui a établi le programme de la session et recruté les professeurs. Les cours ont eu lieu aux Facultés catholiques du 15 septembre au 25 octobre, à raison de deux heures par jour et de cinq jours par semaine. Ainsi soixante leçons ont été données par dix-sept professeurs, différents, sur la médecine générale, les maladies coloniales, la chirurgie, les maladies du coeur, des nerfs, des yeux, etc.

Ces cours ont été suivis par une vingtaine de religieux et religieuses, de la Compagnie de Jésus, des Frères Prêcheurs, des Franciscains, des Missions Africaines, des Oblats de Marie-Immaculée, des Rédemptoristes; et des Franciscaines Missionnaires de Marie, Franciscaines de la Propagation de la Foi, Dames de Nazareth, Soeurs St-Joseph de Lyon. Des stages pratiques étaient en outre organisés dans divers hôpitaux de Lyon. La session s'est terminée par un examen et la délivrance d'un diplôme. Cette première expérience, qui a donné toute satisfaction, sera reprise et perfectionnée, au cours de la nouvelle année.



Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Raymond Turenne

Rédacteurs: Gilles Lane et Roger Smith

XXIe ANNEE — 1947-1948 — NUMERO 15

CHRONIQUE
du 15 au 21 janvier

A l'Amphithéâtre

A la grande patinoire de Winnipeg, le jeudi soir 15 janvier, nous prenions part à la fête sportive du collège St-Paul. Le clou de la soirée fut la joute entre nos équipiers et ceux du collège de Winnipeg. Ceux-ci l'emportaient par le poids. Les nôtres eurent quand même l'avantage des points (5 à 2), grâce à leur agilité et surtout à leur jeu d'ensemble. Plusieurs de nos Anciens assistaient à la partie.

Sur un autre théâtre

Le collège peut se vanter de compter des conférenciers même parmi les élèves. Un Philosophe de 1ère année, notre Alain, adressa la parole à un groupe de la paroisse de Holy Cross composé en majeure partie de jeunes filles, et fit valoir l'utilité et le bienfait d'une Caisse populaire. On me dit que le conférencier s'obstina à ne pas amener de compagnon. Indépendance sans doute explicable, vu les circonstances.

Gilles LANE.

Sur divers théâtres

Répétons des compliments mérités. Ils s'adressent à notre choeur de chant. L'occasion est belle. Mercredi fut pour lui une grande journée. Le matin, messe solennelle de clôture de nos Quarante-Heures. Aussitôt après, grand'messe de requiem, à la cathédrale, pour l'âme de S. Exc. Mgr E. Yelle. Enfin le soir, à l'école Provencher, programme de folklore à la séance de nos Commissaires d'école réunis en congrès. Toujours avec le succès ordinaire, je veux dire coutumier, c'est-à-dire plus qu'ordinaire.

Nous sommes fiers de notre chorale. Le collège lui doit une part de sa bonne renommée. Elle cultive en nous le goût de la belle musique religieuse et profane. Son oeuvre, nous ne l'oublions pas, est le fruit d'une application assidue, d'un travail persévérant. Les chantres en sont sans doute les premiers bénéficiaires. Nous qui en profitons gratuitement, nous devons leur redire, de temps à autre au moins, notre admiration et notre gratitude, tout particulièrement à leur directeur, le Père Caron, ainsi qu'aux Pères et aux élèves qui l'assistent de plus près.

LE COIN.

Quarante-Heures

Pour continuer la liste des sous-titres, on pourrait dire: "Sur le Grand Théâtre", puisque la liturgie nous fait entrer dans un spectacle et même dans un drame, où nous devenons des participants.

Lundi matin, ouverture des Quarante-Heures. Après les classes, qui font chacune leur demi-heure d'adoration, les élèves se succèdent deux à deux devant le Saint-Sacrement, pour une heure ou une demi-heure, et cela même la nuit.

L'autel est admirablement paré. Les nouveaux luminaires, don d'un Ancien, tendent leur langues blanches vers le radieux ostensoir. Rouges, blanches et roses, les fleurs animent le digne sanctuaire, tandis que les fougères de l'espérance ajoutent un calme mélancolique. Tout le décor invite le collégien à l'adoration, à la glorification de la salutaire Hostie. Il y a tant de remerciements à offrir, tant de grâces à demander . . .

Gilles LANE.

Perception

Décidément les scènes ne manquent pas pour donner aux collégiens des rôles à jouer. Dimanche, la ville de St-Boniface en est le vaste théâtre. Deux à deux, nous faisons à domicile la perception en faveur de l'Oeuvre des Bourses du Collège. Le Coin publie plus loin les impressions de quelques percepteurs.

Reconniassance

C'est avec un sentiment de vive reconnaissance que nous avons assisté, mercredi, au service chanté à la cathédrale pour l'âme de S. Exc. Mgr E. Yelle. Les plus vieux se rappellent cette grande figure; ils n'oublient pas les visites, les allocutions de l'ancien archevêque-coadjuteur. En cette semaine de la perception, tout naturellement nous revient le souvenir de sa sollicitude pour l'oeuvre du collège et de l'aide heureuse qu'il lui apporta.

LE COIN.

• • •

L'Actualité

Impressions de la perception ou "perception d'impressions"

Paroles

Samedi matin. Un jeune collégien s'enthousiasme pour la perception prochaine. Il reçoit cette "taloche" d'un aîné: "Du calme, jeune homme! Ce n'est pas rose de faire la perception, surtout quand on ne perçoit pas!"

Dimanche après-midi. Les collégiens partent pour la cueillette; les uns, contents de n'avoir que quelques maisons à visiter; les autres . . . comptant sur le succès du Père Caron à la cathédrale.

Deo gratias! La perception est terminée, et quel succès! Un jeune percepteur me dit: "Le Père Caron doit être fier de son coup." Ah! oui, ce n'est pas tout le monde qui peut parler et avoir un écho de . . . quatre chiffres!

Oui, un gros succès. C'est heureux que nous n'ayons pas obtenu un trop haut résultat; on nous aurait payé pour venir au collège! Un bon critiqueur, comme l'est tout bon collégien, disait à son ami: "Ça vaut la peine de se faire geler un peu pour le collège quand les gens sont si généreux".

Comme récompense, nos joueurs, qui au retour ont chaussé les patins, remportent une victoire sur ceux de Holy Cross. Joie parfaite!

Bernard BELANGER.

Faits

Entrer dans les foyers pour demander l'aumône, c'est, pour le moins, un médiocre passe-temps. Allons-y cependant.

Première maison, accueil rassurant, chaleureux même, et dons généreux. Continuons! Maison suivante, bienvenue familière, petit mot d'encouragement et de gaieté appuyé d'offrandes surprenantes.

Les numéros se succèdent et l'intérêt augmente presqu'autant que le capital. Flot de paroles bienveillantes; atmosphère de joie; charité débordante. Serait-ce là ce qu'on appelle la joie de donner?

Mais moi, je reçois et je ne fais qu'observer les faits.

Oval COURT.

Courage

Il fait froid. Nerveusement nous marchons à la tâche.

Déjà nous voilà dans la rue désignée, en face de la première porte. Un instant l'imagination trouble notre courage. Encore indécis nous fonçons, refoulant scrupule et gêne, et d'un sourire gauche nous disons poliment la phrase qu'une centaine de collégiens répéteront sur le seuil des portes cet après-midi: ". . . pour l'Oeuvre des Bourses du Collège".

Parfois l'on chigne; çà et là l'on donne à cette main tendue pour s'en débarrasser. Mais le plus souvent l'accueil est sympathique.

Les pauvres et ces maisons bondées d'enfants comme des grappes donnent l'obole et plus, pour cette oeuvre dont ils fourniront l'élément.

Tous donnent pour le collège et nous souhaitent une heureuse quête.

Henri PERRON.

Consolation

J'arrive craintif à la première maison; je sonne. Mon compagnon, plus jeune et plus aventureux, sort déjà la plume et les paperasses.

"Bonjour, bonjour, entrez donc les jeunes, venez vous asseoir." Sans explication, on nous tend dix piastres. Pour le premier arrêt! . . .

Au deuxième, on nous reçoit tout aussi gentiment. Et c'est ainsi partout. Et nous "recevons" toujours, nous aussi. Jusqu'à trente-cinq dollars dans la même maison!

Partout on nous parle du magnifique sermon du Père Caron. Le sermon y est certainement pour quelque chose. Par ailleurs, aucune critique.

La plus simple des perceptions!

David LaROCHE.

Enthousiasme

Jamais, du moins depuis que je fais la perception du collège, jamais je ne fus reçu avec tant d'empressement et d'amabilité. L'accueil fut tel qu'en certains endroits je dus m'attarder. La cause? Le sermon du Père Caron, la bonne disposition des gens, la température, ou bien se pourrait-il que j'aie changé à ce point?

Gérald LAVERGNE.

Réflexions

La perception n'est pas une sortie selon le goût du collégien. D'abord le billet de sortie: il est trop facile à obtenir. Pas d'embarras, de discussion: il est offert, non écourté, sans limite de temps.

Mais la formation y prend son atout. On y voit les gens pris sur le vif: grands coeurs, petits coeurs, mauvais coeurs. Je vous assure que la première catégorie l'emporte d'emblée en nombre sur les deux autres. Et quel entraînement pratique! On apprend à se présenter avec aisance, à aborder son interlocuteur de façon dégagée, à s'exprimer clairement et en peu de mots. La volonté triomphe du caprice et du respect humain. La perception forme le caractère.

Léo DUFAULT.

Menus faits

Réception et reçu. "Je sonne, on m'invite à entrer et à m'asseoir. Calé dans un fauteuil, je m'applique à écrire un reçu d'un dollar, de cinquante sous, de vingt-cinq sous . . . Parfois on m'épargne cette lourde besogne en m'indiquant poliment la porte." (Jacques L.)

Réception chaleureuse. "Il fait froid, n'est-ce pas?" — "Oh! non, madame, pas du tout!" Il faut dire qu'Emeric venait de vider un petit verre au numéro précédent. (Jacques C.)

Détournement. Oui, c'est bien ça: numéro 295, rue Pompon. Je sonne; la porte s'ouvre et me présente une jolie demoiselle, blonde, aux yeux bleus, d'âge où tout est fleur. J'oubliai la quête du collège . . . et je fis la mienne. (Extrait d'un roman en préparation. A suivre . . de près.)

Nouvelles des Missions

Elles ne sont pas toutes roses les nouvelles que reçoit notre Ligue missionnaire des Etudiants. Lisez cette lettre.

"Au moment où nous recevons votre envoi, les nouvelles de Chine nous apprennent qu'une de nos belles paroisses, en fait historiquement la plus ancienne de la Mission, vient d'être incendiée par les Rouges. Ils poussèrent ensuite la haine jusqu'à démolir totalement l'église et ses dépendances . . . Il faudra tout recommencer! Heureusement il n'y eut pas de perte de vie.

"Je vous demande donc, s'il vous plait, d'ajouter à la charité bien encourageante que vous nous manifestez, celle d'une prière aux intentions de nos missionnaires éprouvés. C'est toujours une consolation et un grand réconfort moral pour eux que de se savoir compris et aidés d'une façon tangible par leurs compatriotes. Ils se sentent alors moins seuls dans la bataille . . .

"Le **Brigand** de janvier vous dira la détresse de notre cher manitobain, le Père Edouard LaFlèche. Aidons-le . . ."

Consolantes récoltes

Si parfois le missionnaire déplore la lenteur des conversions, il arrive pourtant que certaines contrées lui réservent de grandes consolations. En Afrique Orientale Anglaise, par exemple, 7 millions de catholiques fréquentent les sacrements avec une telle ferveur qu'il faudrait en certaines occasions plus de prêtres.

Dans une certaine paroisse, par exemple, il fallut entendre les confessions et distribuer la sainte communion de 5 heures du matin jusqu'à la même heure dans l'après-midi.

Le Congo Belge offre également aux missionnaires de grandes consolations. On y compte actuellement 23 petits séminaires et 5 grands.

Les hôpitaux et dispensaires y sont au nombre de 561 et les léproseries au nombre de 68. 19 journaux et 24 revues diffusent la doctrine chrétienne.

Les affaires de tout le monde

par



"La curiosité coûte souvent bien des regrets," a-t-on dit, mais elle a aussi été la cause de grandes découvertes.

C'est parce que le Dr Lister se demandait pourquoi tant de patients mouraient après les opérations qu'il découvrit la cause de l'infection et qu'il institua les pratiques d'antiseptie modernes. C'est à la curiosité d'Edison que nous devons l'éclairage moderne.

Vous pourriez peut-être faire vous-même d'importantes découvertes en posant des questions sur n'importe quel sujet. Savoir c'est pouvoir. Plus vous apprenez, plus vous avez de valeur pour votre patron, pourvu que vous ayez le talent de vous servir de vos connaissances . . . et cela pourrait même vous orienter dans une nouvelle carrière plus intéressante.

Et ne manquez pas d'être curieux au sujet des *gens* également. Une étude de leurs goûts, besoins, conduite et avis pourrait être très profitable.

• • •

Avez-vous la curiosité de savoir ce qui arrive aux dollars de l'assurance-vie? Les épargnes effectuées par les Canadiens sous forme de primes d'assurance-vie fournissent des fonds qui sont placés dans une variété d'entreprises publiques: écoles, routes, centrales électriques, havres, maisons et fermes.

W-317F

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noel DUCHESNE

H-3
SIGNAUX DANS LA SUITE

Le joueur attentif surveille constamment non seulement les adversaires, mais chacune des cartes de son partenaire; souvent il pourra y lire un message important.

DONNEUR SUD
Tous vulnérables

N: Pi. 6-3 / Co. 8-5 / Ca. A-R-10-8-6-3-2 / Tr. 7-4

O: Pi. A-D-10-8 / Co. 6-4-3-2 / Ca. — / Tr. V-9-6-5-2

E: Pi. V-9-7-2 / Co. D-V-10-9 / Ca. D-7-4 / Tr. D-8

S: Pi. R-5-4 / Co. A-R-7 / Ca. V-9-5 / Tr. A-R-10-3

SUD	OUEST	NORD	EST
1 S-A (1)	Passe	2 carreaux	Passe
2 S-A	Passe	3 S-A (2)	Passe
Passe	Passe		

(1)—Sud est un peu fort pour ouvrir 1 S-A car il déclare ainsi posséder au plus quatre points d'honneur et sa main en contient quatre et demi.

(2)—Assuré que Sud arrête les trois autres suites, correctement Nord porte le contrat à 3 S-A.

Ouest entame du cinq de trèfle, Est joue la dame et Sud s'en empare par le roi qu'il fait suivre du valet de carreau. Ouest constate que lorsque sa suite trèfle sera affranchie, Sud aura réalisé son contrat; le seul espoir de faire chuter le déclarant est un changement à pique, si Est en possède un honneur; en conséquence, Ouest défausse le neuf de trèfles . . . Est, surpris de voir cette carte, en cherche la signification. Elle indique tout d'abord que Ouest n'a plus confiance en la suite qu'il a entamée, si non il conserverait précieusement ses levées de longueur; deuxièmement, comme le neuf est une carte relativement haute, elle exprime un désir de changement pour la couleur haute, en l'occurrence pique, trèfle et carreau étant éliminés. Sud se voyant dans l'obligation de perdre une levée à carreau ne voit aucun intérêt à retarder ce sacrifice et laisse la dame d'Est gagner la levée. Docile, ce dernier retourne le valet de pique et quoi que joue Sud il ne peut s'empêcher d'être à court d'une levée.

Le message de Ouest a été bien compris.

Quelles seront les enchères de la main suivante:

DONNEUR NORD
Tous vulnérables

N: Pi A-D-V-7-5 / Co. — / Ca. 9-5 / Tr. A-R-8-7-4-3

O: Pi. 10-9-8-6-4 / Co. D-V-8-5-4-2 / Ca. R / Tr. D

E: Pi. R / Co. R-10-9-7-6 / Ca. A-V-10-8-6-3 / Tr. 9

S: Pi. 3-2 / Co. A-3 / Ca. D-7-4-2 / Tr. V-10-6-5-2

A la semaine prochaine.

Noël DUCHESNE.

Cadeau du roi

Le cadeau traditionnel du roi aux vieillards de plus de 60 ans qui habitent la ville de Windsor depuis au moins 5 ans fut remis aux personnes en droit de le recevoir. **Mme Alice Castle**, âgée de 71 ans, reçoit son cadeau du roi: un sac de 100 livres de charbon.

Possibilités incroyables des nouveaux Rayons-X

SCHENECTADY — Les nouveaux Rayons-X fabriqués en série en nombre croissant fournissent à la science, à l'industrie et à l'art une foule d'informations de la plus grande précision qui les aideront beaucoup dans leurs recherches. Par exemple, grâce à ces nouveaux appareils, on peut découvrir la structure interne de la matière, de la matière naturelle et de la fabriquée.

Pour les ingénieurs des laboratoires de la General Electric, cela veut dire un triomphe après leur patient effort pour réaliser des tubes de Rayons-X d'un voltage formidable, susceptible d'une mise au point parfaite.

Ils ont réussi à étendre leur technique à l'appareil betatron, utilisant ainsi jusqu'à 300,000,000 de volts. Ils ont de ce fait rendu possible la découverte de la structure cristalline intime de l'atome, rapprochant ainsi le jour où la science arrachera à la vie ses derniers secrets.

Les biologistes ont pu connaître la structure interne des plantes, des poissons et des animaux. Les peintres pourront améliorer la qualité des matières qu'ils emploient. Les industriels pourront s'inspirer des structures parfaites de la nature pour donner plus de symétrie à leurs produits.

Les physiciens et les biochémistes pourront aussi tirer parti des nouveaux Rayons-X dans leurs recherches et leur lutte contre les maladies qui affligent une partie de l'humanité. Entre-temps, les chirurgiens et les médecins se servent des nouveaux appareils pour établir leurs diagnostics et améliorer leurs traitements. On combat des cancers avec des Rayons-X d'une grande pénétration.

Les ingénieurs ont salué les nouvelles inventions comme un important apport à la cause de la sécurité. Plusieurs accidents sont dus à des défauts dans la structure interne des métaux; or, les Rayons-X nouveaux permettent de les déceler, et partant, aux usines de les corriger.

Etudiants catholiques chinois

Il y a quelque temps avait lieu à l'Université catholique de Shanghaï une collation de diplômes. 176 diplômes furent décernés: 22 en droit, 22 en médecine, 28 en génie civil, 29 de licence ès-lettres, etc.

Outre l'Université de Shanghaï, la Chine compte deux autres universités catholiques: celle de Pékin et celle de Tientsin. A elles trois, elles dispensent l'enseignement à 7,984 étudiants; soit 3,400 pour celle de Pékin, 1,988 pour celle de Tientsin et 2,596 pour celle de Shanghaï.

Deux sénateurs catholiques japonais

Le Japon compte actuellement 4 grands partis: les socialistes, les libéraux, les démocrates et les coopératistes. Le reste forme le groupe des indépendants.

Deux catholiques ont été élus à la Chambre des Conseillers qui remplace maintenant l'antique chambre des Pairs. Il s'agit de M. Tanaka Kotaro, ancien ministre de l'Instruction publique, et de M. Debuchi-Katsuji, auparavant ambassadeur à Washington.

Plusieurs autres sénateurs sont sympathiques au catholicisme.

On ne trouve cependant aucun catholique à la Chambre des Députés, bien qu'il y ait là plusieurs hommes très bien disposés.

Skieur immobilisé



Art Devlin, qui a dû se retirer des rangs des skieurs qui prendront part aux Jeux olympiques, à cause d'une blessure à la jambe qui l'immobilise. Devlin étant l'un des meilleurs skieurs américains, il est fort à craindre que l'équipe des Etats-Unis ne remporte pas le succès qu'elle semblait d'abord promettre.

Livret de comptabilité rédigé en français

OTTAWA—Le ministère du Revenu national vient de publier à l'usage des agriculteurs un livret de comptabilité qui leur facilitera la préparation de leur rapport d'impôt sur le revenu. Plus exactement, le ministère a publié deux séries de livrets, l'un à l'usage des agriculteurs des Prairies qui pratiquent la grande culture, et l'autre à l'usage de ceux des autres provinces qui s'adonnent à la culture mixte.

Le ministre du Revenu national, M. le Dr J. J. McCann, a donné une conférence de presse pour annoncer cette initiative de son ministère. Nous lui avons demandé si le livret des Prairies serait publié en français: il nous a répondu que oui. Nous avons précisé la question en demandant si les deux séries de livrets de comptabilité seraient publiées en français: il nous a encore répondu que oui.

Un haut fonctionnaire de son ministère est cependant venu nous retrouver pour préciser que seul le livret qui servira dans le Québec et les autres provinces de l'Est sera publié en français. Nous avons voulu savoir ce qui adviendrait des agriculteurs français des Prairies et on nous a répondu qu'ils pourraient obtenir en français le livret destiné au Québec s'ils en faisaient la demande. Les deux livrets se ressemblent sans doute, mais celui qui est destiné au Québec n'est sûrement pas aussi commode que l'autre pour le cultivateur de langue française des Prairies puisque l'on a décidé de préparer deux livrets différents.

Une belle vie de missionnaire

Le 28 octobre, après 54 ans d'apostolat en Corée, est mort le R. P. Bouillon, des Missions Etrangères de Paris, qui, malgré ses 78 ans conserva jusqu'au bout son activité missionnaire. Le R. P. Bouillon a passé presque toute sa vie de missionnaire dans le même district de Tjyang-ho-ouen, où il n'y avait pas un seul chrétien, quand il y arriva, il y a un peu plus de 50 ans, et où il en laisse des milliers. Une belle et grande église, deux écoles rappelleront le souvenir du magnifque apôtre qui repose aujourd'hui au lieu même de son labeur, ainsi qu'il l'avait souhaité.

ENVOIS AU NIGERIA

Quatorze locomotives canadiennes ont été exportées récemment en Nigeria pour accélérer les transports d'arachides.

Les effets désastreux de la guerre ne font que commencer en Allemagne

BERLIN — Quelques-uns des effets les plus désastreux de la guerre commencent à peine à se faire sentir en Allemagne, d'après une étude statistique du recensement allemand fait par le département démographique du gouvernement militaire des Etats-Unis.

Surplus de population et manque d'emplois, nombre des femmes supérieur à celui des hommes, et rupture de la vie familiale, tout concourt à empêcher le développement industriel qui seul pourrait alléger ces maux, déclare le rapport. On peut s'attendre que toutes ces anomalies auront leurs répercussions au cours des 40 prochaines années.

Le rapport ne mentionne pas les influences étrangères ou politiques, mais bien que confiné aux statistiques démographiques et à leurs déductions immédiates, il n'en demeure pas moins la pire prophétie encore rendue publique concernant l'avenir de l'Allemagne.

Population augmentée de 6,100,000 âmes

Ce documentaire de 100 pages est tout aussi lugubre que les cimetières d'Allemagne.

D'après les chiffres publiés dans cette étude, la population de l'Allemagne, dans ses limites actuelles, est de 65,911,180 habitants. Ce chiffre représente une augmentation de 6,100,000 pour la période de 1939 à 1946.

Avant la guerre, l'Allemagne trouvait chez elle les quatre cinquièmes des vivres nécessaires à sa consommation. On estime que l'économie allemande sera dorénavant impuissante à produire plus de 60 pour-cent de sa diète d'avant-guerre, même avec un égal rendement de sa production. Une plus grande industrialisation pourrait réduire les effets de son surcroît de population, fait-on remarquer dans le rapport, mais en raison du manque de main-d'oeuvre de son industrie, il y a peu de possibilité d'en arriver à une telle solution dans un avenir rapproché.

La population a diminué en zone française

"Aussi longtemps que ces conditions prévaudront, continue le rapport, les naissances ne pourront que diminuer et le niveau de vie baisser en Allemagne."

Les graphiques démographiques montrent que la population a augmenté de 12.7 pour-cent dans la zone britannique, de 13.7 pour-cent dans la zone américaine et qu'elle a diminué de 4 pour-cent dans la zone française.

Le rapport établit qu'un cinquième de la population allemande en zone américaine est constitué d'immigrants arrivés en Allemagne au cours des sept années couvertes par le recensement.

Ce documentaire fait voir qu'il y a eu trois changements importants à l'intérieur de la structure économique de la population, chacun ayant des résultats à longue portée sur la capacité productrice du système économique et sur la distribution des produits de l'industrie. Ces changements sont:

Changements dans la structure économique de l'Allemagne

1—Un déplacement à l'intérieur de la population, le groupe de ceux non utilisables dans la production devenant plus important que celui des travailleurs de l'industrie.

2—Un déplacement à l'intérieur de la main-d'oeuvre d'industrie, le domaine de la production et de la distribution de produits matériels (agriculture, industrie, artisanat, commerce et transport) étant déserté au profit de la production de services (i.e. services privés et activité gouvernementale).

3—Un déplacement à l'intérieur de la production des marchandises au profit de la production agricole et au désavantage de la production industrielle.

Tous ces déplacements, déclarent les statisticiens, "sont complètement contraires aux besoins économiques d'un pays obligé d'accepter des millions d'immigrés après avoir été cruellement atteint dans son capital humain au cours de la guerre".

L'ordre de préséance du cabinet

OTTAWA — A la suite du remaniement ministériel de mardi, l'ordre de préséance des membres du cabinet du très hon. M. King est le suivant:

Le très hon. W.-L.-Mackenzie King, premier ministre et président du conseil privé; le très hon. J. L. Ilsley, ministre de la justice et procureur général du Canada; le très hon. C.-D. Howe, ministre du commerce et ministre de la reconstruction et des approvisionnements; le très hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'agriculture; l'hon. J.-A. MacKinnon, ministre des pêcheries; l'hon. Colin Gibson, secrétaire d'Etat; le très hon. Louis Saint-Laurent, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures; l'hon. Humphrey Mitchell, ministre du travail; l'hon. Alphonse Fournier, ministre des travaux publics; l'hon. Ernest Bertrand, ministre des postes; l'hon. Brooke Claxton, ministre de la défense nationale; l'hon. J.-A. Glen, ministre des mines et des ressources naturelles; l'hon. Joseph Jean, solliciteur général; l'hon. Lionel Chevrier, ministre des transports; l'hon. Paul Martin, ministre de la santé nationale et du bien-être; l'hon. D.-C. Abbott, ministre des finances; l'hon. J.-J. McCann, ministre du revenu national; l'hon. sénateur W.-M. Robertson, ministre d'Etat et leader du gouvernement au sénat; et l'hon. Milton-F. Gregg, ministre des affaires des anciens combattants.

Emissions approuvées

WASHINGTON — Le Sénat a approuvé par un vote oral le bill autorisant les émissions en langues étrangères "La voix de l'Amérique" par le secrétariat d'Etat. Les partisans du bill ont fait remarquer que ces programmes sont nécessaires pour contrebalancer les efforts des Russes pour ruiner le plan Marshall.

S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse donne ses impressions de voyage

Chers amis,

Dans le court espace de temps dont je dispose, il me sera impossible de vous donner tous les détails de mon long voyage qui a duré du 7 avril au 17 juin. Je vous dirai seulement quelques-unes de mes impressions personnelles.

Au début de l'année, il était difficile de se trouver un passage sur un bateau pour aller en Europe. Le principal but de mon voyage était de me rendre à Rome. Comme les Lignes Italiennes ne fonctionnaient pas à cette date, j'ai dû voyager sur un bateau de l'American Holland Line qui me conduisit de New-York à Rotterdam.

Les Canadiens en estime

Vous serez heureux d'apprendre qu'en Hollande, en Belgique, en France et en Italie où je suis passé, les Canadiens sont tenus en grande estime. Leur nom est vénéré et notre pays, à leurs yeux, est un pays plein de richesses et d'espoir pour l'avenir. Partout on reconnait que le Canada a fourni un effort de guerre des plus considérables, en égard à sa population.

On sait également que c'est d'une manière tout à fait désintéressée que le Canada n'a épargné ni ses hommes, ni son argent, ni son matériel. Notre pays combattait uniquement pour le triomphe de la justice et de l'équité. Il n'avait ni territoire à défendre, ni empire à conserver ou à agrandir, ni compensation à attendre en argent ou autrement pour ses immenses sacrifices.

Je dois ajouter encore que les soldats canadiens se sont fait sur les champs de bataille d'Europe un nom enviable par leur bravoure et leur savoir-faire. A quelques exceptions près, on a loué aussi leur discipline. C'est vous dire que notre pays qui, il n'y a pas encore bien des années, était pour beaucoup d'Européens une contrée peuplée d'Indiens et de demi-civilisés, a pris à leurs yeux des proportions tout à fait avantageuses pour nous.

A Rotterdam

A mon arrivée à Rotterdam, j'étais reçu par un prêtre de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Dès que nous eûmes quitté le port, nous apercevons un peloton de soldats et mon compagnon était tout heureux de me dire: "Vous voyez que nos soldats ici portent le même uniforme que vos soldats canadiens." Un peu plus loin, nous rencontrons un groupe d'aviateurs. Eux aussi portaient l'uniforme canadien. On me fit également remarquer que de gros camions qui circulaient dans tous les sens à Rotterdam étaient les camions de guerre canadiens transformés en véhicules de commerce, mais encore faciles à reconnaitre.

Il est évident qu'en Hollande on nous gardé un souvenir très reconnaissant et je suis certain que le premier ministre du Canada, le très honorable Mackenzie King qui doit s'y rendre bientôt, y sera reçu avec beaucoup d'honneur et d'attention. J'ai entendu dire, de la part de personnes très renseignées, qu'au moins un cinquième de la population de Hollande désirerait passer au Canada.

En France

Ce que je viens de vous dire de la Hollande, je pourrais l'affirmer de la France. Je ne ferai cependant que rapporter un petit fait. Le premier juin, j'étais en visite à Lourdes où, comme vous le savez, il y a un sanctuaire renommé. Ce jour-là, il y avait pèlerinage. Plusieurs centaines de Français du diocèse de Lourdes s'étaient rendus à la grotte miraculeuse. Comme l'évêque du lieu était absent, le directeur du pèlerinage me pria de bien vouloir présider les cérémonies et me demanda également d'adresser quelques mots à la foule. Au cours de mon allocution, je leur rappelai l'effort canadien pour libérer la France. Je leur parlai de nos soldats morts au champ d'honneur sur les plaines de la Normandie. Lorsque je quittai la chaire, une vieille dame fendit la foule et vint se jeter à mes pieds. Elle me baisa les mains et me dit, les larmes aux yeux: "Je suis une Normande et ce sont les soldats canadiens-français qui m'ont libérée. Je viens vous remercier et vous prie de dire à tous vos compatriotes que nous n'oublierons jamais ce qu'ils ont fait pour nous."

Ravages causés par la guerre

Laissez-moi vous dire maintenant un mot des ravages de la guerre et de ses funestes conséquences. Il faut passer en Europe pour avoir une juste idée des dégâts causés par les bombardements. Il ne s'agit pas de quelques maisons détruites ici et là. Ce sont des quartiers de villes entiers qui ont été complètement détruits et anéantis. Les débris ont été enlevés maintenant et il ne reste plus rien.

Pour vous représenter ces dégâts, figurez-vous que vous vous tenez sur le haut de l'hôpital et aussi loin que votre vue peut porter, vous n'aperceviez, de la ville de Le Pas que des rues et quelques pans de murs plus épais qu'on n'a pas encore démolis. Je me suis appitoyé sur ces ruines à Rotterdam, à Lisieux et à Monte Cassino en Italie.

A ce dernier endroit, sur le versant de la colline où se trouvait le célèbre monastère des Bénédictins, il y avait une ville de 15,000 habitants, 5 fois la population de Le Pas. Non seulement le monastère a été complètement détruit, mais, de la petite ville, il n'est pas resté une seule habitation debout. On n'a pas jugé bon d'enlever les débris et nous ne voyons là qu'un monceau de briques et de pierres.

Les cimetières militaires

Un autre spectacle qui vous crève le coeur et fait monter les larmes aux yeux, c'est celui des cimetières militaires. J'en ai visité un près de Maestrichten, en Hollande. Il y avait là alignées, dans un ordre parfait, 20,000 petites croix blanches représentant chacune un soldat américain. Aussi loin que la vue pouvait porter dans toutes les directions, nous ne voyions que des croix, tandis que sur un plateau un peu plus élevé se dressaient trois mâts et sur l'un d'eux flottait en berne le drapeau américain. Là encore les Hollandais pratiquent le culte de la reconnaissance. Ce jour-là, il y avait au moins une centaine de personnes qui y étaient venues déposer des couronnes de fleurs sur la tombe des libérateurs de leur pays. Je me disais en moi-même devant ce spectacle navrant que tous ceux qui parlent de guerre et font de la propagande de guerre devraient aller faire de temps en temps une heure de méditation dans ce champ des morts où gisent 20,000 jeunes gens arrachés à leurs foyers, à leurs épouses ou à leurs fiancées et qui dorment leur dernier sommeil en terre étrangère.

La guerre a désorganisé les pays d'Europe et les a laissés dans un état pitoyable de prostration. Il y a deux ans que les hostilités ont cessé, mais les traces de la guerre se voient encore partout.

Les chemins de fer ne fonctionnent pas encore normalement. Le service laisse encore beaucoup à désirer et il faut plus de temps qu'autrefois pour voyager. Ainsi, en 1932, j'avais pu faire le trajet de Paris à Rome en 25 heures, tandis que cette année il a fallu passer deux nuits et une journée en chemin de fer pour parcourir la même distance.

C'est en Italie, peut-être, que les chemins de fer ont subi plus de dommages; les ponts ne sont pas encore complètement rebâtis et l'on utilise des ponts temporaires. Les gares sont encore à moitié démolies et il y a pénurie de wagons. Sur les lignes locales, autour de Rome, on se sert tout simplement, pour transporter les passagers, de "box-cars" dans lesquels on met quelques bancs de bois. C'est tout le confort qu'on y trouve.

Misères physiques

Il y aurait bien des choses à vous dire sur le rationnement. Ici, la guerre nous a demandé quelques privations, mais nous ne pouvons pas dire que nous avons connu ce que c'est que d'être rationné. Notre rationnement à nous n'était qu'une farce, comparé à celui qu'ont subi et que subissent encore les peuples européens.

Durant tout mon séjour outremer, je n'ai pas mangé de pain blanc une seule fois. Le pain qu'on nous servait, et encore en très petite quantité, était insipide et fait d'un mélange de farine de maïs, d'orge et de seigle. Les céréales sont choses inconnues sur les tables des vieux pays et le beurre, le sucre et toutes les substances grasses restent très rares et sont d'un prix exorbitant.

Misères morales

Les ruines morales ne sont pas moindres que les ruines matérielles. Les peuples sont comme écrasés sous le poids de leur infortune, le présent les accable et l'incertitude du lendemain les démoralise. Les souffrances du présent et les craintes du futur pèsent lourdement sur les âmes. Les bons surtout se sentent impuissants à lutter contre les éléments radicaux qui profitent du marasme actuel pour semer la haine et la division.

Durant mon séjour à Paris, j'eus à aller voir un dentiste. Celui auquel je m'adressai était un vieillard intelligent et très cultivé. Après avoir causé longuement avec moi de la situation politique et économique en France, il ajoutait d'une voix où se faisait sentir l'émotion: "J'aurai bientôt 70 ans, mais je trouve ici la situation si précaire que je serais prêt à partir demain pour les Etats-Unis ou le Canada, si je pouvais obtenir mes passeports". Il faut qu'un homme de son âge en ait beaucoup sur le coeur pour parler ainsi!

Gratitude envers Dieu

Quelle conclusion tirer de cet entretien? C'est d'abord que nous devons nous estimer heureux de vivre dans un pays où règne l'abondance, la paix et la sécurité. Nous devons remercier Dieu de nous avoir accordé si largement tous ces biens et agir en sorte de toujours les mériter.

Tandis que la Société des Nations cherche laborieusement la formule qui va ramener la paix sur la terre, n'oublions pas qu'elle a été énoncée depuis longtemps par le Dieu qui s'est fait homme pour nous, afin qu'en Lui nous soyons tous frères. Il serait facile de s'entendre entre nations si on mettait de côté l'égoïsme pour se souvenir: de faire aux autres ce qu'on souhaiterait qu'il nous fut fait à nous-mêmes et de ne pas faire aux autres ce qu'on ne veut pas qu'il nous soit fait à nous-mêmes.

Le Saint-Père

Comme catholiques vous ne seriez pas satisfaits si je terminais cette causerie sans vous dire un mot du Saint-Père. J'ai eu l'honneur et le bonheur de voir le pape quatre fois et de l'approcher deux fois.

Le jour même de mon arrivée à Rome, le 27 avril, j'assistais à la béatification d'une petite fille italienne de douze ans, Maria Goretti, assassinée en 1902, martyre de la vertu de chasteté. Pour la première fois, j'ai vu le Saint-Père porté triomphalement dans la basilique de Saint-Pierre sur la sedia gestatoria par douze hommes, aux acclamations de la foule en délire. Il y avait là 50,000 personnes pour exalter le chef de la chrétienté.

Au jour de l'Ascension, j'avais encore le privilège d'assister, dans la même basilique de Saint-Pierre, à une canonisation, celle de saint Nicolas de Flue, ermite Suisse qui vivait au 15ème siècle. A cette occasion, j'ai vu le Saint-Père célébrer pontificalement la sainte messe devant tous les cardinaux et évêques présents à Rome et une foule innombrable.

Les splendeurs de ces cérémonies dépassent tout ce que l'imagination peut concevoir.

J'ai été reçu par le Saint-Père, d'abord en audience commune avec les 70 membres du Chapitre Général des Oblats, et enfin en audience privée. J'ai pu causer avec lui durant quinze minutes.

L'impression que je garde de Pie XII

Voici en résumé l'impression que j'ai gardée de ces mémorables visites: "Pie XII est saint d'une sainteté rayonnante, une vertu sort de son auguste personne, tous ceux qui l'approchent en sont pénétrés; sa prière est continuelle, il est le pape aux mains jointes et aux lèvres suppliantes, il s'entretient toujours avec Dieu; sa mortification héroïque est connue dans l'Eglise et elle alarme son entourage: durant les années de guerre, dit la vénération populaire, il a su supporter la faim et le froid, se priver de tout confort, imiter les pénitences des Pères du désert; son corps débile, exsangue, translucide comme une figure de vitrail, disparaît dans le blanc de la soutane pontificale; il est vraiment le pastor angelicus; sa charité soulage toutes les misères physiques, intellectuelles et morales. Ce que le Saint-Père a donné et donne encore dans le monde, en Italie et à Rome, égale les plus abondantes distributions de vivres et de vêtements jamais faites dans l'histoire des hommes. Ces charités pontificales ont sauvé des millions d'enfants, des mères de familles, des ouvriers, des vieillards, des riches naguère superbes et des puissants, hier et peut-être encore aujourd'hui, ennemis de l'Eglise et du pape. L'universalité et la profondeur de la charité de Pie XII se mesurent sur l'amour surhumain et infini du Christ pour tous les hommes, même pour les judas; Sa Sainteté Pie XII est dans la plénitude du mot: le Vicaire de Jésus-Christ durant ces temps malheureux."

Quand vous avez vu Pie XII prier, quand vous l'avez vu célébrer les saints mystères, quand vous avez eu le bonheur de l'approcher, de vous entretenir avec lui et de recevoir ses conseils, quand vous l'avez vu lever les bras vers le ciel dans un geste magnifique pour vous bénir, vous vous sentez heureux et fier d'avoir un tel homme comme chef et vous vous dites: S'il y a sur terre quelqu'un qui soit digne d'être le Vicaire de Jésus-Christ lui-même, c'est bien Pie XII.

Instigatrice d'une campagne humanitaire



Mary Pickford, étoile de cinéma native du Canada, qui est maintenant productrice de films, fut photographiée à Montréal, récemment, alors qu'elle s'embarquait sur le train à destination d'Ottawa. Mlle Pickford, qui fut l'hôte de l'honorable Mackenzie King et de Son Excellence le Gouverneur Général et Lady Alexander, lança une campagne canadienne en faveur des enfants d'Europe.

Elections au bureau catholique de l'enfance

PARIS — La première session du bureau international catholique de l'enfance qui réunit à Paris des représentants de l'oeuvre pontificale de la Sainte-Enfance, des Salésiens, de l'oeuvre belge "Lumen Vitae", des frères des Ecoles chrétiennes et des délégués de Hollande, de Belgique, de Suisse, du Portugal, du Canada, de Tchécoslovaquie, a terminé ses travaux.

Les problèmes de publications destinées à l'enfance, le cinéma ainsi que le projet de la formation d'une centrale internationale de documentation destinée aux éducateurs chrétiens, ont été notamment examinés.

Le conseil exécutif de l'organisation comprendra désormais M. Raoul Delgrange, président de la fédération des patronages belges, à titre de président; M. Van Velzen, commissaire international, vice-président de l'action catholique italienne et M. Duchon Doris, de l'oeuvre de la Sainte-Enfance, à titre de vice-présidents.

Le bureau a été présenté à S. Em. le Cardinal Suhard, archevêque de Paris et à Mgr Roncalli, nonce apostolique. Les divers mouvements représentés à cette session, groupent de 8 à 10 millions d'enfants et environ 100,000 éducateurs chrétiens.

Une file de coupables



Des centaines de conducteurs d'automobiles attendent leur tour pour paraître à la cour Queens, de New-York, afin de payer l'amende pour violation des règles de stationnement lors de la récente tempête de neige qui frappa leur ville. 10,548 sommations furent données en un jour, mais les coupables se consolèrent de ce que le taux d'amende fut réduit à $4.00.

Campagne de souscription pour l'Université d'Ottawa

OTTAWA — "Le diocèse d'Ottawa ne peut rester indifférent au centième anniversaire de la fondation du collège de Bytown, aujourd'hui l'Université d'Ottawa, par le premier évêque de ce diocèse, déclarait S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, à l'occasion de son message du Jour de l'An. Il convient de célébrer un tel anniversaire d'une façon tout à fait digne de cette institution, qui joue, depuis cent ans, un rôle de premier ordre dans le développement du diocèse d'Ottawa et du pays tout entier.

"Elle doit prendre et garder la première place dans le domaine de l'enseignement dans cette capitale fédérale, dit Son Excellence. L'honneur de l'Eglise et l'avenir de notre catholicisme sont en cause. Il faut que notre université grandisse, il faut que nous lui portions secours.

"C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser une grande campagne de souscription dans les limites de notre diocèse, afin de prélever les fonds nécessaires aux développements qui s'imposent. Ce sera le cadeau du diocèse d'Ottawa, en même temps que le geste de sa reconnaissance à l'endroit de notre université jubilaire, des Oblats et des professeurs qui s'y dévouent depuis cent ans".

Le T. R. P. Recteur

"Nous ne saurions vous exprimer adéquatement la joie de l'Université d'Ottawa à la nouvelle du geste magnanime de notre chancelier, S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa", a déclaré le T. R. P. Jean-Charles Laframboise, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa.

"Il y a tout lieu de croire que cette campagne de souscription lancée dans le diocèse d'Ottawa sera un véritable succès, ajouta le T. R. P. recteur, connaissant la générosité et l'intérêt de la population catholique du diocèse".

Le quartier général de la souscription sera installé dans une maison de l'université récemment transformée, rue Nicholas, au coin de la rue Osgoode, avons-nous appris aussi, et les organisateurs commenceront la sollicitation ces jours-ci.

Cet édifice deviendra bientôt la nouvelle Ecole de musique de l'Université et contiendra huit studios et une grande salle mesurant 60 pieds sur 30.

La campagne de souscription lancée par S. Exc. Mgr Vachon et qui sera placée sous son patronage servira à continuer les travaux nombreux entrepris depuis quelques années pour la réfection des édifices des arts, du commerce, de la médecine et du génie et pour assurer à ces différentes facultés l'équipement nécessaire et les professeurs qualifiés. Le nombre d'élèves à l'Université d'Ottawa a augmenté de 750, en 1932, à 3,600 en 1947.

Le T. R. P. recteur a révélé la construction prochaine du nouvel édifice de l'Ecole de médecine et de la Faculté des arts. Les projets prévoient pour plus tard de nouvelles classes pour l'Ecole de génie et la construction d'une maison d'étudiants. Il nous a signalé aussi les travaux déjà avancés au centre catholique de la rue Waller, l'ouverture des laboratoires de pathologie, de bactériologie, de physiologie et de pharmacologie, et l'engagement de douze médecins comme professeurs réguliers à la Faculté de médecine.

"Le rôle que l'université est appelée à jouer, nous dit le T. R. P. L. Laframboise, O.M.I., est des plus importants et tous les catholiques, sans exception, doivent s'intéresser à son progrès. A l'aurore de son centenaire notre institution est en pleine voie d'épanouissement et l'appui que la population catholique d'Ottawa vient lui apporter comblera les efforts constants et généreux de son personnel enseignant. Les autorités de l'université veulent exprimer leur reconnaissance filiale à Son Excellence, chancelier magnanime".

Sages conseils de S. Exc. Mgr Roy

QUEBEC — "En présence des puissances du mal devenant de plus en plus menaçantes pour le monde, il faut que nous, catholiques, particulièrement ceux du grand mouvement de l'Action catholique, unissions nos efforts en vue d'opposer à l'oeuvre de destruction une force capable de la renverser, celle du bien. Nous y parviendrons en coopérant étroitement avec l'Eglise dans la réalisation de sa mission, à savoir, l'apostolat universel, la sanctification des âmes." C'est ce qu'a déclaré récemment S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, en adressant la parole aux représentants des mouvements spécialisés venus lui offrir leurs voeux et lui demander sa bénédiction à l'aurore de la nouvelle année.

Leur seul défaut: ils ne sont pas assez nombreux

Au cours d'un voyage d'inspection au Japon, le T. R. P. Juergens, Supérieur général des Marianistes, et le R. P. Tredtin, provincial de la même Congrégation pour la province de Cincinnati, (E.-U.), ont eu un entretien avec le général Mac Arthur. Celui-ci avoua aux éminents religieux que le seul défaut qu'il pouvait trouver aux missionnaires du Japon, c'est d'être trop peu nombreux. Pour un missionnaire qui travaille là-bas, dit-il, il devrait y en avoir mille: il y a à présent dans la conscience du peuple japonais un vide que, seul, le christianisme peut remplir. Comme le R. P. Tredtin faisait remarquer au général que si le Pape lui-même était là, il parlerait comme lui, il sourit et répondit que le Pape serait un visiteur très bienvenu, surtout en ce moment.

Cet hommage de l'illustre chef des troupes d'occupation au Japon est une magnifique réplique aux attaques perfides et mensongères des protestants que nous avons signalées dans un article sur le catholicisme au Japon, le 22 novembre dernier.

Il est d'autant plus remarquable que les Missions des Marianistes, en ce pays, sont très florissantes. Ils y ont fondé un noviciat et un Séminaire, et sur 104 religieux-prêtres, 77, donc les trois quarts, sont Japonais de naissance: c'est là un merveilleux résultat, on en conviendra. Ils dirigent aussi cinq **high schools**, dont la plus connue est l'**Etoile du Matin** (Gyosei), d'où sont sorties les personnalités catholiques les plus éminentes de l'Empire du soleil levant, tel feu l'amiral Yamamoto (qu'il ne faut pas confondre avec l'amiral du même nom qui combattit durant la dernière guerre).

Ajoutons que le T. R. P. Juergens fut reçu en audience privée par l'empereur Hirohito, qu'il remercia de la protection que le gouvernement japonais accorde aux écoles marianistes, et à qui il promit le dévouement de ses missionnaires et de leurs élèves pour la reconstruction du pays.

P.-M. L.

Un centre d'études orientales à Rome

VATICAN — "Un centre d'études orientales" sera ouvert, à Rome, dans le courant du mois de janvier, sur l'initiative des Frères Mineurs.

Le directeur sera le R. P. Giulo Zanella, délégué du Père Pacifico Pérantoni, supérieur général des franciscains.

Sa Sainteté Pie XII exhorte les catholiques à prier pour la paix

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le pape Pie XII a averti le monde la veille de Noël, que "la lueur sinistre d'un nouveau conflit se dessine déjà à l'horizon" et il a déploré la faillite de la conférence des Quatre à Londres, insuccès qu'il attribue au manque de sincérité et à la méfiance internationale.

Le monde est las de la guerre et désire ardemment la paix, a-t-il poursuivi.

Le pape parla pendant 38 minutes de ses appartements au palais apostolique et son discours fut radiodiffusé au monde entier par le poste du Vatican et ceux d'Italie. Il a été retransmis en 12 langues le lendemain.

"Les promoteurs de la négation et de la discorde avec l'armée des profiteurs qui suit leurs traces se réjouissent à l'illusoire idée que leur heure est proche.

"Les amis de la paix, ceux qui veulent une réconciliation durable entre les peuples, ont, d'autre part, le coeur serré et angoissé devant le contraste qui existe entre la richesse morale et sociale de la Bonne Nouvelle de Bethléem et la misère d'un monde éloigné du Christ".

Le manque de sincérité et le manque de respect pour la vérité "ont été érigés en un système décoré du titre de stratégie où le mensonge, le maquillage des paroles, des faits et la tromperie sont devenus les armes d'une offensive classique que certains manient avec adresse, s'enorgueillissant de leur habileté. Ces forces ont maitrisé la technique moderne dans l'art de former l'opinion publique, de la diriger, de la plier au service de leur politique, résolus comme ils sont à triompher à n'importe quel prix."

Le gain de la paix exige des sacrifices aussi grands que le triomphe à la guerre puisqu'il n'y a rien de plus difficile pour la nature humaine exaspérée et aigrie que de renoncer aux représailles et de rejeter la rancoeur.

En cette veille de Noël, le Saint-Père demande "à tous les hommes honnêtes de s'unir pour réaliser la réhabilitation du monde."

Pendant ce temps, "les propagateurs de systèmes trompeurs n'épargnent rien pour convertir à leur cause les fanatiques et les gens simples qui, à leur tour, entraineront du monde sur le sentier de la ruine que d'autres ont suivi avant eux non par choix mais parce que leur liberté civile et religieuse avait été systématiquement supprimée."

"L'Eglise est fidèle à la maxime de saint Mathieu: qui n'est pas avec moi est contre moi. Elle ne faillira pas à son devoir de dénoncer l'erreur et de démasquer les fauteurs de mensonges qui se présentent comme des loups déguisés en brebis."

"Quiconque a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre doit considérer ce fait douloureux et humiliant: L'Europe et le monde, jusqu'à la Chine lointaine et torturée, sont plus que jamais éloignés de la paix véritable, de la pleine et parfaite guérison de leurs maux, du rétablissement d'ordres nouveaux dans l'harmonie, l'équilibre et la justice" déclara le Saint-Père dans le message qu'il a adressé par radio comme de coutume la veille de Noël aux fidèles du monde entier.

Le Pape, après avoir relevé que "les fauteurs de la négation et de la discorde exultent à l'idée que leur heure est proche", tandis que les amis de la paix ont le coeur serré devant le spectacle de la misère d'un monde qui s'est éloigné du Christ, fait appel aux chrétiens véritables: "Dans la lutte titanesque entre les deux esprits opposés qui se disputent le monde, dit-il, si la haine suffit à recueillir autour de l'esprit du mal des hommes que tout semblerait devoir diviser les uns des autres, quelle ne serait pas la force de l'amour pour réunir une ligue grande comme de tous ceux qu'unissent des liens plus forts, rendus encore plus étroits par des souffrances communes."

Mensonge et hypocrisie dénoncés

Dans la première partie de son message, le Saint-Père stigmatise le mensonge érigé en système pour abuser de l'opinion publique et met en garde les catholiques contre les dangers que ces procédés font courir à l'Eglise et à la civilisation. S'en prenant à ceux qu'il appelle les imitateurs modernes d'Hérode, le Pape s'écrie: "Une fois le pouvoir conquis et dès qu'ils sentent qu'ils tiennent solidement en mains les rênes, ils laissent tomber peu à peu le voile pour passer progressivement de l'oppression de la dignité et de la liberté humaine à la suppression de toute activité religieuse saine et indépendante," c'est pourquoi le Pape demande que "soit arraché le masque aux fabricants de mensonges".

"Notre position entre les deux camps opposés, poursuit Pie XII, est exempte de toute idée préconçue, de toute préférence envers un peuple ou un autre, envers une nation ou une autre, de même qu'elle est exempte de toute considération d'ordre temporel. Etre avec le Christ ou contre le Christ, toute la question est là." Aussi le Pape se montre-t-il très affecté par toutes les accusations dont il fut l'objet, qui procèdent à son avis de la même "duplicité" qui empêche la réconciliation et la paix.

La défiance et son oeuvre

Le Pape déplore la défiance qui pèse comme une malédiction sur notre temps, dit-il, qui a frustré toutes les tentatives faites jusqu'à présent pour rendre la paix au monde. A cet égard, il constate que la défiance a fait échouer une importante conférence qui s'est tenue tout récemment. Pour sortir de la situation actuelle, il ne voit qu'un moyen, le "retour à l'esprit et à la pratique d'une vérité rectiligne".

Dans la deuxième partie de son message, Sa Sainteté Pie XII exprime son amertume de voir que les injustices et les actes de cruauté commis par ceux qui déchainèrent la deuxième guerre mondiale ont engendré malheureusement l'esprit de vengeance, et il condamne à ce sujet les "transferts forcés et sans discrimination" des peuples, faisant valoir que cette pratique ne peut que causer des torts considérables à l'Europe et au monde. "La partie la plus saine de l'humanité, dit-il, réprouvait unanimement les excès et les atrocités qu'une politique sombrée dans le nihilisme moral pratiquait non seulement dans la guerre qu'elle avait provoquée, mais qu'elle osait même justifier théoriquement. Les faits et les documents révélés depuis n'ont pu que confirmer que les auteurs et les exécutants de cette politique sont les premiers responsables de la misère dont souffre le monde".

A la défense de l'innocent

"Les châtiments infligés aux coupables étaient mérités, mais les représailles exercées contre des innocents firent frémir tous les honnêtes gens", estime le Pape qui désapprouve les déportations, le travail forcé, et s'écrie: "Comment pourrait-on s'étonner que ceux qui s'étaient justement indignés lorsqu'ils virent perpétrer ces actes par les uns réagissent de la même façon lorsque ce sont les autres qui les commettent? C'est seulement une plus grande largeur de vue, une politique plus sage et avisée de la part des hommes qui tiennent entre leurs mains le sort du monde, qui pourront apporter une solution tolérable à des problèmes qui seraient autrement insolubles."

Le Pape engage particulièrement tous les hommes de bonne volonté à ne pas se laisser décourager par les contradictions, les résistances et "la nouvelle guerre des nerfs qui semble s'intensifier ces jours-ci pour attiser la discorde et entraver les efforts des champions de l'union et de la pacification".

Pour mettre fin aux conflits

Dans la troisième partie de son message, Pie XII invoque le retour aux sentiments de fraternité pour mettre fin aux discordes et aux luttes intérieures et internationales. Le Saint-Père relève avec douleur que la Terre Sainte elle-même est devenue "le théâtre de sanglants conflits" et que l'Europe, "centre de la grande famille catholique", est un exemple des conséquences de la disparition de l'esprit fraternel.

Le Pape estime qu'il ne manque pas d'honnêtes gens qui pourraient contribuer à assurer la victoire de la fraternité humaine. "Il est d'autres gens par contre, dit-il, non moins nombreux et dont le oui ou le non a un poids notable dans la pacification universelle, qui suivent la voie opposée. Craignent-ils qu'une Europe renforcée, consciente de nouveau de sa mission, obéisse à ses sentiments chrétiens, veuille expulser de son organisme les germes venimeux de l'athéisme et se révolter pour vivre d'une vie à elle, exempte d'influences étrangères malfaisantes?"

"Il est clair en effet qu'une Europe secouée par des frissons, des difficultés économiques et des troubles sociaux se laisserait séduire plus facilement qu'une Europe saine et clairvoyante, par les illusions d'un Etat idéal irréalisable."

Mise en garde de Sa Sainteté

Le Saint-Père met ensuite ses auditeurs en garde contre "les messagers d'une conception du monde et de la société humaine fondée sur la mécréance et la violence dont l'activité, dit-il, s'est étendue à la Ville Eternelle elle-même". Il déclare qu'il est temps d'ouvrir les yeux pour mettre Rome à l'abri de ces agissements qui, s'ils devaient être couronnés de succès, rendraient impossible la célébration de l'année sainte. Ceci dit, le Saint-Père se préoccupe de préciser que ses paroles ne concernent "que les doctrines qui nient la foi en Dieu et non pas les peuples ou les groupes de peuples qui en sont victimes, pour lesquels l'Eglise nourrit d'autant plus d'amour qu'ils souffrent".

Voyant "les nuages obscurs qui assombrissent l'horizon", le Pape déclare en concluant que les efforts faits par les uns pour donner la paix au monde et l'opposition systématique des autres suscitent en Lui l'image d'un véritable jeu de hasard; mais il n'en veut pas moins terminer par une exhortation à l'espoir et à la confiance.

Aucune place aux timides ou aux embusqués

Avant de donner la bénédiction apostolique, Pie XII adresse une fois de plus aux chrétiens les recommandations qu'il leur fit en plusieurs autres circonstances. Il fait appel à leur coopération courageuse: "Les timides et les embusqués sont prêts à devenir des déserteurs et des traitres. Un déserteur ou un traitre serait quiconque prêterait sa collaboration matérielle, ses capacités, son aide ou son vote à des partis ou à des pouvoirs qui nient Dieu, qui substituent la force au droit, qui font du mensonge, des différends et du soulèvement des masses autant d'armes de leur politique, et qui rendent impossible la paix intérieure et extérieure".

"Il y a trois siècles, l'année 1648 apporta à l'Europe bouleversée par les horreurs de la guerre de trente ans un message de paix, l'aurore d'une restauration. Priez et travaillez pour obtenir de Dieu que l'année 1948 soit pour l'Europe blessée, pour les peuples déchirés par les discordes, une année de renaissance et de paix, que l'esprit des ténèbres une fois dissipé, le soleil de la justice de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'élève sur le monde."

Un mot à tous les miséreux

Le Pape adresse sa bénédiction toute particulière "à ceux qui souffrent sous le poids de la misère et de la douleur, aux malades, aux pauvres, aux chômeurs, aux sans abri, à ceux qui perdirent leur liberté, leur famille, leur patrie, soit par suite des tragiques événements du conflit, soit par suite de la méchanceté des hommes, soit par suite de leurs erreurs ou de leurs fautes du passé, et qui éprouvent en cette fête sacrée la morsure de l'angoisse et de la désespérance, aux prisonniers de guerre qui n'ont pas pu regagner leurs foyers, aux réfugiés, aux dispersés et à ceux qui — des prêtres notamment — souffrent des persécutions, du cachot, de l'exil, des menaces de torture et de mort, parce qu'ils sont fidèles à Dieu et à l'Eglise".

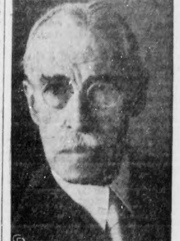
Pour la canonisation de 30 martyrs récents

MADRID — La cause de canonisation de 30 prêtres qui furent mis à mort par les Loyalistes durant la guerre civile espagnole de 1930, a été introduite par le diocèse de Tortosa, dans la province de La Catalogne.

Les évêques seuls peuvent donner les dispenses

VATICAN — Un porte-parole du Vatican a souligné que le décret récent annonçant que les catholiques étaient de nouveau dispensés d'observer le jeûne et l'abstinence ne signifiait nullement qu'une telle dispense était automatique. En fait, seuls les évêques sont qualifiés, comme par le passé, pour accorder des dispenses en la matière, dans les cadres de leur diocèse respectif, et selon leur propre jugement. En dehors de telles dispenses particulières, les catholiques du monde entier sont tenus de continuer à observer toutes les périodes de jeûne et d'abstinence prescrites par l'Eglise, et, notamment, de s'abstenir de manger de la viande le vendredi.

Doyen des rédacteurs



M. P. D. Ross, rédacteur de l'**Ottawa Journal**, qui célébra son 90ème anniversaire de naissance le 1er janvier, est, sans contredit, digne du titre de "doyen des journalistes". En janvier 1887, M. Ross devint le collaborateur du fondateur du **Journal** et rédacteur du journal naissant; en 1891, il assuma la charge complète de la direction du **Journal** qui fut fusionné avec l'**Ottawa Free Press** en 1917.

Période de renouveau catholique en France

QUEBEC — "Au point de vue social et politique et même dans les milieux scientifiques, la France connait aujourd'hui une période de renouveau catholique très réel," a dit un sociologue et un journaliste français de grande réputation, M. Joseph Folliet, secrétaire général des Semaines sociales de France, dans une interview qu'il a accordée aux journalistes peu après son arrivée à Québec.

Le congrès des Commissaires d'Ecole a obtenus des résultats remarquables

M. Célestin Muller, inspecteur d'écoles, prononce une conférence importante sur le nouveau système d'octrois aux écoles du Manitoba

ST-BONIFACE — La semaine dernière avait lieu à St-Boniface le congrès annuel des Commissaires d'école de langue française du Manitoba. La séance d'ouverture fut tenue le lundi 19 janvier. Une soixantaine de commissaires assistaient à cette première réunion.

M. Pierre Raimbault, président de l'Association des Commissaires d'école de langue française, souhaita la bienvenue aux délégués. Son Honneur le juge L.-P. Roy, président de l'Association d'Education, adressa également la parole.

Les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph, sous la direction de la Rév. Sr Marie du St-Esprit, exécutèrent les chants suivants: "Berceuse de l'Enfant-Jésus", et le "Cadeau du Petit Noël".

M. l'abbé Léo Blais, curé de la cathédrale de St-Boniface et ancien visiteur d'écoles, prononça une conférence de grande valeur sur les "droits et les devoirs des commissaires d'école". Il souligna d'abord la nécessité pour un commissaire d'école de se préparer à l'accomplissement de ses importantes fonctions. Il donna comme exemple la préparation soignée que l'on fait subir aux dirigeants de caisses populaires et de coopératives. Il divisa son travail en deux parties: l'Institutrice et l'Ecole. Au sujet de l'institutrice, le conférencier fit remarquer aux commisaires qu'il fallait la choisir avec discernement. Il les exhorta à verser un salaire convenable à celle qui doit préparer l'avenir de leurs enfants. Il leur demanda de ne jamais lésiner, lorsqu'il s'agissait de retenir les services d'une excellente maîtresse, à lui verser un salaire plus élevé. Avant de louer les services d'une institutrice, les commissaires devraient se renseigner auprès de l'Association, des visiteurs d'écoles, sur sa valeur. Il insista sur la nécessité qui existe pour les commissaires de soutenir de leur autorité l'institutrice qu'ils ont engagée.

Parlant de l'école, il demanda aux commissaires de la rendre le plus hygiénique et attrayante que possible. "Il faut se rappeler que vos enfants y passeront de 8 à 10 ans. Qu'elle soit donc aussi attrayante et aussi propre que votre maison . . ."

Furent nommés chefs de file à la première réunion: MM. A. Poirier, de Mariapolis, J. Deroche, de N.-D. de Lourdes, A. Pineau, de Ste-Rose du Lac, et A. St-Mars, de Thibaultville; furent choisis comme représentants sur le comité des résolutions: MM. Pierre Raimbault, J. Deroche et J. Doyon.

LE 20 JANVIER

La séance du 20 janvier fut consacrée presque en entier à la conférence de M. Céleste Muller sur les nouveaux octrois scolaires. En raison de l'importance de cette étude, nous la publions en entier ici:

Le nouveau système d'octrois scolaires

A la dernière session de la législature provinciale un nouveau plan d'octrois scolaires fut adopté pour les écoles du Manitoba.

Grâce à l'entente Fédérale-Provinciale, la province a vu s'accroître ses revenus au chiffre de $5,500,000 dont $1,900,000 fut réservé aux écoles dans le but de venir en aide et aux municipalités et aux arrondissements scolaires.

Voici brièvement le plan qu'on a adopté pour arriver à une distribution équitable de cette somme qui approche les deux millions.

On a d'abord garanti à chaque arrondissement un revenu de $1,400 par instituteur d'après une formule basée sur le nombre d'élèves inscrits à l'école.

On a ensuite fixé, pour fins scolaires, la taxe municipale de toutes les municipalités y compris les villes, à un taux de 6 millièmes de l'évaluation "balancée" et 10 millièmes pour les territoires non-organisés.

La Province s'est alors engagée à payer aux écoles, la différence entre le montant que rapporte cette taxe municiaple et la somme nécessaire pour assurer à chaque école $1,400 par instituteur.

Il va sans dire que beaucoup d'écoles dans les endroits pauvres profitent libéralement de ce nouveau système d'octrois.

Une étude des montants payés aux arrondissements dans les centres canadiens-français, indique qu'il y en a qui reçoivent jusqu'à $1,100 et $1,200 en octroi provincial par instituteur.

Prenons comme exemple la Municipalité de La Broquerie et voyons la méthode qu'on emploie pour déterminer les octrois pour les écoles de cet endroit.

D'abord la formule permet à La Broquerie des octrois pour 13.014 instituteurs multipliés par $1,400 soit $18,220 (la décimale provient des écoles unions).

L'évaluation "balancée" de la municipalité est fixée à $421,240. Cette somme multipliée par 6 millièmes donne $2,530.

L'octroi provincial est donc la différence entre $18,220 et $2,530 soit $15,630. Ce montant distribué entre les 13.014 instituteurs, signifie que chaque arrondissement reçoit $1,206 d'octroi de la province. La part de la municipalité sera: $1,400 moins $1,206 ou $194.

Pour indiquer comment les municipalités plus à l'aise, c'est-à-dire les municipalités avec une haute évaluation "balancée", profitent moins d'après ce plan, je citerais le cas de MacDonald où les écoles ne reçoivent que $162 de la province par instituteur comparé à $1,206 pour la Broquerie; Tuxedo qui a maintenant une évaluation très élevée ne reçoit pas un seul sou du gouvernement.

Voilà le plan en général. Maintenant entrons un peu dans les détails. L'octroi municipal-provincial de $1,400 assuré pour chaque instituteur alloué par la formule ne veut pas dire qu'il ne vous faudrait demander que $1,400 dans vos estimés pour l'année. Ce chiffre de $1,400 n'est qu'un montant qu'on a choisi pour servir de base dans le calcul des octrois.

Si vous constatez que vos dépenses pour l'année, y inclus les salaires et le maintien de votre école, demanderaient un budget de $1,900 pour l'année, il vous faudrait imposer une taxe spéciale sur votre district scolaire de $500. Et de grâce, n'hésitez pas à imposer cette taxe spéciale s'il est évident qu'une telle taxe est nécessaire au bon foctionnement de votre école.

Un mot maintenant de la formule qui sert de base au calcul qui déterminera le nombre d'octrois auxquels un arrondissement a droit.

Si le nombre d'élèves qui fréquentent votre école est:

de 5 à 44, vous avez droit à l'octroi de $1,400,

de 45 à 79 ou plus, on divise le nombre d'élèves par 30 et on ajoute 1 octroi s'il y a un reste de 20 ou plus dans la division.

Une école avec une inscription (enrolment) totale primaire et secondaire de 145, aura droit à 5 octrois de $1,400. 145 divisé par 30 ou 4 avec un reste de 25, qui est plus que 20.

Une école de 138 élèves n'aurait droit qu'à 4 octrois, 138 divisé par 30 ou 4 avec un reste de 18, qui est moins que 20.

Il est bon de se rappeler que si vous payez un salaire de moins de mille piastres à une institutrice sur permis, ce n'est pas l'arrondissement qui en profitera, mais votre octroi provincial-municipal sera diminué de $300 si vous payez $700; de $175 si le salaire est $825. On parle aussi d'augmenter les salaires des institutrices qui enseignent sur permis et de fixer à $1,200 le salaire que vous aurez à payer une maîtresse qualifiée pour obtenir un octroi total de $1,400. Alors dorénavant vous n'épargnerez rien à votre budget en payant un salaire en bas de $1,200 pour une maîtresse qualifiée, mais vous ferez un cadeau à la province.

En plus des octrois de $1,400, il y a des octrois pour les écoles secondaires: de $350 pour une école "continuation" i.e. une classe secondaire avec 10 élèves aux grades secondaires dans la même salle que les élèves des grades 7 et 8, et un octroi secondaire de $500 pour chaque instituteur des classes secondaires (9, 10, 11, 12) dont le nombre est déterminé par la formule qui suit:

Le nombre d'octrois secondaires auxquels un arrondissement a droit serait le plus petit nombre des deux situations suivantes:

1—le nombre d'instituteurs sur contrat;

2—le nombre déterminé par la formule suivante:

Grades	Elèves	Octrois de $590
IX-XI	10-24	1
IX-XI	25-49	2
IX-IX	50-89	3

90 ou plus, on divise le nombre d'élèves des grades secondaires par 25 et on ajoute 1 si le reste est de 15 ou plus.

IX ou X-XII	25-39	2
IX ou X-XII	40-64	3
IX ou X-XII	65-89	4

90 ou plus, on divise par 25 comme plus haut.

En d'autres mots, si vous vous décidez à employer 4 institutrices et la formule vous permettra 5, vous ne recevrez que 4 octrois; si vous en employez 6 et la formule vous donne droit à 5, encore vous n'aurez des octrois que pour 5. Une taxe spéciale serait nécessaire pour payer le salaire de la sixième.

Tous ces octrois sont calculés sur une année scolaire de 200 jours. Si votre école ne fonctionne que 199 vous perdez 1-200 de vos octrois, soit, $7.00 par jour par instituteur d'une classe primaire et environ $10.00 par jour pour une école secondaire. Alors assurez-vous de vos 200 jours en ouvrant votre école assez tôt l'automne. Le nombre de jours est calculé d'après le calendrier i. e., du 1er janvier au 31 décembre.

Pour ce qui est des écoles avec des grades secondaires, on doit calculer le nombre d'octrois de $1,400 d'abord, en divisant le nombre total des élèves de l'école par 30; on détermine le nombre d'octrois secondaires en divisant le nombre d'élèves des classes secondaires par 25.

Une école dont le nombre total d'élèves est de 145 donne droit d'après la formule à 5 octrois de $1,400 — 145 divisé par 30 — 4 avec un reste de plus que 20, donc 5 octrois. Si de ces 145 il y a 45 élèves dans les classes secondaires l'école aurait droit en plus à 2 octrois de $500. Mais il faut bien vous rappeler que si vous n'employez que 4 maîtresses vous ne recevrez que 4 octrois. Si vous en employez 6 vous ne recevrez que 5 octrois. C'est le plus petit nombre soit des maîtresses engagées, ou le nombre déterminé par le formule.

Pour encourager l'existence des écoles "Continuation" et des écoles d'une seule classe secondaire "1 room High" on permet l'emploi de la formule mais en l'appliquant à l'inscription primaire et secondaire séparément—i.e., on divise le nombre d'élèves des grades primaires par 30, et le nombre d'élèves des grades secondaires par 25.

Si par exemple vous avez une école secondaire avec une inscription totale de 42, avec 28 élèves dans les bas grades et 14 dans IX, X, XI, vous n'aurez droit d'après la formule qu'à un octroi de $1,400. Mais à cause de l'exception faite pour les écoles de ce genre, on vous permet d'appliquer la formule en tenant compte des élèves dans les bas grades séparément de ceux dans les grades secondaires. A cause de cette exception vous aurez donc droit dans ce cas ci à 2 octrois de $1,400 au lieu d'un seul.

La responsabilité du calcul des octrois consolidés (combined) auxquels un district scolaire a droit incombe aux commissaires.

Si le nombre d'élèves enregistrés au mois de septembre ou janvier est au moins 10% plus élevé que l'inscription (enrolment) minimum requise pour obtenir le nombre d'octrois de $1,400, alors les octrois de $1,400 seront payés pour tout le semestre. Par ailleurs, si l'inscription en septembre ou janvier n'est pas 10% plus élevée que le minimum requis, les octrois de $1,400 ne seront payés que pour les mois où l'inscription rencontrera les conditions de la formule.

Exemple:

Au mois de septembre vous avez 50 élèves d'inscrits, 10% de plus que le minimum nécessaire pour deux octrois; en prévision de cela vous engagez deux maîtresses; mais au mois de novembre par exemple, le nombre d'élèves a diminué à 42. Vous avez alors droit à **deux octrois complets** pour ce semestre parce que vous aviez un **surplus de 10% au commencement de l'année.** D'autre part, vous n'aurez droit qu'à **un seul octroi pour le deuxième semestre** si l'inscription (enrolment) reste à 42 pour le deuxième semestre.

Maintenant à supposer que vous avez commencé l'année avec 46 élèves, tout juste un élève de plus que le minimum requis pour 2 maîtresses, vous en engagez deux, mais au milieu du semestre l'inscription diminue à 43. Dans ce cas, vous ne recevrez deux octrois que pour les mois de ce semestre où l'inscription fut de 46 ou plus.

En plus des octrois consolidés de $1,400 et de $500 pour les écoles secondaires (qui sont 20% de plus pour les Grandes Unités) il y en a plusieurs autres, qu'un arrondissement peut obtenir en remplissant certaines conditions énoncées dans les règlements du Département d'Education.

Voici un résumé de ces octrois:

1—**Octrois de bibliothèque:**
a) $15 pour écoles "Continuation".
b) Ecoles secondaires: — la somme du nombre des octrois secondaires plus un, multipliée par $12.50 — 5 octrois secondaires plus 1 soit 6 fois $12.50 soit $75.00.

Conditions —1— Soumettre au Département les comptes acquittés.

2— Repartir la moyenne de l'argent dépensé d'une année à l'autre entre l'achat de livres et instruments de laboratoire.

3— Acheter les livres au Manitoba Text Book Bureau.

2—**Octrois pour art ménager, travaux manuels, cours de commerce,** — jusqu'à $400 pour l'équipement nécessaire. Octroi d'un dollar par jour à l'instituteur.

3—**Octrois pour écoles techniques du soir:** $2.00 par soirée à l'instituteur.

4—**Octrois pour cours de correspondance:** — pour un sujet technique — jusqu'à 50% du prix de ces cours.

5—**Octrois pour cours techniques pour adultes** qui désirent étudier à la maison: — 50% du prix du cours.

6—**Octrois pour repas chauds à l'école:** — (annexé — rapport de ce qui s'est fait à South Junction) Le Département payera jusqu'à 50% du coût de l'équipement jusqu'à un maximum de $25.00. C'est-à-dire, si vous dépensez $10.00, le Département payera $5.00, et ainsi jusqu'à $25.00 d'octroi.

7—Il y a aussi des **octrois qui sont donnés par le Fédéral** aux écoles qui donnent, (à part des cours académiques) des **cours techniques où la moitié du temps des élèves est dévoué à l'étude et à la pratique de sujets techniques.** Ces cours pourraient se donner soit en agriculture, en travaux manuels, art ménager ou cours de commerce.

Il y a **un octroi de construction:** la Grande Unité de Dauphin a reçu $50,000; et un octroi pour salaires et entretien — $4,000 par année pour Dauphin.

Voilà, en résumé, une description des octrois que vous pouvez obtenir. Il est évident que ces octrois, beaucoup plus généreux que dans le passé, vous permettront, si vous avez vraiment à coeur le bien-être de vos enfants, d'engager les meilleures institutrices possibles et de faire les améliorations et les rénovations recommandées par votre inspecteur dans son rapport.

Il va sans dire qu'il est beaucoup plus agréable pour nous, inspecteurs, de rédiger un rapport louangeur. Si quelquefois, on est obligé de dire des choses assez sévères, c'est parce que les conditions telles que nous les constatons à l'école demandent sérieusement votre attention. Il faut vous rappeler aussi que si la Province a augmenté ses octrois, elle sera aussi plus sévère dans ses réclamations.

Mon désir, si vous me permettez de l'exprimer, se résume à ceci — les meilleures écoles du Manitoba au point de vue institutrices, construction et équipement dans les centres canadiens-français.

C. J. MULLER.

* * *

S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, prononça une courte allocution sur son récent voyage en Europe et en Afrique. Il relata les principaux incidents de son séjour dans ces deux pays. Il en profita pour inviter les commissaires à redoubler d'efforts pour sauver leur école des dangers qui la menacent.

Les élèves de l'école Provencher exécutèrent quelques chants.

LE 21 JANVIER

La séance de clôture fut marquée par les élections. Elles eurent lieu sous la présidence de M. Raymond Bernier et donnèrent les résultats suivants: Président, M. Pierre Raimbault, de St-Boniface; 1er vice-président, M. Joseph Deroche, de N.-D. de Lourdes; 2ème vice-président, M. A. Pineau, de Ste-Rose du Lac; conseillers: nord, M. J.-H. Doucette, de Laurier; sud, M. P. Trudeau, de l'Ile-de-Chênes; ouest, M. C. Champagne, de Somerset; est, M. A. Jacques, de St-Claude; centre, M. I. Lemoine, de Ste-Agathe.

La somme de $25.00 fut versée à Radio-Saint-Boniface pour les services que la radio a rendus aux commissaires d'école.

* * *

M. Muller a cité l'école de South Junction comme exemple de ce qui pourrait se faire ailleurs dans la province pour procurer des repas chauds aux enfants qui demeurent loin de l'école.

(Ecole sous le syndic officiel; institutrices: les RR. SS. de St-Joseph—**60 élèves**).

Année 1946-47

Ce que l'école a à sa disposition: 3 douzaines d'assiettes, 3 douzaines de tasses, 3 douzaines grandes et petites cuillers, 1 grand plat pour la vaisselle, 2 gros chaudrons, 1 coquemar, 6 bassins, 6 savonniers, 5 douzaines de verres, 1 cuiller à pot, 3 poêlons, 1 louche, (le tout n'a pas coûté $25.00). — Le Département s'engage à débourser $25.00 chaque fois que la Commission scolaire dépense $25.00 pour batterie de cuisine.) L'année précédente M. Brown, syndic officiel, avait acheté un poêle, 2 grandes tables et 6 bancs. En plus il avait acheté 25 verges de matériel pour linges de vaisselle et essuie-mains. Ceci en dehors de la batterie.

Une trentaine d'élèves dînaient à l'école. Pour eux les religieuses avaient acheté, chez Codville, 30 livres de macaroni, 30 livres de vermicelle, 1 caisse, 48 boîtes d'alphabets, 6 caisses de soupes préparées: bouillon, légumes et céleri.

Les parents envoyaient quand il leur plaisait, oignons, sel, poivre, beurre pour la soupe du vendredi. Le tout a coûté au delà de $35.00 (prix du gros).

Chaque élève a payé $1.50 par année, pour la soupe.

Pour le chocolat les enfants apportaient le lait. Les religieuses fournissaient le sucre et leur demandaient **5 sous par mois par élève.** Les coupons de sucre étaient donnés amplement par le Bureau de Rationnement de Winnipeg pour le nombre d'élèves.

Les élèves étaient libres d'apporter des patates et de les mettre cuire dans le fourneau ou encore de frire leurs oeufs.

Le matin, la religieuse préparait les ingrédients de la soupe dans le grand chaudron et à 10 h. 30 (heure de la récréation) elle descendait y ajouter l'eau bouillante que les garçons avaient eu l'amabilité de transporter froide en arrivant le matin.

A 11 h. 30, une grande élève descendait préparer le chocolat.

A 11 h. 45, tous les élèves circulaient en ligne pour se laver les mains et se rendre ensuite à la table. L'institutrice mangeait avec eux.

Après le dîner et à tour de rôle, 4 lavaient la vaisselle et les petites balayaient.

Pour inaugurer le dîner chaud, les religieuses invitèrent les mamans et toutes répondirent à l'appel et furent unanimes à seconder.

A la fin de l'année les institutrices remarquaient que les élèves avaient grandi, gagné de l'embonpoint et pas de maladie.

Délégués qui ont assisté au congrès des commissaires

LE 19 JANVIER

Association d'Education: M. le Juge Roy, R. P. F. Faure, MM. J.-A. Marion, C. Prud'homme, R. Bernier, W. Raymond, P. Raimbault, Mlles Guyot et Gendron.

Ste-Anne des Chênes: MM. A. Pelland, O. Tétrault, Michel Hupé et A. Tougas.

St-Adolphe: Philippe Aubin.

Ste-Agathe: Félix Courcelles.

Aubigny: Jos. Touchette.

St-Boniface: J.-A. Marion, Omer Pelletier, Pierre Raimbault, RR. PP. Méthé et C. Brossard, MM. les abbés Blais, Deniset-Bernier et Lecomte.

Bruxelles: J. Doyon, J. Fraser.

St-Claude: M. l'abbé Raymond, H. de Rocquigny.

Ste-Elisabeth: Max. Collette, Noël Alarie.

St-Eustache: Laurent Chabot.

Elie: Noël Girard, Armand Bernardin.

St-Georges: M. l'abbé McDougall.

Ste-Geneviève: A. Rivard.

Ile-de-Chênes: Paul Trudeau, Alex. Arnould.

St-Joseph: Théo. Tremblay, Norbert Parent.

St-Jean-Baptiste: A.-L. Beaubien, W. Duval, Olivier Lafond, Ulric Fillion, Ulric Marion et Ulric St-Godard.

Letellier: A. Gallant, Joseph Leclair.

St-Lupicin: Magloire Moreau.

Lorette: Ubald Désorcy, hon. S. Marcoux, Ildas Dugas.

Laurier: J.-H. Doucette, André Saquet, Fred Van Humbeck, E. Simard.

St-Labre: Oscar Gendron.

La Broquerie: L.-J. Granger, J. Désorcy.

St-Lazare: Louis Guay.

La Salle: Léon Alary.

St-Malo: Louis Hamonic, Phil. Marion, Joseph Goulet.

Mariapolis: Chas. Morin, Alph. Boulet, Arthur Poirier.

Morris: M. l'abbé D. Roy.

N.-D. de Lourdes: Joseph Deroche, Félix Yarjeau, Pierre Bosc, Léon Jamault, Pierre Durand.

St-Pierre-Jolys: Louis Joubert, Hubert Labelle, Art. Turenne, Z. Beauharnais, Ph. Laroche, Edmond Préfontaine.

Précieux-Sang: C. Buffet, J.-O. Brunet.

Ste-Rose du Lac: A. Pineau, O. Archambault.

Somerset: C. Champagne.

Thibaultville: Arthur St-Mars.

LE 20 JANVIER

Ste-Agathe: L.-D. Nolette, Félix Courcelles, Isidore Lemoine.

Ste-Anne des Chênes: O. Tétrault, Michel Hupé, Alex. Pelland, L.-O. Tougas.

St-Adolphe: P. Aubin, Eugène Lagassé.

Aubigny: J. Touchette.

St-Boniface: S. Exc. Mgr G. Cabana, RR. PP. Faure et Méthé, M. l'abbé Deniset-Bernier, MM. O. Pelletier, E. Lambert, J.-A. Marion, P. Raimbault, C.-J. Muller, R. F. Bruns, s.m.

Bruxelles: C. Bourdeaudhui, Geo. Buydens, J. Doyon.

St-Claude: Léo Goulet, Yves Philippe, Jean Duruypt, M. l'abbé Pierre Raymond, J.-M. Dacquay, H. de Rocquigny.

Dunrea: Antoine Boulet.

Ste-Elisabeth: Noël Alarie, M. Colette.

Elie: Armand Bernardin, Noël Girard, A. Legault.

St-Eustache: Laurent Chabot, Léo Lacroix, C. Lachance.

Fannystelle: M. l'abbé Brunet, Gaspard Piché, Marcel Arnal, L. Guyot.

St-François-Xavier: Mlle R.-A. Perras, Joachim Régnier.

Ste-Geneviève: A. Rivard.

Haywood: M. l'abbé Gagné, L. de Rocquigny.

Ile-de-Chênes: Paul Trudeau, Alex. Arnould.

St-Joseph: Théo. Tremblay, N. Parent.

St-Jean-Baptiste: Adélard Fillion, Wilfrid Duval, Ulric Marion, Olivier Lafond, Ulric St-Godard, Alphonse Sabourin, Hermas Sabourin.

St-Léon: A. Gareau.

Lorette: Hon. S. Marcoux, Ildas Dugas, Ubald Désorcy, Alex. Bohémier.

St-Lupicin: Maj. Moreau.

La Broquerie: L.-J. Granger, C. Gauthier, Jacques Désorcy, E. Simard.

St-Lazare: R.-J. Chartier.

Letellier: Albini Gallant.

La Salle: Léon Alary.

St-Labre: Oscar Gendron.

St-Malo: Philippe Marion, J.-D. Maynard, Léon Dionne, E. Dubois.

Mariapolis: Chas. Morin, A. Poirier, Alph. Boulet.

N.-D. de Lourdes: Pierre Durand, Joseph Deroche, Pierre Bosc, Joseph Lesage, Léon Jamault, Aug. Badiou.

St-Norbert: Raphaël Champagne.

Otterburne: A. Cinq-Mars.

Oak Lake: Albert Vachon.

St-Pierre-Jolys: Edmond Préfontaine, Ph. Laroche, Louis Joubert, Z. Desharnais, Hubert Labelle.

Ste-Rose du Lac: A. Pineau, O. Archambault.

Somerset: A. Champagne, A. Lafrenière.

Swan Lake: John Devos.

Thibaultville: A. Cinq-Mars, L. Bourhoin.

Laurier: J.-H. Doucette, A. Saquet.

Vassar: R. P. Brossard, O.M.I.

Association d'Education: RR. PP. F. Faure, L. Lafrenière, MM. Pierre Chabalier, J.-C. Fournier, W. Raymond, R. Bernier, Mme E. Houde, Mlles Baril, Guyot et Gendron.

LE 21 JANVIER

St-Adolphe: Eug. Lagassé, Philippe Aubin.

Ste-Agathe: Télesphore Courcelles, Isidore Lemoine.

Aubigny: Jos. Touchette.

Ste-Amélie: G. Verhaeghe.

Ste-Anne des Chênes: L.-A. Tougas, O. Tétrault, Alex. Pelland, Michel Hupé.

Bruxelles: John Fraser, Joseph Doyon.

St-Boniface: E. Lambert, J.-A. Marion, P. Raimbault, O. Pelletier.

St-Claude: J. Duruypt, Y. Philippe, Léo Boulet, M. l'abbé P. Raymond, J.-M. Dacquay, H. de Rocquigny.

Dunrea: Ant. Boulet.

Elie: Albé Legault, N. Girard, Armand Bernardin.

St-Eustache: A. Beaudin, Laurent Chabot.

Ste-Elisabeth: M. Collette, N. Alarie, Geo. Alarie, I. Lussier.

Fannystelle: Gaspard Piché, L. Guyot.

St-François-Xavier: Joachim Régnier, Mlle R.-A. Perras.

Ste-Geneviève: A. Rivard.

Haywood: L. de Rocquigny.

Ile-de-Chênes: Alex. Arnould, Paul Trudeau.

St-Joseph: Norbert Taché, T. Tremblay.

St-Jean-Baptiste: Ulric Marion, Alph. Sabourin, Wilfrid Duval, Adélard Fillion, Hermas Grégoire, Olivier Lafond.

St-Labre: Oscar Gendron.

St-Léon: Art. Gareau.

La Broquerie: Jacques Désorcy, C. Gauthier.

Letellier: A. Gallant.

Laurier: J.-H. Doucette, Fred. Van Humbeck, André Saquet.

St-Lupicin: M. Moreau.

Lorette: Ubald Désorcy, Ildas Dugas, Alex. Bohémier.

La Salle: Léon Alary, J. Pelland.

Mariapolis: Chas. Morin, Alph. Boulet, A. Poirier.

St-Malo: Philippe Marion, Louis Hamonic, Léon Dionne.

N.-D. de Lourdes: Pierre Durand, Léon Jamault, Joseph Lesage, Pierre Bosc, Félix Yarjeau, Aug. Badiou, J. Deroche.

Otterburne: A. Cinq-Mars.

Oak Lake: M. et Mme A. Vachon.

St-Pierre-Jolys: Hubert Labelle, Ph. Laroche, Ad. Turenne, L. Joubert.

Ste-Rose du Lac: A. Pineau, O. Archambault.

Somerset: C.-J. Champagne.

Thibaultville: A. Cinq-Mars, L. Bourgoin.

Association d'Education: J.-A. Marion, P. Raimbault, C. Fournier, R. Bernier, P. Chabalier, Mlles Guyot et Gendron.

Une Vie rayonnante

par Mme C. Rocheleau-Rouleau

Sous ce titre, l'Ecole Sociale Populaire publie dans sa collection de l'Oeuvre des Tracts une intéressante étude, d'un auteur qui n'en est pas à ses premières armes, sur une des figures les plus attachantes du monde des oeuvres à Montréal, Mme Henry Hamilton.

Canadienne-française, puisqu'elle était née Caroline Leclerc, en 1857, à Montréal, cette femme distinguée mourut dans sa ville natale, le 1er novembre 1945, après s'être dévouée durant plus d'un demi-siècle à faire le bien autour d'elle. L'Assistance maternelle qu'elle fonda en 1912, alors que sa famille ne réclamait plus ses soins, devint la grande oeuvre de sa vie. Elle lui consacra tout son temps, toutes ses énergies, toutes ses ressources. Il faut lire l'étude de Mme Corinne Rocheleau-Rouleau pour en saisir toute la portée bienfaisante. Cette brochure, ornée d'une belle photographie de Mme Hamilton, se vend 10 sous au secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, 1961, rue Rachel Est, et dans les principales librairies.

Le gouverneur de Libérie à une ordination

C'est avec beaucoup d'éclat et de solennité que se déroula, dans la cathédrale de Monravia, l'ordination du R. P. Juvola, premier prêtre de Libérie. Plusieurs personnalités assistaient à la cérémonie: le gouverneur de Libérie, M. Tubmann, accompagné de son secrétaire d'Etat, les membres du Gouvernement, de même que plusieurs sénateurs et députés. On comptait également parmi les personnalités civiles les ministres plénipotentiaires d'Angleterre et des Etats-Unis, ainsi que le consul de France et de quelques autres pays.

NUMERO XVII

— Je suis heureuse de vous voir conserver de telles illusions, railla Lucille. Puissent-elles, du moins, vous consoler de la perte d'un fiancé si noble et si chevaleresque.

— Oui, noble et chevaleresque! riposta Micheline avec véhémence. Et toutes vos insinuations n'y feront rien. On juge facilement les autres d'après soi-même, le fait est connu. Mais, sachez-le bien, Christian n'est pas de ceux qui n'aiment que par intérêt, et que l'ombre du malheur suffit à mettre en fuite.

Atteinte en plein visage par cette cinglante apostrophe, l'autre se leva d'un bond, soudain furieuse.

— Si c'est pour moi que vous dites cela, proféra-t-elle d'une voix sifflante, laissez-moi vous rappeler que ce n'est pas une question de gros sous qui m'a forcée de rompre avec votre frère, mais bel et bien une affaire d'honneur.

— L'honneur de mon frère est intact, affirma Micheline avec force. Bientôt, d'ailleurs, il sera libéré de sa dette. . .

— Une dette. . . un peu spéciale! souligna Lucille avec une ironie féroce. Du reste, je serai heureuse de contribuer pour ma part à sa réhabilitation complète en augmentant les appointements de sa soeur.

— Voilà un plaisir qui vous sera refusé! répliqua la jeune fille indignée.

— Vraiment. Et saurai-je pourquoi? goguenarda l'autre d'un air méprisant.

— Parce que je ne m'avilirai pas à accepter de l'argent d'une femme de vingt-quatre ans qui épouse, sans amour, un homme qui aurait l'âge d'être son père.

—— Mademoiselle! se récria Lucille, suffoquée de rage. . .

— J'ajoute, poursuivit impitoyablement la jeune fille, que je ne resterai pas une heure de plus dans la maison d'une femme dont les exigences égoïstes ont poussé mon frère à l'abîme. Car c'est vous et vous seule qui êtes responsable de son malheur et de mes épreuves. . .

— Ah! pardon, voulut protester Lucille, pourpre de colère.

Mais, haussant le ton, Micheline lui coupa la parole:

— Il suffit! prononça-t-elle avec hauteur. Je n'ai pas l'intention de poursuivre une conversation qui n'a déjà que trop duré. Vous pourrez donner à ce pauvre monsieur Grousset telles explications qu'il vous plaira d'inventer. Quant à moi, je me retire, et vous laisse à votre luxe et à vos remords.

Sur ces mots, très droite et très digne, elle gagna la porte et quitta le salon.

Une demi-heure après, en montant l'escalier de son humble logis, Micheline se disait avec angoisse:

— Est-ce que la mauvaise chance ne se lassera pas de me poursuivre, et, après tant de traverses et de vicissitudes, ne me sera-t-il pas permis, pour gagner ma vie, de travailler dans le calme, comme tout le monde?

CHAPITRE XXVII

Chômage

— Mademoiselle est-elle contente du résultat de ses démarches? demanda anxieusement la vieille Annette, lorsque, exténuée par une journée de courses et de visites également infructueuses, Micheline Arnaud rentra, ce soir-là.

S'étant laissée tomber dans un fauteuil, la jeune fille secoua la tête, d'un air découragé.

— Non, répondit-elle en s'efforçant de reprendre souffle. C'est en vain que j'ai couru tout le jour à travers Paris. J'ai fait buisson creux sur toute la ligne. . . Comme hier, avant-hier et les jours précédents! ajouta-t-elle avec un accent d'intraduisible amertume.

Depuis six semaines, la malheureuse Micheline se livrait quotidiennement à l'épuisant exercice qu'ont, peu ou prou, pratiqué les jeunes provinciaux qui, n'étant riches que d'espérance, ont déserté le foyer natal pour venir chercher fortune à Paris.

Tôt levée, le matin, elle se précipitait sur les journaux que la fidèle et vaillante Annette était allée lui chercher en hâte au kiosque le plus voisin, et elle "épluchait" les petites annonces à la rubrique "Offres d'Emplois".

Puis, ayant relevé la liste des maisons où elle croyait avoir le plus de chances de faire agréer ses services, et établi un itinéraire rationnel de la randonnée qu'elle avait à fournir ce jour-là, la jeune fille, après un déjeuner ultra-sommaire, quittait son "home", et s'élançait courageusement à la conquête de la situation espérée.

Seulement, ils étaient quelques milliers sur le pavé de la capitale qui partaient vers la même heure à la poursuite de buts identiques.

Il fallait faire antichambre chez les employeurs éventuels, parfois même faire la queue sur le trottoir et attendre l'ouverture des portes. Et, pour un poste vacant, il y avait cinquante postulants ou quatre-vingts postulants.

Après cela, on peut chanter dans les théâtres départementaux:

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Une dette sacrée

ROMAN PAR

Xavier CHANTEBRUNE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

O Paris, gai séjour. . .

Pas gai pour tout le monde, mais surtout pas gai pour ceux qui sont sans argent et sans gagne-pain.

— C'est trop tard, Mademoiselle. La place est prise, maintenant. Oui, oui, depuis un quart d'heure. . .

— Vous savez l'anglais et l'espagnol? . . . Mais savez-vous l'allemand et l'italien? Non! Alors rien à faire! . . .

— Si vous aviez connu la comptabilité en partie double, on vous aurait volontiers donné la préférence. Mille regrets, Mademoiselle! Bonne chance ailleurs! . . .

— Impossible, Mademoiselle, puisque vous n'avez pas de références commerciales. Nous ne prenons pas les débutantes. . .

— Il y a malentendu, Mademoiselle. Nous demandons des jeunes filles de quinze à vingt ans. C'est la dernière limite d'âge. . .

Ces diverses fins de non-recevoir et d'autres analogues, la pauvre Micheline les avait entendues des dizaines de fois. Dans certains endroits même on était allé jusqu'à lui demander, pour lui accorder une place aux appointements modestes, des cautionnements disproportionnés. . .

Et, pour la trentième ou trente-cinquième fois, Micheline rentrait, le soir, harassée et déçue, ayant fait, comme elle le disait d'une manière pittoresque "buisson creux sur toute la ligne".

Annette la considérait avec consternation. Elle lisait sur ce visage cireux, dans ces traits tirés, les stigmates criants d'une fatigue arrivée au dernier degré de l'épuisement. Un peu plus, et la jeune fille, ayant dépassé toutes les limites du surmenage, tomberait épuisée. Hélas! les compte-t-on, celles qui meurent au bout d'un effort trop grand et trop longtemps soutenu?

— Mademoiselle ne va pourtant pas continuer à se tuer comme ça!

Ceci était dit avec autorité, d'un ton presque sévère, sinon menaçant.

Micheline haussa les épaules:

— Et le moyen de faire autrement, ma pauvre Annette. Il faut bien que je travaille, voyons! . . . Vous vous rendez bien compte que mes ressources actuelles ne suffisent pas à nous faire subsister toutes deux, au prix où sont les choses! . . .

— Mademoiselle n'a qu'à ne pas me payer mes gages, suggéra hardiment la vieille bonne. Tant que je suis avec elle, je n'ai pas besoin d'argent, et ce sera toujours autant d'économisé pour le ménage! . . .

La jeune fille se jeta littéralement sur elle, la saisit par le cou, et les yeux pleins de larmes, l'embrassa avec une sorte de violence.

— Chère Annette, dit-elle frémissante d'émotion, il y a longtemps que je vous sais capable de tous les renoncements et de toutes les générosités. Mais il m'est impossible d'accepter ce nouveau sacrifice, je n'en ai pas le droit, car je dois songer à vos vieux jours. Donc, je vous en supplie, ne m'en parlez jamais et n'y pensez plus si vous ne voulez pas me faire de peine.

— Oh! Dieu sait que ce n'était pas mon intention! balbutia la vieille bonne, en tamponnant ses paupières gonflées avec le coin de son tablier, navrée au fond que l'on eût rejeté une proposition qui lui semblait si raisonnable.

— Au surplus, poursuivait la jeune maîtresse, votre abnégation si méritoire ne suffirait pas à résoudre nos difficultés. L'unique solution est que je trouve un nouvel emploi suffisamment rémunéré.

— Mais puisque vous n'arrivez pas à le trouver! objecta Annette avec un accent désolé.

— Il faudra bien que j'y arrive, à force de chercher! répliqua intrépidement Micheline.

— En attendant, vous vous assassinez! gémit la fidèle servante,

— On n'a rien sans peine! prononça philosophiquement la jeune fille.

Mais Annette, sous le coup d'un inspiration subite:

— Oh! mais dites-moi, Mademoiselle. . .

— Quoi donc, ma bonne?

— Au lieu de dépenser votre argent en métro, en tramways et en autobus, et d'user vos chaussures sur tous les trottoirs de Paris, si vous alliez voir votre notaire ou lui écriviez? Il vous a déjà trouvé du travail à deux reprises, lui. . . Et il n'y a pas mis tant de peine que vous! . . .

Micheline soupira profondément.

— Le malheur, répondit-elle, est précisément que j'ai déjà mis M. Béraud à contribution par deux fois. Je craindrais d'être indiscrète en le sollicitant une troisième, et je ne voudrais, pour rien au monde, abuser de son obligeance.

En tout cas, déclara-t-elle je ne recourrai à lui qu'en dernier ressort, c'est-à-dire quand j'aurai reçu les réponses aux lettres que j'ai expédiées avant-hier.

Ces réponses — à quatre demandes d'emploi qu'elle avait faites sur la foi de petites annonces — arrivèrent le lendemain. Trois d'entre elles étaient carrément négatives, et la quatrième tellement évasive qu'elle ne laissait place à aucun espoir.

Il eût donc fallu s'adresser derechef à M. Béraud. Mais la jeune fille ne pouvait s'y résoudre. Car elle eût été obligée d'expliquer au notaire pour quel motif et dans quelles conditions elle avait dû abandonner l'excellente situation qu'il lui avait procurée chez M. Grousset. Or, elle ne pouvait le faire sans avouer du même coup que Mme Grousset avait été la fiancée de son frère et la raison pour laquelle les fiançailles avaient été rompues. C'était mettre en cause l'honneur de Jean Dusser, dévoiler son passé, découvrir sa faute, et l'exposer à des jugements peut-être dénués d'indulgence.

Cela, en soeur dévouée et aimante, la jeune fille ne s'y fût résignée à aucun prix.

De ce chef, la situation devenait critique, tragique même. Rue du Jardinet, on vivait littéralement de privations, et un tel état de choses ne pouvait se prolonger sans de sérieux dommages tant pour une femme âgée comme Annette que pour une jeune fille surmenée et affaiblie comme Micheline.

D'autre part, la date approchait rapidement de l'échéance fixée pour les versements mensuels qu'il fallait faire à la maison Bernard Chastel et Cie. Plutôt que d'y manquer, la jeune fille eût vendu son propre lit et jusqu'à ses derniers vêtements.

Il importait donc d'agir sans tarder, de prendre toutes les mesures d'urgence, et, s'il y avait lieu, de recourir aux moyens extrêmes.

Hélas! ces derniers étaient les seuls qui fussent encore à la disposition de la pauvre Micheline.

C'est pourquoi, après avoir mûrement réfléchi, discuté avec elle-même, lutté contre son propre coeur et longuement pleuré en secret, elle se décida à une démarche qui répugnait plus encore à ses sentiments de piété familiale qu'à ses instincts de dignité bourgeoise; elle prit tous les bijoux qu'elle avait en sa possession, et s'en fut héroïquement les engager à la plus proche succursale de cette institution philanthropique, hélas! trop achalandée, que l'on dénomme aujourd'hui "Crédit Municipal", mais que la masse de ses clients ordinaires persiste à appeler de son nom traditionnel: le Mont-de-Piété.

Quel crève-coeur! Ces bijoux, par suite de ses deuils successifs, Micheline ne les avait, pour ainsi dire, jamais portés. Mais que de souvenirs, pour elle, s'attachaient à eux: les uns lui avaient été donnés à l'occasion de sa fête ou de son anniversaire, à partir de sa quinzième année, d'autres avaient appartenu à sa mère après avoir paré, aux grands jours, son aïeule, d'autres enfin lui venaient de sa tante et marraine, la toujours regrettée Estelle Arnaud.

Ces bracelets, ces bagues, ces colliers, ces sautoirs, ces montres et ces chaînes, de valeurs diverses mais également précieux par les souvenirs qu'ils représentaient, Micheline les avait toujours considérés comme un trésor de famille.

Elle s'était dit souvent:

— Je les porterai quand je serai mariée, et mes enfants les posséderont à leur tour pour les léguer à leurs descendants. . .

Mariée! Ses enfants! . . . Hélas! pauvre Micheline. . .

Son coeur battait bien fort quand elle pénétra dans l'imposant immeuble où l'on entre par la rue du Regard.

Une heure d'attente parmi des malheureux comme elle, apportant les reliefs de leur ancienne aisance, pour obtenir un peu de cet argent qui manque à leur nécessaire. Puis l'appel d'un numéro, le sien enfin! Une offre brutale et forcément décevante, criée à pleine voix, et à laquelle, pressée qu'elle est par la nécessité, elle est bien contrainte de repondre par un mot ou un geste d'acquiescement. Nouvelle attente et paperasserie administratives, au bout desquelles avec la "reconnaissance" de son dépôt, on lui remet le montant du prêt: quelques billets de banque qu'elle serre jalousement dans son sac à main.

Et elle s'en retourne, le coeur chaviré et la tête bourdonnante, mais la conscience satisfaite. Les bijoux, les pauvres bijoux, sont désormais prisonniers de la philanthropie officielle, et Dieu sait quand leur légitime propriétaire pourra les racheter. Mais, du moins, la maison Bernard Chastel et Cie recevra exactement au jour dit le versement convenu.

Et telle est l'émotion de Micheline qu'elle n'a prêté, à aucun moment, la moindre attention à un jeune homme qui l'a suivie de loin, l'a vue entrer au Crédit Municipal, et, l'ayant attendue, a remarqué qu'elle en ressortait délestée de la mallette qu'elle avait apportée.

Lui, d'ailleurs, ne cherche pas à se faire remarquer. Il détourne vivement la tête, quand Micheline non loin de lui regagne la rue de Rennes. Mais il a l'air soucieux et contrarié, et il grommelle entre ses dents serrées:

— Cette fois, cela va trop loin. Il est temps que je prévienne Christian de ce qui se passe.

CHAPITRE XVIII

L'appel attendu

— Monsieur, dit le secrétaire, je n'ai pas ouvert cette lettre parce qu'elle est adressée non pas à "Monsieur" l'Ingénieur des Usines de la Medjreda", mais à votre nom, et avec la mention **personnelle**.

— Ah! bien, fit Christian Jaffry.

Il s'empara vivement de la lettre que lui tendait le secrétaire, et son regard courut du timbre à la suscription.

Une lettre de France. . . De Paris. . . émanée de Georges Chastel! . . . Cela signifie, évidemment, des nouvelles de Micheline Arnaud.

Christian sentit son coeur battre plus vite.

Micheline, "sa fiancée pour toujours" ! Il ne pensait qu'à elle. Nuit et jour, l'image adorée présidait aux travaux du jeune ingénieur, hantait son sommeil et peuplait ses rêves.

Il souffrait de l'exil qui le maintenait si loin d'elle; il vivait de son souvenir, soutenu seulement par l'espérance que la séparation, quelque jour, prendrait fin, et qu'il serait réuni pour toujours à celle qui gardait tout son coeur.

C'est assez dire avec quelle fièvre il attendait, d'une quinzaine à l'autre, les nouvelles que la ponctuelle amitié de Georges Chastel lui adressait régulièrement, touchant la santé de Micheline et les divers avatars de sa vie laborieuse et solitaire.

Et c'est ce qui explique qu'en dépit de la maîtrise qu'il avait de lui-même, Christian, ce matin-là, eût été tout à fait incapable de s'appliquer à n'importe quel travail sérieux, avant d'avoir pris connaissance de ce que lui écrivait son ami.

Aussi dit-il à son secrétaire:

— C'est bien, Lambert. Vous pouvez disposer. Je vais lire et annoter ce courrier. Je vous rappellerai dans un moment, pour vous donner mes instructions.

Mais, dès que le dit Lambert eut quitté la pièce et refermé la porte, Christian Jaffry décacheta en hâte l'enveloppe timbrée de Paris, déplia la lettre d'une main que l'impatience faisait trembler, et lut avec avidité les lignes suivantes:

Mon cher Christian.

Dans ta dernière réponse, tu me reprochais amicalement mon laconisme, que tu jugeais excessif, au sujet de Mlle Arnaud.

La vérité est que je n'avais rien de particulièrement nouveau à te signaler sur son compte, après les détails que t'avaient fournis mes précédentes lettres.

Sa nouvelle existence de jeune fille réduite à gagner sa vie se déroulait dans des apparences absolument normales, sans incident notable, et sa santé semblait satisfaisante.

Si le contraire eût été, je te donne ma parole, et tu me feras la grâce de croire que je n'eusse pas manqué de t'en prévenir au besoin par dépêche.

La meilleure preuve c'est que des changements, que j'augure graves, s'étant produits dans l'existence de la jeune fille, je m'empresse aujourd'hui de t'en avertir, pour que tu prennes d'urgence les décisions qui me paraissent s'imposer.

Voici exactement où en sont les choses.

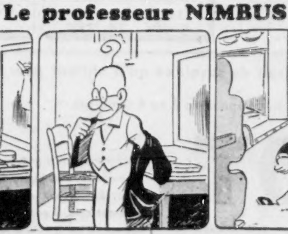
Tu as su par moi qu'après avoir donné des leçons à domicile, Mlle Arnaud avait été pendant près d'un an secrétaire de Victor Danès, le membre de l'Institut. Ayant dû quitter cette place pour des raisons que j'ignore, elle était restée quelque temps sans emploi et avait fini par obtenir un poste de confiance chez le riche négociant Grousset, où elle était, je crois, préceptrice de deux jeunes filles.

(A suivre)

Le professeur NIMBUS

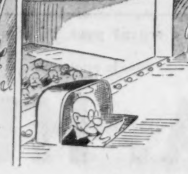














La vie des LIVRES et des LETTRES

"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées".

Descartes (1596-1650)

LES CINQ GRANDS

par Blaise ORLIER

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

M. Roger Duhamel est sans conteste un des plus talentueux journalistes de langue française du Canada actuel. Mieux que la plupart de ses confrères, il a le don de réduire un problème à ses lignes essentielles, d'en mettre en évidence l'importance ou la gravité, et d'en exprimer la substance dans une langue claire, facile et souvent imagée. Abordant volontiers tous les domaines de l'activité humaine, il a le don de piquer la curiosité du lecteur et de retenir son intérêt. Curieux lui-même de tout ce qui est humain, il a cherché depuis qu'il tient une plume à attirer l'attention de ses compatriotes sur une foule de problèmes où il réussit à ne pas se perdre, grâce à une culture riche en profondeur comme en étendue. Toutefois, le journalisme est un métier fort ingrat et ceux qui s'y consacrent corps et âme sont infailliblement les victimes plus ou moins fréquentes de la superficialité et de la rapidité inhérentes au genre. M. Duhamel, qui est peut-être l'écrivain le plus abondant de tous ses confrères, n'échappe pas toujours aux écueils du métier et, en publiant **les Cinq Grands**, il vient de succomber à une tentation bien compréhensible, qui est de prolonger par le livre l'action qu'il exerce par son journal. Le malheur est que **les Cinq Grands** a toutes les qualités et tous les défauts inhérents à la formule journalistique de l'auteur et que l'ouvrage ne s'élève pas au-dessus du niveau de la production multiquotidienne de M. Duhamel, niveau certes remarquable dans le journalisme canadien, mais inférieur à celui qu'il faut atteindre dans un volume.

Les Cinq Grands est rédigé dans une langue toujours correcte, lumineuse, accessible à tous; il est habilement construit et renferme les connaissances de base essentielles à la compréhension de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de l'Union soviétique, de la Chine et de la France de notre temps. Pour ceux qui n'ont que des notions confuses ou désordonnées sur ces pays qui, comme le dit M. Duhamel, sont à la tête de la caravane humaine, **les Cinq Grands** est une introduction sommaire qui peut intéresser et instruire. Ceux qui désirent avoir de ces pays une connaissance plus profonde et plus étendue devront, toutefois, lire des ouvrages plus élaborés, plus nuancés et écrits de première main, d'expérience directe. Le livre de M. Duhamel n'est qu'un **compendium**, condensé avec talent, de quelques-uns des meilleurs ouvrages qui ont paru depuis quelques années sur les nations dont dépend l'avenir de la civilisation et du monde. Le procédé est parfois trop évident; ainsi la page 88 n'est qu'une répétition par anticipation de la longue citation extraite de l'**Histoire des Etats-Unis** de Nevins et Commager et traduite à la page 89. Ayant traduit, fort bien d'ailleurs, pour un éditeur de Montréal l'excellent ouvrage de William Henry Chamberlin sur la Russie contemporaine, il est inévitable que M. Duhamel ait repris dans son chapitre sur cette puissance la plupart des vues fondamentales de l'auteur américain, et dans plusieurs de ses parties, le livre de M. Duhamel est un produit de seconde main. Son livre révèle néanmoins des dons de synthèse évidents, ce qui l'empêche d'être, malgré le genre, franchement mauvais.

Les Cinq Grands nous fournit les renseignements élémentaires indispensables à la connaissance et à la compréhension de certains évènements actuels. La Chine nous apparaît, sous sa plume, ce qu'elle est réellement: une puissance possible plutôt qu'une puissance réelle. La France, bien qu'elle ait perdu une partie de sa puissance et de son prestige, mérite encore le nom de grande puissance; sa faiblesse, en plus de ses divisions intestines, réside principalement dans le fait qu'elle est restée une nation principalement agricole dans un monde de plus en plus industrialisé; ce qui lui reste de puissance lui vient autant de son empire — le deuxième du monde — que d'elle-même, et aussi du prestige encore très grand dont elle jouit dans le monde de la pensée. Mais M. Duhamel ne va-t-il pas un peu loin lorsqu'il reprend le mot de Raspail: "Si la France venait à être retranchée de la carte, l'univers n'aurait plus ni tête ni coeur"?

Si la France est une puissance décroissante, il est incontestable que l'Union des Républiques socialistes soviétiques pèse de plus en plus dans la balance du monde, non seulement par son poids, mais encore par l'influence qu'elle exerce sur la plus grande partie de l'Europe orientale et de l'Asie. Comme le signale M. Duhamel, sa superficie excède celle des Etats-Unis, du Canada, du Mexique et de l'Alaska réunis; sa population dépasse aujourd'hui 195,000,000 d'habitants et elle est au second rang, après les Etats-Unis, pour les ressources minérales. L'Union soviétique constitue une menace pour les nations occidentales non seulement en raison de sa puissance matérielle — qui est inférieure à celle des puissances anglo-saxonnes — mais surtout en raison de sa politique impérialiste reprise par Staline, digne successeur de Pierre le Grand, et du caractère dynamique de son matérialisme athée.

Mais, il est réconfortant de le noter, le livre de M. Duhamel nous permet de constater une fois de plus que le Commonwealth des nations britanniques et les Etats-Unis sont encore beaucoup plus puissants que l'Ours soviétique. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont les deux pays les plus industrialisés au monde; leur population globale dépasse 700,000,000 d'habitants et leurs ressources humaines et matérielles, réparties sur les cinq continents, sont beaucoup moins vulnérables que celles de l'URSS qui sont beaucoup plus centralisées. La tradition démocratique des puissances occidentales est un puissant facteur moral pour l'humanité tout entière, ce qui n'est pas sans ajouter à leur puissance matérielle. Malgré la gravité des problèmes internationaux et la tension des esprits, il est donc encore légitime d'espérer en l'avenir de la civilisation et de l'humanité. Voilà la conclusion qui se dégage de la lecture des **Cinq Grands**.

L'ouvrage de M. Duhamel est toutefois limité à la présentation successive des principaux facteurs qui jouent dans la vie actuelle de chacune des cinq puissances. Il laisse totalement de côté les relations qui existent entre elles et qui constituent un des problèmes les plus épineux de notre temps; l'étude de ces relations serait le complément naturel des cinq chapitres qui composent cet ouvrage; il est regrettable que l'auteur n'en ait moins esquissé les grandes lignes et n'ait pas mis en lumière les conflits qui s'élèvent entre ces puissances, car il n'est plus possible, en cet âge atomique, de séparer par des cloisons étanches les nations qui composent la communauté humaine; toutes sont étroitement interdépendantes et la compréhension de la politique et de l'économie de chacune est indivisible de la connaissance de la politique et de l'économie des autres. Telle est la grande vérité qui surgit de l'étude, même sommaire, des relations internationales de notre temps.

Les Cinq Grands, par Roger Duhamel, Montréal, Editions Fernand Pilon, 1947; 240 pages.

Viennent de paraître

MYSTERES

de Jeanne GRISE-ALLARD

Henriette Charasson a des émules au Canada. Pour en nommer trois, disons que Jeanne L'Archevêque-Duguay, Françoise Gaudet-Smet et Jeanne Grisé-Allard dotent ainsi notre littérature de ce genre tout à fait spécial, poétisant — pour user d'une expression de Luc Miller — le banal quotidien de toute la fraîcheur, de toute la spontanéité de l'âme. Seule la forme diffère, à quelques expressions près.

Or le dernier livre de **Jeanne Grisé-Allard**, de la Société des Ecrivains canadiens, rédactrice au Bulletin des Agriculteurs et courriériste féminine au poste C H L P pourrait aussi bien s'intituler "Trois petits hommes et leur mère", en considération des menus tableaux suscités par l'éducation des enfants, que "Mystères . . . joyeux, douloureux, glorieux de la maternité". Il est en tout cas d'une belle veine et les sentiments profonds, sous leur apparente légèreté parfois, sont si délicatement exprimés qu'on ne peut que s'émouvoir de leurs accents sincères sentant toujours que les ailes sont déployées vers le sublime essor de l'idéal maternel.

Ces mots, nous le savons, peuvent paraître vieux jeu dans le feu roulant de notre époque; mais, par contre, nous savons aussi qu'il est une foule d'âmes assoiffées de beauté, de bonté, de pureté, pour qui la vie aura toujours le sens d'une mission divine et qui s'appliquent à la remplir noblement sans jamais sacrifier à ce penchant vertigineux, à ce snobisme littéraire qui nous conduit lentement mais sûrement vers une dégénérescente barbarie.

Nous connaissons déjà les poèmes de Jeanne Grisé. Vers de jeune fille un tantinet romanesque, soucieuse de ses rêves, mais reflétant déjà une maturité d'esprit peu commune, un grand sens d'équilibre en ses aspirations qui, depuis, se sont merveilleusement concrétisées. Du lyrisme des "Médailles de Cire", le nouveau volume a emprunté des sonorités touchantes, la vivacité généreuse, une originalité d'expression propre aux vrais poètes, lors même que nous aurions préféré que ces images gracieuses reçoivent un cadre moins baroque que cet alignement de mots superposés dont on abuse trop, à notre avis, et qui font un tableau d'insouciance, d'un laisser-aller, d'une facilité un peu fatigante à la longue. C'est là qu'Henriette Charasson accuse un goût plus sévère que certaines de ses émules, car toute sa prose chantante, ou ses poèmes en prose, sont d'une lecture qui laisse l'impression d'une rivière coulant sans obstacle à travers une prairie en fleurs, tandis que les autres détournent, oserions-nous dire, le courant de leurs pensées avec ces barrages "à la ligne" qui servent tout au plus à grossir le volume.

Cependant, cette réserve faite, l'auteur de ces pages témoigne d'une sensibilité réfléchie, d'une inspiration poétique sans cesse à la rescousse des tâches les plus banales. Les pièces du mystère joyeux sont empreintes de ces soucis qui précèdent la consécration des mères et qui s'achèvent dans une joie sans mélange. Le colloque intime avec "Michèle", la prière pour toutes les catégories de mères sont autant de bijoux spirituels dans ce petit livre bleu qui fait tout de suite songer à la mousseline d'un berceau.

En somme, le bouquin de Jeanne Grisé-Allard ne sera pas seulement un héritage d'amour qu'elle lègue d'ores et déjà à ses enfants, mais il est aussi un modèle de courage, un soutien, un rayon de soleil, une bouffée d'espoir pour le coeur des mères qui ressentent les mêmes sentiments sans pouvoir les extérioriser à la façon d'une prière de renoncement et de joie.

A ce titre, "Mystères . . ." vaut d'être lu et l'orgueil peut envahir le coeur de l'auteur, car, selon André Maurois, la femme qui a fait un paradis de son foyer a autant le droit qu'un homme d'Etat de s'en enorgueillir!

Charles-E. HARPE,
de la Société des
Ecrivains canadiens.

Aux Editions Variétés

"Mon ami Médor" et "On m'appelle Minet"

Ce sont deux albums cartonnés. Leurs couvertures sont illustrées en couleurs brillantes et Médor, tout comme Minet sont les plus beaux chien et chat qu'on puisse imaginer.

Les images intérieures à colorier sont aussi bien belles, et fort amusantes. Il y est question de vacances, de fêtes, des jolis atours du mouton Blanc-Blanc. Puis on retrouve M. et Mme Baroub, les célèbres éléphants du cirque ainsi que Sophie, la fille de Madame de Ségur. Il y est aussi question de Jeannot lapin.

Toutes ces jolies images sont suivies de textes rimés. Les rimettes amuseront bien les enfants et les images à colorier leur apprendront à juger de l'harmonie des couleurs.

Ces albums, publiés par les **Editions Variétés**, ont chacun 32 pages intérieures.

Prix, par la poste: $0.15 chacun ou $0.25 pour les deux.

Université catholique de Pékin

Des informations provenant de Rome et de Pékin nous apportent quelques précisions sur cette université dirigée par les Pères du Verbe Divin. Malgré de grandes difficultés, le nombre des élèves de l'Université catholique de Pékin est bien supérieur à celui d'avant-guerre.

Toutes les facultés y sont représentées. Le nombre total des élèves atteint 2,595.

De toutes les facultés, celle d'Economie a le plus grand nombre d'élèves: soit 408 étudiants et 136 étudiantes. Vient ensuite la chaire de Sociologie qui a 368 élèves.

AVIS

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes mentionnés sur cette page en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boîte. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce

JEUNE HOMME DESIRE EMPLOI dans magasin situé dans centre catholique. Est bilingue, et possède bonnes références. **Ecrire à Boîte 33, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 33-42P.

A LOUER

Local pour bureau, nouvellement fini sur l'avenue Provencher, à St-Boniface. Très central. Peut être obtenu immédiatement.

Northwestern Insurance Agencies Ltd. 485, édifice McIntyre, Winnipeg. Tél. 98 031—93 675 46-41C.

A VENDRE — Bon piano, marque "Dominion". Prix comptant, $250.00. **S'adresser à Casier Postal 24, St-Jean-Baptiste, Man.** 48-42P.

STENOGRAPHES DEMANDEES—Avec ou sans expérience. Excellente occasion pour deux soeurs. Bon salaire. **Pour renseignements, écrire à Boîte 26, St-Victor, Sask.** 34-47C.

ON DEMANDE A LOUER — Une grande chambre non meublée pour dame d'âge moyen. De préférence à St-Boniface, près de la cathédrale. Doit être maison tranquille. **Téléphoner à 204 503.**

A VENDRE—Plants de fraises et framboises. Listes de prix envoyées sur demande. **S'adresser à M. Léo Péloquin, St-Norbert, Man.** 27-52C.

A VENDRE — A St-Boniface, rue Hamel. Maison de 10 chambres, tout à fait moderne, chauffage à air chaud, insulée, plomberie supplémentaire. Taxes, $75.00. Idéal pour famille ou comme maison de rapport. Prix, $6,500.00. Termes si désiré. Téléphoner, le soir à 73 847. Au bureau: 98 639. **Capital Agency, 601, édifice Confederation Life, Winnipeg, Man.** 2-41C.

A VENDRE — A Gravelbourg, terre de 320 acres, maison, etc., prix: 6500.00; située à 2½ milles de l'école et à 5 milles de l'église. **S'adresser à Boîte 100, Gravelbourg, Sask.**

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces s'adresser à C. BUFFET, 302, Edifice McIntyre. Téléphones: 97 125 ou 204 587

A VENDRE — Ferme de 40 acres en culture, située à 1 mille au sud-est d'Otterburne, avec ou sans le roulant, bonnes bâtisses. Accepterait maison à St-Boniface en échange. **S'adresser à Boîte 800, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg.**

Hommes! Femmes! de 35, 40, 50 et 60 ans. — Manquez-vous d'énergie? Vous sentez-vous vieillir? Nerveux? Epuisés? Faibles? Profitez de la vie! Prenez les "Capsules Golden Wheat Germ Oil". Elles aident à tonifier et revivifier tout votre système. Pour les personnes qui refusent de vieillir avant le temps. Demandez les "Capsules Golden Wheat Germ Oil" pour obtenir une santé florissante. 300 capsules, $5.00. Dans toutes les pharmacies.

AUTO — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous **à A. Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man.** Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes, à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos.

CORSETIERE

représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à **Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.**

Bungalow en stucco

Joli Bungalow en stucco à vendre. Magnifique salon, cuisine ultra moderne, 2 chambres à coucher assez grandes, salle de bain avec baignoire en alcôve, planchers de chêne de meilleure qualité, magnifique cave. Lot 40 x 120. Bien situé. Près de la rue Marion. Taxes seulement $74. Prix spécial, $6,750. Possession assez tôt. Téléphoner à M. Daniels, 97 494. Le soir, à 97 842.

Neely-Rodgers Co. 819, Bloc Somerset, Winnipeg 50-42P.

A VENDRE — Maison de brique, moderne, deux étages 24 x 32. Soubassement complet. 2 suites au 2ème étage; aussi agence de "Domestic Distributors of Farm & Home Supplies." Chiffre d'affaires, sur base moyenne de 8 mois, $1,200.00 par mois. Marchandises en main pour plus de $4,000.00. Très bonne location. **S'adresser à M. J.-B. Baribeau, Boîte 161, Prince-Albert, Sask.** 34-44C.

A VENDRE — Boulangerie et maison de pension de 11 chambres. Soubassement complet. Moderne. Près de la gare, très central; service de train et d'autobus 2 fois par jour. Très bonne aubaine, chiffre d'affaires très élevé. Dans centre français. Ces deux propriétés sont offertes à très bas prix. **S'adresser à M. J.-B. Baribeau, Boîte 161, Prince-Albert, Sask.** 34-44C.

BUNGALOW A VENDRE — A St-Boniface, 5 chambres et salle de bain. Chauffage à l'eau chaude. Possession immédiate; autobus passe à la porte. $3,900.00, dont $1,500 comptant. Balance facile. **S'adresser à C. Buffet, 302, édifice McIntyre, Winnipeg. Téléphone 97 125.**

A VENDRE — Une maison à 2 étages, avec fondation et cave en béton, ainsi qu'une cuisine d'été. Située près de la station, dans le village de Ste-Anne des Chênes. Il y a aussi un garage et un poulailler, 3 acres de terre. **S'adresser au Préfet de la Municipalité de Ste-Anne ou au conseiller municipal, M. Hector Dussessoy.**

A VENDRE — Magasin général de campagne, dans le centre de la Saskatchewan. $7,000.00 de marchandise; bâtisse à acheter ou louer. **Ecrire à Boîte 23, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 23-42P.

A VENDRE — Magasins, maisons, fermes — Maisons de chambres — Echange de fermes et maisons. Terrain à jardinage. **MARION et TOUGAS** 190 avenue Provencher, St-Boniface. Tél. 201 028 — 206 952

A VENDRE — Beau manteau en mouton de Perse noir, avec collet en "Sable". Grandeur, 36. Prix, $95.00. **Ecrire à Boîte 40, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 40-T.F.

TERRE A VENDRE — 110 acres, 35 acres en foin, le reste en pâturage et en bois. Bonne maison et étable, bonne eau. A 2¼ milles au nord-ouest de La Broquerie. Prix, $1,000.00 comptant. **S'adresser à M. Saltel, La Broquerie, Man.** 32-41P.

A VENDRE — Magasin général dans centre français. $5,000.00 de marchandise. Logis de 5 chambres à même le magasin. Pour plus de renseignements, écrire à **Boîte 39, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 39-43P.

Souffrez-vous d'arthritis? de rhumatisme? de douleurs arthritiques ou rhumatismales? de douleurs neurotiques? de lumbago? de mal de dos? de sciatique? de douleurs dans les jambes, les bras, les épaules? de raideur? Prenez les "Comprimés Golden HP2" pour obtenir un soulagement rapide et durable. (Un comprimé HP2 4 fois par jour avec un breuvage chaud). 100 comprimés, $2.50. Dans toutes les pharmacies.

POUR RESIDENCE, PLACE D'AFFAIRES, MAGASIN, GARAGE, FERMES, ETC. dans New Westminster ou Maillardville, C.B., s'adresser à H. GOULET, 949, avenue Harris, Maillardville, C.B.

A VENDRE — 250 acres — 10 acres en bois, le reste cultivé. 100 acres en guéret d'été. Bonnes bâtisses, électricité sur route principale, école près de la ferme, bon terrain. A 15 milles de Winnipeg. 1/3 ou ½ comptant. 160 acres et 60 en guéret d'été, si désiré. **S'adresser à M. F. Baleja, Ile-de-Chênes, Man.** 18-42P.

GAGNEZ DE L'ARGENT

Faites de l'argent à temps complet ou partiel. **Apprenez à faire des bonbons à la maison, et gagnez tout en apprenant.** Cours par correspondance ou à notre laboratoire. **Institut National de Confiserie Enrg., Bureau de Poste Delorimier, Case 152, Montréal, P.Q.** 17-44P.

AUTOMOBILE—Si vous voulez faire réparer votre automobile, si vous avez besoin de pièces de rechange, si vous voulez de l'essence ou de l'huile, adressez-vous **à Labossière et Fils, 353, avenue Provencher, St-Boniface. Tél. 203 970.** T.F

Craignez-vous de manger? Obtenez un soulagement rapide et durable contre troubles gastriques, indigestion acide, brûlements d'estomac, éructations, gonflement d'estomac, ou estomac acide nerveux. Prenez les "Comprimés Golden pour l'estomac". 55 comprimés, $1.00; 120, $2.00; 360, $5.00. Dans toutes les pharmacies ou comptoirs pharmaceutiques. ST

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F

Au Sacré-Coeur

Baptême

Le 11 janvier, en l'église des Saints-Anges de Lachine, fut baptisé le fils de M. et Mme D. J. Mackey (née Thérèse Rhéaume) sous les noms de Francis-Joseph. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Ronald F. Mackey, de Halifax, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Paul Carignan.

La porteuse était Mme J.-A. Rhéaume, grand'mère du bébé.

Après la cérémonie religieuse, Mme Paul Carignan, soeur de Mme Mackey, reçut à dîner.

Au Club du Sacré-Coeur

Avis aux intéressés

A sa dernière réunion mensuelle, le comité du Club du Sacré-Coeur a décidé d'organiser une autre soirée pour ses membres.

Trois membres du comité ont été choisis à cet effet: MM. Edmond Pazdor, Gérard Léveillé et André Rajotte. Ces trois membres ont le pouvoir de s'adjoindre deux demoiselles.

Vu que la sortie de décembre a plu à un grand nombre de membres, ceux-ci et leurs amis n'auront qu'à suivre les annonces du Club pour apprendre plus de détails concernant cette soirée récréative. Avis aux intéressés!

Badminton

Tous les joueurs de badminton sont priés de se rendre à une assemblée très importante qui aura lieu dans les salles du Club le dimanche après-midi 1er février, à trois heures précises.

Ligue des dames

Equipe	G.	P.
Chaput	5	3
Carlow	4	4
Mercier	4	4
Lafrenière	3	5

Ligue de dix quilles (Fin de la 1ère série)

Equipe	G.	P.
Cercle Ouvrier	23	19
Hôtel Roblin	23	19
Guertin Frères	23	19
Banque Can. Nat'le	22	20
Pepsi Cola	22	20
Canadian Publishers	20	22
Provencher	13	29

A VENDRE — Bon foin de haute prairie, $15.00 sur voie ferrée du CNR et $17.00 sur CPR. **S'adresser à M. Isidore Kernel, Scarth, Man. Téléphone 397-41, Virden, Man.** 47-41P.

FERME A VENDRE — A mi-chemin entre Ste-Elisabeth et Morris. 240 acres toutes prêtes à semer; terrain haut. Maison et dépendances. $45. de l'acre. Conditions raisonnables. **S'adresser à C. Buffet, 302, édifice McIntyre, Winnipeg. Téléphone 97 125.**

A VENDRE — A St-Boniface, sur la rue Louis Riel — Bungalow ultra moderne, en stucco, pratiquement neuf, 4 chambres. Spécifications du N.H.A. Situé à une rue de la cathédrale. Chauffage à air chaud, planchers de bois dur, cave pleine grandeur. Prix, $6,800.00. **S'adresser à 435, rue Louis Riel, St-Boniface, près du boulevard Dollard.** 38-40C.

COUVOIR DE LA MAISON ST-JOSEPH Nous offrons des poussins d'un jour issus uniquement de notre troupeau qui a été soigneusement sélectionné depuis plusieurs années. Nos poules ont subi avec avantage l'épreuve contre le Poulorum. Nous offrons seulement la WHITE LEGHORN.

Assurez-vous des poussins de choix, **WHITE LEGHORN, R.O.P. SIRED** en commandant dès aujourd'hui au **COUVOIR DE LA MAISON ST-JOSEPH OTTERBURNE, MAN.**

A VENDRE

Springfield Road, 2 acres de terre, maison de 6 chambres, poulailler 14 x 20, étable 12 x 14. Prix, $2,400.00. Possession immédiate.

A St-Norbert, 1¼ acre de terre à jardinage, maison de 7 chambres, cave toute la grandeur, fournaise à air chaud et bon garage. Prix, $7,800.00

Rue Aulneau, près rue Cathédrale, maison duplex de 9 chambres; 2 suites séparées; grand lot; construite depuis environ 8 ans. Possession, mars ou avril. Prix, $9,500.00.

Rue St-Jean-Baptiste, entre Provencher et Cathédrale, maison moderne de 6 chambres, bon garage. Prix, $6,250.00.

Rue Notre-Dame, 5 chambres, possession 1er février. Prix, $3,500.00.

S'adresser à **D. MARION ou ART TOUGAS** 190, avenue Provencher. Tél. Rés. 206 952 ou 201 028 49-42C.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Malgré le froid intense qui sévissait, notre salle était comble lors de notre dernière assemblée du 26 janvier. Il est vrai qu'un attrait tout particulier attirait tous ces Frères en cette occasion; il est également vrai de dire qu'aucun ne fut déçu dans ses espérances. Le bon Père Denys Jubinville, O.M.I., directeur de la Maison des Retraites Fermées, ancien chapelain du Conseil, avait gracieusement accepté de nous entretenir sur ce qu'il avait vu et entendu lors de son voyage en Europe, l'an passé. Il appert qu'il a beaucoup vu et entendu dans ce voyage qui lui fit visiter l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, la France, la Belgique, la Hollande, l'Italie et l'Espagne. Comme il nous le disait, des journées entières ne suffiraient pas pour tout relater, et il lui fallut nécessairement abréger et résumer. Le Père Jubinville est excellent causeur et sait capter l'attention d'un auditoire et la garder jusqu'au dernier mot.

Connaissant tous bien le caractère optimiste et indulgent du conférencier, le coup fut d'autant plus pénible pour nous de l'entendre tirer la conclusion suivante: l'Europe s'en retourne à toute vapeur au paganisme à moins d'un miracle du Tout-Puissant. La Fille aînée de l'Eglise, cette France si catholique jadis, est la victime terrassée du Grand Orient. Elle eut Ste-Jeanne d'Arc dans le passé pour la sauver, et il est permis d'espérer qu'un nouveau sauveur lui sera réservé dans l'avenir. Ce qui est inquiétant de constater c'est que la vague matérialiste qui déferle sur l'Europe a déjà traversé l'Atlantique et l'Amérique s'en ressent dans ses moeurs.

Tout comme l'individu dans sa vie éprouve à un certain moment la crise des moeurs suivie de la crise de la foi, ainsi en est-il pour les nations, dit le conférencier. L'Amérique, elle, en est à la crise des moeurs. C'est à nous, chevaliers, de veiller et de surveiller afin de pouvoir traverser la crise, indemnes. Comme nous le disions plus haut, cette causerie fut des plus goûtées et nous aimerions entendre de nouveau et dans un avenir prochain le Rév. Père Jubinville. Au nom de l'auditoire, le Frère Paul Baccaert remercia le conférencier en termes des plus élogieux.

La rencontre homérique de l'équipe de quilles des chevaliers avec celle de la Western Paint a enfin eu lieu et, fidèles à leur promesse, nos chevaliers ont "peinturé" les Western en leur infligeant deux défaites sur trois parties. Notre énial geolier, Jos. B., se distingua en la circonstance et roula au-dessus des 200. Y a-t-il un prix de consolation?

Félicitations à notre Frère Conférencier, R.-A.-L. Mercier, qui était élu dernièrement Président de la société de St-Jean-Baptiste de la Paroisse du Sacré-Coeur.

Nos cours d'éloquence commenceront sous peu sous la direction du Frère Laurier Régnier. Les intéressés sont priés de s'aboucher avec ce Frère pour plus de détails.

Nous remercions tous les Frères qui ont répondu à l'appel du Frère Dumas en faveur d'une famille nécessiteuse. Leurs dons consistant en meubles, lingerie et espèces ont été des plus appréciés par cette famille.

La grande initiation annuelle est fixée au 13 juin en réponse aux demandes des sous-conseils de la campagne. A l'oeuvre dès maintenant, tout en se souvenant qu'aucune demande ne sera considérée après le 31 mai. Il n'y aura pas d'exceptions à cette règle.

Préparez-vous pour la soirée annuelle du 9 février (Lundi Gras), au Marlborough.

La retraite des Chevaliers commence ce soir même, 30 janvier, à la Maison des Retraites, rue du Collège, St-Boniface, à 7 h. 15. Il y aura peut-être encore de la place pour environ dix entrées. Agissez dès maintenant!

BISTOURI.

— Mesdames et messieurs, je vous demande pardon de vous avoir retenus si longtemps; ma montre était arrêtée.

— Il y avait pourtant un calendrier devant vous, lui crie un assistant.

Plus de 1,000 personnes à l'ouverture du garage Park

Une foule que l'on estime à plus de 1,000 personnes a assisté samedi dernier à l'ouverture officielle du Garage Park, qui est situé sur la rue Taché, en face de l'hôpital St-Boniface.

Une température magnifique avait permis aux nombreux amis de M. Marcel Choiselat, propriétaire du nouveau garage, de venir lui offrir leurs voeux de succès et leurs félicitations chaleureuses.

La cérémonie d'ouverture fut présidée par Son Honneur le maire MacLean, de St-Boniface, qui prononça une brève allocution pour féliciter M. Choiselat d'avoir lancé une autre entreprise d'envergure dans la ville-cathédrale.

Parmi les personnalités qui prirent part à la cérémonie d'ouverture, on remarquait entre autres, MM. les échevins de la ville de St-Boniface, M. H. R. Hinds, surintendant des ventes pour la Imperial Oil, M. J.-O. Pickell, chef des relations publiques pour la Imperial Oil, M. l'abbé Joseph Robert, curé de la paroisse du Précieux Sang, le chef de police de la ville et le chef de police et le chef des pompiers de la ville de St-Boniface, MM. J.-H. Baudry et A. Spence, M. J.-A. Bibeau, surintendant des travaux publics, M. D. McKill, du "National Cash Register", M. C. Bower, ingénieur de la section des ventes au détail, M. Larry Iveson, ingénieur de la section de l'aide aux fermiers.

A trois heures précises une voiture du département des incendies de la ville de St-Boniface arrivait au Garage Park, en sonnant la sirène attirant ainsi l'attention des citoyens sur ce qui allait s'y dérouler dans quelques instants.

On remarquait parmi les voitures stationnées sur les terrains du nouveau Garage, les camions de "Canada Packers", Casey Show, Speeds Delivery, Deleuw Lumber, St-Boniface Hardware, Winnipeg Cartage, Braid Builders Supplies, Dawson Road Transfer, Cusson Lumber, Rossignon et frères, Fontaine Electric, Drewry, Pélissier, Shea's et Kiewel, Northwest Laundry, La Broquerie Transfer, St-Pierre Transfer, Otterburne Transfer; Beaver Bus Lines, Brabant Frères, Transit Taxi, Silver Line Taxi, Toupin Lumber, Coutu & Co., Central Taxi et nombre d'autres.

Une foule considérable assista aux deux représentations de vues qui furent données dans le garage.

Deux prix d'entrée pour adultes et deux pour enfants furent distribués par MM. M. Choiselat et J.-O. Pickell. Des cadeaux souvenirs furent également donnés à toutes les personnes qui assistèrent à l'ouverture.

Le nouveau garage Park est l'un des plus modernes non seulement de St-Boniface mais également de la ville de Winnipeg. Il restera ouvert jour et nuit. On y aura un service de lavage d'automobile et de changement d'huile ultra-moderne, un service de chargement de batterie Atlas, un équipement de graissage tout à fait à la page.

Le garage Park vendra tous les produits de la Imperial Oil: gazoline, graisses, huiles, etc.

M. Choiselat, le propriétaire, n'est âgé que de 35 ans. Il est né à La Broquerie, le 10 juin 1913. Il fit ses études à La Broquerie, au Manitoba, et à Paris, en France. Depuis quelque cinq ans M. Choiselat a construit un grand nombre d'édifices publics et de maisons à St-Boniface et à Norwood. L'automne dernier, il a ajouté une allonge à l'école de la paroisse du Précieux Sang. Il demeure à St-Boniface sur la rue Jeanne d'Arc. (Communiqué)

MONTREAL — M. L.-Paul Duchaine, C.G.A., L.C.M.I., président de Ludger Duchaine, de Québec, a été élu président de l'Association des manufacturiers de chaussures canadiens, à la 29e réunion annuelle des membres de cette importante association d'industriels. M. Duchaine succède à M. J.-A. Boivin.